USAID DU PEUPLE AMERICAIN

Clingendael Institute

ICCT International Centre for Counter-Terrorism

ACTEURS COUTUMIERS DANS UN CONTEXTE SINGULIER

Cette étude a été réalisé grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Son contenu relève de la responsabilité de l'Institut néerlandais des relations internationales Clingendael et du Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT) et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

USAID Résilience coutumière

Décembre 2021

© Netherlands Institute of International Relations 'Clingendael' and The International Centre for Counter-Terrorism (ICCT)

Cover photo: Hommes en vêtements traditionnels à Ayerou © Flickr/Willemstom

L'utilisation non autorisée de tout élément figurant sur le site Internet constitue une violation du droit d'auteur, du droit des marques de commerce et/ou d'autres lois. Si un utilisateur télécharge à des fins personnelles ou non commerciales des éléments du site Internet ou de toute autre source ayant un lien avec L'Institut Néerlandais des Relations Internationales 'Clingendael', ou l'Institut Clingendael, ou le Centre International de Lutte contre le Terrorism (ICCT), cet utilisateur doit veiller à conserver tous les avis concernant le droit d'auteur, les marques de commerce, ainsi que les avis équivalents contenus dans les éléments d'origine ou toute reproduction de ces éléments.

Les éléments figurant sur le site Internet de l'Institut Clingendael ou de l'ICCT peuvent être reproduits ou montrés en public, distribués ou utilisés à des fins publiques et non commerciales, à la condition expresse que l'Institut Clingendael et l'ICCT soient cités comme en étant la source.

Une autorisation est requise pour toute utilisation du logo de l'Institut Clingendael et de l'ICCT. Celle-ci peut être obtenue sur demande auprès du bureau de communication de l'Institut Clingendael (press@ clingendael.org) ou de l'ICCT (info@icct.nl).

L'Institut Clingendael et l'ICCT interdisent catégoriquement les activités de jonction avec leurs sites Internet décrites ci-après, car elles peuvent constituer des violations du droit d'auteur ou du droit des marques de commerce : les liens qui utiliseraient notre logo sans notre autorisation, l'encadrement de notre site Internet, les liens intégrés ou les méta balises, de même que les hyperliens ou toute forme de lien qui camouflerait l'URL.

À propos des auteurs

Fransje Molenaar a travaillé comme *Senior Research Fellow* au sein de l'Unité de Recherche sur les Conflits (CRU) de Clingendael. Elle est spécialisée dans l'industrie du trafic d'êtres humains en Afrique, en particulier au Sahel et en Libye

Méryl Demuynck est *Junior Research Fellow* au Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT). Son travail porte sur la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, notamment sur l'évaluation des risques et la réhabilitation des délinquants extrémistes violents, l'autonomisation des jeunes et la résilience des communautés face à l'extrémisme violent, en particulier en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel.

Kars de Bruijne est *Senior Research Fellow* au sein de l'Unité de Recherche sur les Conflits (CRU) de Clingendael. Il dirige le programme Sahel, qui se concentre sur le rôle que les autorités locales et coutumières peuvent jouer dans la gouvernance et la stabilité. Ses recherches académiques sur l'Afrique de l'Ouest explorent l'effet de l'asymétrie de l'information sur la violence politique, comment les acteurs armés ciblent les autorités coutumières, et comment les régimes contrôlent le pouvoir infranational.

ICCT Réseaux Sociaux

@ICCT_TheHague
ICCT – The Hague
ICCT – The Hague

Clingendael Réseaux Sociaux

@clingendaelorg
The Clingendael Institute
The Clingendael Institute

USAID DU PEUPLE AMERICAIN

Clingendael Institute

ICCT International Centre for Counter-Terrorism - The Hague

ACTEURS COUTUMIERS DANS UN CONTEXTE SINGULIER

LA RÉSILIENCE DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES FACE À L'EXTRÉMISME VIOLENT AU MALI, AU NIGER ET AU BURKINA FASO

Fransje Molenaar
Méryl Demuynck
Kars de Bruijne

LES COUTUMES SONT FAITES POUR LES VIES ET LES CARACTÈRES ORDINAIRES ; MAIS UN INDIVIDU PEUT AVOIR UNE VIE ET UN CARACTÈRE EXTRAORDINAIRES.

– DE LA LIBERTÉ DE JOHN STUART MILL

DESCRIPTION DU PROJET

Ce rapport fait partie de l'étude financée par l'USAID *Acteurs coutumiers dans un contexte singulier : La résilience des autorités traditionnelles et religieuses face à l'extrémisme violent au Mali, au Niger et au Burkina Faso*. Notre tableau de bord interactif présentant les principaux résultats, y compris les liens vers cinq rapports régionaux et la méthodologie de l'étude, peut être consulté ici : https://www.clingendael.org/publication/customary-legitimacy.

REMERCIEMENTS

Cette étude a été rendue possible grâce au soutien généreux du peuple américain par le biais du Département d'État des États-Unis et de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID). Son contenu relève de la responsabilité de l'Institut néerlandais des relations internationales de Clingendael et du Centre international de lutte contre le terrorisme (ICCT) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

Nous sommes particulièrement reconnaissants envers nos partenaires de recherche pour leurs efforts incessants en faveur de la conception et de la réalisation de nos entretiens avec les informateurs clés et des groupes de discussions focalisées, ainsi que pour leurs commentaires sur les rapports :

- Think Peace (Mali), son coordinateur national, Abdoul Kassim Fomba, et ses chercheurs ;
- Cabinet d'Appui en Renforcement de Capacités et Suivi-Evaluation des Projets et Programmes (Mali), son directeur, Boncana Traoré, et ses chercheurs ;
- Le consultant Mahamadou Zibo (Mali) ;
- Economie Politique & Gouvernance Autonome (EPGA)(Niger), son directeur, Rahmane Idrissa, et ses chercheurs, Oumarou Abdouramane (entretiens), Boukari Ali Abdoulaye (entretiens), et Boubacar Oumarou (enquête) ;
- l'Institut de Stratégie et de Relations Internationales (ISRI) (Burkina Faso), son directeur, Oumarou Paul Koalaga, et ses chercheurs.

Ce rapport a été rédigé par par Fransje Molenaar, Méryl Demuynck, et Kars de Bruijne.. Avec plus de 1400 enquêtes et 600 entretiens avec des informateurs clés, la coordination de la recherche ainsi que la collecte et l'analyse des données se sont avérées une tâche colossale. Cette étude a été rendue possible par le travail de Julie Coleman, Anna Schmauder, Rida Lyammouri, Abdoul Aziz Azeibou, Luca Vellage, Annabelle Willeme, Nicolas Libert et Thomas Caulier. Jean-Luc Jucker est notre magicien de la régression et de l'apprentissage automatique (*machine learning*). Nous remercions tout particulièrement Alex Thurston, Constantin Gouvy et Rahmane Idrissa qui ont consacré du temps à nous fournir des commentaires et des suggestions précieuses. Enfin, nous sommes particulièrement reconnaissants à tous les répondants qui se sont rendus disponibles pour une enquête ou un entretien, et qui ont généralement fait preuve d'une volonté de partager leurs idées sur un sujet aussi complexe.

CONTENTS

Résumé exécutif 6

Liste des abréviations 12

Liste des figures 13

Liste des tableaux 15

Introduction 20

Partie 1 – Le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans la résilience générale 32

Partie 2 – Performance des autorités traditionnelles et religieuses et résilience générale 48

Partie 3 – Le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans la résilience face aux organisations extrémistes violentes 70

Conclusions 94

Annexe 1 – Enquête d'évaluation du kit d'outils d'étude avancée de la résilience communautaire (CART) 103

Annexe 2 – Résilience générale des communautés dans les régions 104

Annexe 3 – Modèle de régression : rôles des autorités traditionnelles et religieuses et résilience générale de la communauté 105

Annexe 4 – Modèle de régression : performance des autorités traditionnelles et religieuses et résilience générale de la communauté 106

Annexe 5 – Modèle de régression : efficacité des autorités traditionnelles et religieuses et résilience générale de la communauté 108

Annexe 6 – Résilience générale des communautés – apprentissage par arbre de décision 109

Annexe 7 – Modèle de régression : efficacité des mesures de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses 110

Annexe 8 – Modèle de régression : efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles 111

Notes 114

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Les autorités traditionnelles et religieuses s'avèrent être des acteurs incontournables en matière d'accompagnement de la gouvernance au Sahel. Ainsi, elles peuvent donc soutenir les efforts de l'USAID en Afrique de l'Ouest en matière de lutte contre l'extrémisme violent, qui applique une approche holistique pour s'attaquer aux causes profondes de l'extrémisme violent. Basée sur 1437 enquêtes et 656 entretiens avec des informateurs clés (EIC) auprès de citoyens et d'autorités dans six régions frontalières du Sahel,[1] l'étude *Acteurs coutumiers dans un contexte singulier* montre que ces autorités sont souvent le premier type d'acteurs que les citoyens contactent dans des domaines tels que la résolution de conflits, l'administration de la justice, voire même dans certaines régions, les mesures de sécurité et la fourniture de services de base. Ces autorités sont des sources de gouvernance beaucoup plus pertinentes et aussi beaucoup plus fiables que les administrations publiques locales et nationales ou que les organisations non gouvernementales (ONG).

Résilience générale de la communauté

Cependant, les autorités traditionnelles et religieuses ne constituent pas un remède miracle lorsqu'il s'agit de créer des communautés résilientes et de lutter contre l'extrémisme violent. En effet, nos données d'enquête montrent que les deux dimensions les plus cruciales qui affectent la résilience générale des communautés sont (1) la mesure dans laquelle les autorités traditionnelles sont perçues comme servant les intérêts de leurs communautés plutôt que leurs propres intérêts et (2) la mesure dans laquelle les autorités traditionnelles et religieuses sont perçues comme traitant les hommes et les femmes de manière égale.[2] L'analyse montre que dans 59 % des cas, il est possible de prédire avec justesse si les personnes interrogées donnent des notes faibles, moyennes ou élevées à la résilience de leur communauté, simplement en connaissant leurs réponses à ces deux questions.

Ces résultats sont cruciaux car l'analyse de l'enquête montre également qu'il existe de grandes différences quant à la manière avec laquelle les autorités traditionnelles et religieuses opèrent dans les différentes régions. Les autorités du Centre-Nord (Burkina Faso) et de Tillabéri (Niger) obtiennent des scores particulièrement élevés en matière de légitimité. Elles sont généralement perçues comme agissant pour l'intérêt de leurs communautés et les personnes interrogées leur font généralement confiance. Les autorités de Ménaka (Mali) sont les moins bien notées sur ces critères. Les autorités de Gao (Mali), de l'Est (Burkina Faso) et du Sahel (Burkina Faso) se situent entre les deux : elles sont considérées comme égoïstes à Gao et relativement indignes de confiance dans l'Est et le Sahel. Dans l'ensemble, les autorités religieuses obtiennent de meilleurs résultats, ce qui s'explique probablement par le fait que leur travail est davantage circonscrit au domaine religieux et qu'elles n'ont pas accès aux ressources de l'Etat.

Pour ce qui est de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes, des différences régionales similaires existent. Les personnes interrogées perçoivent les

autorités traditionnelles et religieuses comme opérant de manière plus équitable à Tillabéri. Leurs scores sont deux fois plus élevés que pour toute autre région du Mali ou du Burkina Faso, où les hommes sont généralement considérés comme étant favorisés par les autorités traditionnelles, en particulier, bien que les autorités religieuses ne n'obtiennent pas non plus de bons résultats. Comme dans le cas de la légitimité, Ménaka arrive encore une fois en dernière position, avec seulement 18 % des personnes interrogées percevant leurs autorités traditionnelles comme traitant les hommes et les femmes de manière égale. Nos EIC à Tillabéri et Ménaka révèlent que ce n'est pas un manque d'effort qui explique ces différences, puisque les deux régions ont fait l'objet d'actions destinées à améliorer la participation des femmes à la vie publique. Cela suggère qu'il faut examiner de plus près les conditions qui affectent l'efficacité des programmes en matière d'égalité des genres sur le terrain, en particulier face aux normes et valeurs conservatrices.

Nos analyses montrent également que les personnes interrogées accordent des notes plus faibles à la résilience de leur communauté lorsqu'elles estiment que les fonctionnaires locaux ont beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses. Cette influence est généralement perçue comme réelle, puisque deux tiers des personnes interrogées indiquent que les fonctionnaires locaux (qui comprennent à la fois l'administration locale et les élus locaux) ont une forte ou une légère influence sur les autorités traditionnelles. Pour les autorités religieuses, il s'agit d'environ la moitié de nos répondants. Ce n'est qu'à Tillabéri qu'une majorité de répondants perçoit les représentants locaux de l'Etat comme n'ayant aucune influence, ce qui s'explique probablement par le rôle plus institutionnalisé des autorités traditionnelles au Niger. Nos EIC révèlent que les autorités traditionnelles sont souvent accusées d'être influencées par et/ou impliquées dans la politique, ce qui est perçu comme réduisant leur capacité à être des acteurs impartiaux. Les personnes interrogées décrivent la politisation comme une source majeure de griefs, en particulier contre les autorités traditionnelles, dans toutes les régions étudiées.

Enfin, nos analyses montrent que les liens que les autorités traditionnelles et religieuses entretiennent avec les acteurs armés sont importants. En particulier, la résilience générale de la communauté est plus élevée lorsque les personnes interrogées perçoivent la police et les forces de sécurité de l'État comme ayant une influence plus ou moins importante sur les autorités traditionnelles et religieuses. Cela suggère probablement que les autorités traditionnelles et religieuses sont davantage en mesure de contribuer à la résilience dans des contextes où il existe un semblant de présence de sécurité étatique. La résilience est significativement plus faible lorsque les groupes d'autodéfense ou les initiatives locales de sécurité ont beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses. Cela indique probablement que, bien que les groupes d'autodéfense puissent constituer un allié nécessaire pour ces autorités lorsqu'elles sont confrontées à l'insécurité et aux menaces posées par les organisations extrémistes violentes, les initiatives locales d'autodéfense entraînent souvent davantage de divisions locales en raison d'un manque de redevabilité et d'une instrumentalisation de la violence. Cela montre que l'évolution actuelle vers une augmentation des groupes d'autodéfense dans la région, que ce soit sous une forme naissante comme c'est le cas à Tillabéri ou sous une forme plus étatique comme c'est le cas au Burkina Faso, constitue une évolution inquiétante.

Résilience face à l'extrémisme violent

L'extrémisme violent constitue un type particulier de menace pour la résilience générale des communautés en raison du degré d'insécurité et de violence qu'il occasionne généralement. L'étude *Acteurs coutumiers dans un contexte singulier* montre que les autorités traditionnelles et religieuses peuvent

renforcer la résilience face à ces aspects, de manière directe et plus indirecte.

Les autorités traditionnelles s'engagent souvent, de manière directe, dans la renforcement de la sécurité dans leurs communautés respectives. En effet, bien qu'elles ne soient pas des acteurs typiques de la sécurité, un cinquième des personnes interrogées dans le cadre de notre enquête indiquent qu'elles se tournent vers les autorités traditionnelles lorsqu'elles ont besoin de sécurité. Les mesures de sécurité les plus courantes, telles que perçues par les répondants, sont l'appel à l'aide des forces de sécurité, la surveillance des éléments étrangers dans la communauté et la résolution des conflits par le dialogue. La moitié des personnes interrogées indiquent que ces mesures ont contribué à leur sécurité, bien qu'il existe à nouveau des différences régionales. Les autorités traditionnelles sont jugées moins efficaces à Gao, qui constituait également la région la plus dangereuse au moment de la collecte des données, et plus efficaces dans les trois régions du Burkina Faso. De plus, à la lumière des meilleures pratiques identifiées dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'extrémisme violent , nous ne conseillons pas l'adoption de programmes de lutte contre l'extrémisme violent qui instrumentalisent les chefs en tant qu'acteurs de la sécurité, car ils sont souvent ciblés par les organisations extrémistes violentes, précisément pour cette raison.

LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES PEUVENT LUTTER CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT À TRAVERS LA RÉSOLUTION DE CONFLITS

De manière plus indirecte, les autorités traditionnelles peuvent contrer l'extrémisme violent via la résolution des conflits. De tels efforts leur permettent de s'attaquer aux failles qui existent au sein de la société et que les organisations extrémistes violentes exploitent souvent. Qu'il s'agisse des autorités traditionnelles ou religieuses, les trois quarts des personnes interrogées indiquent que leurs efforts en matière de résolution des conflits ont soit permis d'apaiser les tensions, soit de sensiblement améliorer les situations conflictuelles. Les autorités traditionnelles interviennent massivement dans les conflits liés à l'utilisation des terres et dans les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Il existe à nouveau des différences régionales. Le Sahel et le Centre-Nord se distinguent comme étant les régions dans lesquelles les autorités traditionnelles ont eu l'impact positif le plus important sur les conflits, alors qu'à Ménaka, seule la moitié de nos répondants considèrent que cela est le cas.

Divers facteurs contribuent à l'efficacité des efforts de résolution des conflits déployés par les autorités traditionnelles. La légitimité est à nouveau un facteur crucial. Lorsque les autorités traditionnelles inspirent confiance et sont perçues comme travaillant dans l'intérêt de leurs communautés, la perception de leur efficacité dans le domaine de la résolution des conflits s'en trouve renforcée. La nécessité de traiter les différents sous-groupes de la société de manière égale est soulignée une nouvelle fois, car le traitement préférentiel des aînés en particulier est corrélé à une efficacité nettement moindre des efforts de résolution des conflits. Il est également utile que les autorités traditionnelles soient les principaux acteurs disponibles pour la résolution des conflits. Lorsque d'autres acteurs sont disponibles, y compris la police ou les groupes d'autodéfense, l'efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles est perçue comme étant plus faible. La seule exception est constituée par les groupes armés, qui constituent une vaste catégorie comprenant les groupes signataires armés de

l'accord de paix au Mali, ainsi que les groupes terroristes.[3] L'efficacité des autorités traditionnelles est significativement plus élevée lorsque ces acteurs sont perçus comme ayant beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles, ce qui leur fournit probablement les connexions et le pouvoir de coercition nécessaires pour résoudre les conflits dans des situations caractérisées par l'insécurité.

Un dernier facteur crucial ayant un effet positif sur les efforts des autorités traditionnelles en matière de résolution des conflits est leur contribution à la cohésion sociale par le biais de l'action discursive. La manière avec laquelle les autorités traditionnelles réagissent aux débats publics lorsqu'elles sont confrontées à une crise majeure est importante pour la résolution des conflits, car plus l'éventail des actions discursives qu'elles entreprennent est large, plus il est probable que leurs actions soient perçues comme aboutissant à une résolution efficace du conflit. Une exploration plus approfondie des données de l'enquête révèle qu'il est assez courant pour les autorités traditionnelles et religieuses de prendre de telles mesures, les appels à la paix et à l'unité étant les types d'actions discursives les plus fréquemment déployés par les autorités traditionnelles et religieuses.

Pour cela, les chefs et les dirigeants religieux utilisent différents canaux de communication, qui comprennent notamment des réunions régulières avec la population, des campagnes de sensibilisation à la radio et, entre autres, des interventions lors d'événements culturels tels que les festivals intercommunaux. Les personnes interrogées ont toutefois des avis mitigés concernant l'impact réel de ces stratégies de communication. Ainsi, de nombreuses personnes interrogées se sont montrées relativement critiques au sujet de l'efficacité de ces efforts de sensibilisation, en particulier lorsqu'il s'agit de dissuader les jeunes de rejoindre les groupes extrémistes violents et autres groupes armés. Il existe là encore des différences régionales. Les répondants du Burkina Faso, en particulier ceux du Sahel et de l'Est, se sont montrés globalement plus confiants quant à la capacité des autorités traditionnelles et religieuses à jouer un rôle efficace et positif dans la prévention de l'engagement des jeunes au sein d' organisations extrémistes violentes, principalement en raison de la légitimité, du respect et de l'autorité morale qu'elles exercent.

Implications pour la programmation

Prendre au sérieux l'approche pansociale

Les autorités traditionnelles et religieuses revêtent une grande importance dans de nombreux domaines de gouvernance, renforçant ainsi le rôle vital que joue une approche pansociale, impliquant l'ensemble de la société dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, afin de contrer la radicalisation au Sahel. Plutôt que de se concentrer sur des mesures antiterroristes traditionnelles axées sur la sécurité et dans lesquelles les acteurs étatiques tiennent lieu d'interlocuteurs principaux, la programmation doit refléter le rôle que peut jouer un large éventail d'acteurs locaux. Elle doit également reconnaître que l'exercice consistant à simplement cocher des cases ne suffira pas. En outre, les projets axés sur le développement (la satisfaction des besoins fondamentaux des populations), la réduction des tensions interethniques et la promotion de la cohésion sociale sont susceptibles d'être plus efficaces que les mesures strictement sécuritaires lorsqu'il s'agit de renforcer la résilience des communautés à l'extrémisme violent sur le long terme. Cela est d'autant plus vrai que les répondants identifient l'insécurité alimentaire comme la première menace pour la sécurité dans la moitié de nos régions (Tillabéri, Centre-Nord et Est) et la troisième menace pour la sécurité dans les régions de Gao et du Sahel.

Renforcer les capacités essentielles des autorités traditionnelles et religieuses

La programmation devrait capitaliser sur les principaux atouts des autorités traditionnelles et religieuses, notamment en ce qui concerne la résolution et la méditation des

conflits entre éleveurs et agriculteurs et leur efforts de sensibilisation aux valeurs clés de la résilience. Toutefois, l'intégration des autorités traditionnelles dans les programmes de prévention et des lutte contre l'extrémisme violent n'est pas une solution miracle. Les soutenir de manière générale, sans adapter les interventions aux domaines dans lesquels elles ont le plus d'impact, constitue une utilisation inefficace des ressources. Les différences qui existent entre les performances en matière de gouvernance des autorités traditionnelles et religieuses dans les différentes régions, et même dans les différentes municipalités que nous avons étudiées au sein de ces régions, soulignent la nécessité pour les programmes de s'appuyer sur des évaluations claires de l'économie politique avant de s'engager auprès de ces autorités. Notre tableau de bord interactif en ligne, qui permet d'explorer plus en profondeur les données pertinentes pour chaque municipalité incluse dans cette étude, constitue un point de départ.[4]

Remédier aux principales faiblesses des autorités traditionnelles et religieuses

Pour remédier à certaines des principales faiblesses des autorités traditionnelles et religieuses, nous recommandons trois lignes de programmation en particulier :

- Légitimité : il est essentiel de sensibiliser les autorités traditionnelles et religieuses à propos de la nécessité de servir les intérêts de leurs communautés, car notre étude montre qu'il s'agit de la principale contribution qu'elles peuvent apporter au renforcement de la résilience de leurs communautés. Néanmoins, de nombreuses personnes interrogées ont déploré le caractère trop individualiste de leurs autorités, en particulier lorsqu'il s'agit de la distribution des ressources dans leurs communautés. Dans les régions où cette question est particulièrement pertinente, comme dans le nord-est du Mali, ne pas prendre en compte le caractère individualiste des autorités dans la programmation ne fera probablement qu'affaiblir davantage la légitimité des autorités et risque même d'alimenter les tensions locales.
- Égalité de traitement des hommes et des femmes : l'égalité de traitement des hommes et des femmes par les autorités traditionnelles et religieuses apparaît comme un facteur clé contribuant à la résilience générale de la communauté. Pourtant, nos résultats suggèrent également que lorsque des valeurs externes sont perçues comme étant imposées à la communauté, peu de progrès sont réalisés dans l'amélioration de l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Les programmes destinés à répondre à la pression internationale visant à inclure les femmes dans les mesures de lutte contre la radicalisation, tels que le programme Femmes, Paix et Sécurité (FPS)[5], devraient tenir compte de ces différences régionales et développer des approches localisées basées sur une bonne compréhension des contextes et des valeurs locales lorsqu'ils cherchent à promouvoir l'égalité des sexes.
- Les jeunes et la prévention du recrutement par les organisations extrémistes violentes : bien qu'il existe des différences régionales, nous constatons généralement que l'influence des autorités traditionnelles et religieuses sur les jeunes semble limitée et que les autorités ont tendance à favoriser les aînés par rapport aux jeunes. Les programmes pourraient accorder une attention particulière à la nécessité d'impliquer les jeunes dans le domaine public. En outre, des initiatives pourraient être développées pour enseigner aux jeunes les compétences nécessaires leur permettant d'être plus engagés politiquement, y compris en matière de plaidoyer, de prise de parole en public et de communication. Ces compétences permettraient aux jeunes de s'engager de manière plus productive auprès d'une variété d'acteurs, y compris des autorités traditionnelles et religieuses, afin de défendre leurs propres besoins.
- Politisation des autorités traditionnelles : l'un des aspects les plus discutables de la position actuelle des chefs est leur politisation et leur manque d'autonomie

réelle par rapport à l'État central et aux communautés locales. Dans les régions où une réglementation n'existe pas encore, notamment au Burkina Faso, les chefs pourraient bénéficier de la réglementation légale de leur position, y compris l'interdiction de se présenter à des fonctions publiques et d'adhérer à des partis politiques (comme cela existe au Niger) ainsi que de la définition de critères précis pour les questions de succession. Les chefs ont également besoin d'une formation et d'un code de conduite qui leur permettent de conserver une certaine autonomie par rapport aux intérêts communautaires particuliers et autres influences indésirables. Pourtant, la réglementation n'est pas une solution miracle, étant donné qu'elle peut créer des dysfonctionnements institutionnels susceptibles d'attiser la concurrence inter-élite et que les partis politiques nationaux font souvent pression sur les chefs pour qu'ils choisissent leur camp. Toute programmation doit donc tenir compte des liens qui existent entre l'arène politique nationale et les structures de gouvernance locales impliquant les autorités traditionnelles et religieuses.

S'abstenir d'instrumentaliser les autorités traditionnelles et religieuses en tant qu'acteurs de la sécurité

Le facteur le plus influent sur la capacité des autorités traditionnelles à faire leur travail est le contexte sécuritaire. Les conflits fonciers et l'accès aux ressources ont tendance à être de plus en plus violents, rendant ainsi les autorités traditionnelles et leur recours à la conciliation moins à même de les gérer. De plus, les autorités traditionnelles et religieuses doivent être protégées car elles constituent actuellement des cibles vulnérables des organisations terroristes. Du point de vue de la programmation, lorsque les parties prenantes (telles que l'USAID ou même les gouvernements nationaux concernés) travaillent avec les autorités traditionnelles ou religieuses, nous recommandons que cela ne soit pas rendu public. Au minimum, en guise de bonne pratique générale, les projets mis en œuvre en collaboration avec ces autorités ne devraient pas être présentés comme des projets visant à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent, cela étant susceptible d'affaiblir leur légitimité vis-à-vis de leur communauté et d'aggraver le ciblage dont ils font l'objet. Un tel projet devrait évidemment contenir une évaluation des risques locaux dès le départ pour s'assurer qu'il est dénué de tout préjudice potentiel.

Nous constatons qu'il existe souvent des liens étroits entre les autorités traditionnelles et les groupes d'autodéfense. Un rôle décisif que les autorités traditionnelles pourraient jouer afin d'apporter la sécurité dans la région serait de faire pression sur ces groupes pour qu'ils cessent de commettre des transgressions des droits de l'homme. Les efforts pour y remédier sont particulièrement urgents dans la région Est du Burkina Faso où nous assistons actuellement à une augmentation de la stigmatisation et des abus à l'encontre des membres de la communauté peule. En utilisant les liens étroits des autorités traditionnelles avec les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP) et les Koglweogo, ce que nous constatons également dans le Centre-Nord, est qu'il y a des efforts qui pourraient être faits pour travailler avec eux dans ces régions afin de lutter contre les violations des droits de l'homme commises par les groupes d'autodéfense et de promouvoir un recrutement plus inclusif des membres des groupes d'autodéfense. Cependant, si l'on ne s'attaque pas aux problèmes plus vastes de l'irresponsabilité et de l'impunité, de telles actions n'auront probablement qu'un effet limité. Des mesures plus préventives pourraient être prises à Tillabéri où la création d'initiatives d'autodéfense commence tout juste à apparaître, bien que cela nécessiterait d'abord de clarifier leur statut (car elles ne sont actuellement pas sanctionnées par la loi).

LISTE DES ABRÉVIATIONS

CART	Kit d'outils d'étude avancée de la résilience communautaire
CMA	Coordination des mouvements de l'Azawad
EIGS	État islamique dans le Grand Sahara
JNIM	Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans *(Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin)*
EIC	Entretiens avec des informateurs clés
ONG	Organisation non gouvernementale
OSCE	Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe
LCEV	Lutte contre l'extrémisme violent
VDP	Volontaires pour la Défense de la Patrie
FPS	Agenda « Femmes, paix et sécurité » (FPS)

LISTE DES FIGURES

Carte 1	Événements conflictuels juin 2020-juin 2021 dans les lieux de la recherche	21
Figure i	Données démographiques des répondants à l'enquête	27
Figure ii	Répartition des EIC entre les principales catégories d'acteurs	28
Figure iii	Répartition des EIC entre les sous-catégories d'autres acteurs clés	28
Figure 1	Niveaux de résilience de chaque région	33
Figure 2	Exposition et rétablissement complet après des chocs au cours des deux dernières années (par région)	34
Figure 3	Comment les ménages font face aux chocs (par région)	34
Figure 4	Personne/acteur clé ayant aidé les ménages à faire face aux chocs	35
Figure 5	Acteurs communautaires contactés pour la fourniture de services de base (par région)	36
Figure 6	Degré d'implication des autorités traditionnelles et religieuses dans la distribution de l'aide d'urgence (par région)	38
Figure 7	Acteurs communautaires contactés pour la fourniture de sécurité (par région)	40
Figure 8	Acteurs communautaires contactés pour la résolution de conflits au sein de la communauté (par région)	41
Figure 9	Acteurs communautaires contactés pour la résolution de conflits en dehors de la communauté (par région)	41
Figure 10	Acteurs communautaires contactés pour l'administration de la justice (par région)[i]	43
Figure 11	Quels intérêts les autorités traditionnelles et religieuses sont-elles le plus susceptibles de servir?	50
Figure 12	Confiance dans les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	52
Figure 13	Traitement des hommes et des femmes par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	54
Figure 14	Traitement des jeunes par rapport aux aînés par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	56
Figure 15	Traitement des riches et des pauvres par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	58
Figure 16	Traitement des agriculteurs par rapport aux éleveurs par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	59

Figure 17	Influence des fonctionnaires de l'État sur les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	61
Figure 18	Confiance dans les ONG (par région)	62
Figure 19	Confiance dans les responsables locaux et centraux de l'État (par région)	63
Figure 20	Influence de la police et des forces de sécurité de l'Etat sur les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	64
Figure 21	Confiance dans la police et les forces de sécurité (par région)	65
Figure 22	Influence des groupes d'autodéfense et des initiatives locales de sécurité sur les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	66
Figure 23	Confiance dans les groupes d'autodéfense et les initiatives locales de sécurité (par région)	66
Figure 24	Évaluation de la situation sécuritaire dans la communauté (par région)	71
Figure 25	Évolution de la situation sécuritaire au cours de l'année écoulée (par région)	71
Figure 26	Menaces pour la sécurité (par région)	72
Figure 27	Impact des mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses	72
Figure 28	Impact des mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)	73
Figure 29	Les 3 principales mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)[i]	75
Figure 30	Modification du rôle d'intermédiaire des autorités communales (par région)	77
Figure 31	Quand est-il acceptable que les autorités traditionnelles et religieuses négocient avec les organisations extrémistes violentes (par région) ?	78
Figure 32	Efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles et religieuses (par région)	80
Figure 33	Degré d'intervention des autorités traditionnelles et religieuses dans les conflits communautaires (par région)	82
Figure 34	Actions discursives des autorités traditionnelles et religieuses face à une crise majeure (par région)	87
Figure 35	Classificateur à arbre de décision pour la résilience (profondeur = 2, précision = 0.59)	109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Collecte de données dans les régions	26
Tableau 2	Acteur vers lequel vous vous tournez pour la fourniture de services de base	36
Tableau 3	Mesure dans laquelle les autorités traditionnelles et religieuses sont impliquées dans la distribution de l'aide d'urgence	37
Tableau 4	Acteur vers lequel vous vous tournez pour assurer votre sécurité	39
Tableau 5	Acteur vers lequel vous vous tournez pour résoudre les conflits au sein de votre communauté/avec d'autres communautés	41
Tableau 6	Acteur vers lequel vous vous tournez pour obtenir justice	42
Tableau 7	Perception de l'intérêt que les autorités traditionnelles et religieuses servent	49
Tableau 8	Confiance dans les autorités traditionnelles et religieuses et dans la famille/les amis	51
Tableau 9	Traitement réservé aux hommes et aux femmes par les autorités traditionnelles et religieuses	53
Tableau 10	Traitement des jeunes et des aînés par les autorités traditionnelles et religieuses	55
Tableau 11	Traitement des riches et des pauvres par les autorités traditionnelles et religieuses	55
Tableau 12	Traitement des éleveurs et des agriculteurs par les autorités traditionnelles et religieuses	55
Tableau 13	Influence des fonctionnaires de l'État et des ONG sur les autorités traditionnelles et religieuses	61
Tableau 14	Confiance dans les fonctionnaires de l'État et les ONG	62
Tableau 15	Influence des acteurs armés sur les autorités traditionnelles et religieuses	64
Tableau 16	Confiance dans les acteurs de la sécurité	65

Tableau 17	Actions de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses face à l'extrémisme violent	74
Tableau 18	Changements dans le rôle d'intermédiaire des autorités communales en réponse à la situation sécuritaire dans les communautés voisines.	77
Tableau 19	Quand est-il acceptable pour les autorités traditionnelles et religieuses de négocier avec les organisations extrémistes violentes (choix multiple)	78
Tableau 20	Efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles et religieuses	80
Tableau 21	Mesure dans laquelle les autorités traditionnelles et religieuses interviennent dans les conflits communautaires.	81
Tableau 22	Les actions discursives des autorités traditionnelles et religieuses face à une crise majeure	85
Tableau 23	Variable dépendante : résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)	105
Tableau 24	Autorités traditionnelles – Variable dépendante : Résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)	106
Tableau 25	Autorités religieuses – Variable dépendante : Résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)	107
Tableau 26	Variable dépendante : résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)	108
Tableau 27	Variable dépendante : efficacité des mesures de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses	110
Tableau 28	Variable dépendante : efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles	111

LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES DOIVENT SERVIR LES INTÉRÊTS DE LEURS COMMUNAUTÉS

INTRODUCTION

Au cours de la dernière décennie, les régions frontalières du Mali, du Niger et du Burkina Faso sont devenues l'épicentre de dynamiques conflictuelles violentes (voir carte 1 ci-dessous). Un certain nombre de dynamiques différentes, mais liées, sous-tendent la prolifération des événements conflictuels dans ces régions.

Tout d'abord, le conflit actuel entre les éleveurs et les agriculteurs, ainsi que les conflits inter-pastoraux et inter-agricoles, continuent de devenir plus recrudescents.[6] Alors que ces tensions étaient auparavant résolues par la négociation ou par des conflits de faible intensité, les fronts entre les communautés d'éleveurs et d'agriculteurs se sont durcis au fil des ans et les conflits ont pris un caractère de plus en plus ethnique. Au Burkina Faso, par exemple, des violences éclatent régulièrement entre les communautés sédentaires, comme entre les communautés peules pastorales et les communautés foulsés et mossis, essentiellement agricoles, dans les régions du Sahel et du Centre-Nord (et les Gourmatchés et Mossis, essentiellement sédentaires, dans la région de l'Est). Au Niger, des tensions intercommunautaires pour l'accès aux terres et aux ressources existent entre les communautés djermas et peules. Au Mali, les communautés touaregs doussahak et peules se sont livrées à des rencontres violentes sans précédent depuis 2015.[7]

Deuxièmement, la violence intercommunautaire est aggravée par la création de milices d'autodéfense locales, comme les Koglweogos, dominés par les Mossis, et les Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP), parrainés par l'État au Burkina Faso, ainsi que par les exactions commises par les forces de sécurité de l'État. Dans le centre du Mali, par exemple, la milice Dan Na Ambassagou a incité à la violence et à la haine contre les communautés peules et a commis plusieurs massacres, dont celui de 160 civils à Ogossagou.[8] Ce schéma est représentatif d'une dynamique plus large d'abus basés sur les affiliations ethniques, ciblant les communautés censées être du côté des groupes militants djihadistes ou des milices ethniques.[9] Dans un autre exemple, des miliciens Koglweogo ont tué 113 Peuls dans le nord du Sanmatenga (région Centre-Nord du Burkina Faso) le 1er janvier 2019. Au Niger, l'armée a procédé à des arrestations et à des exécutions massives de Peuls dans les communautés situées à la frontière avec le Mali en réponse à l'attaque de l'EIGS contre une base militaire à Chinagrodar en janvier 2020.

Troisièmement, la présence de l'État islamique dans le Grand Sahara (EIGS) et du Groupe de Soutien à l'Islam et aux Musulmans *(Jama'at Nasr al-Islam wal Muslimin*, JNIM), filiale d'Al-Qaida au Mali et en Afrique de l'Ouest, contribue à la violence. Les deux organisations ont établi des cellules dans les trois pays, bien que leur présence et leurs capacités diffèrent d'une région à l'autre et évoluent avec le temps. La création de groupes d'autodéfense a permis aux organisations extrémistes violentes d'infliger un degré de violence « atypique » aux civils, comme constaté notamment dans le Centre-Nord, l'Est et Tillabéri (Niger). Dans cette dernière région, les récents massacres

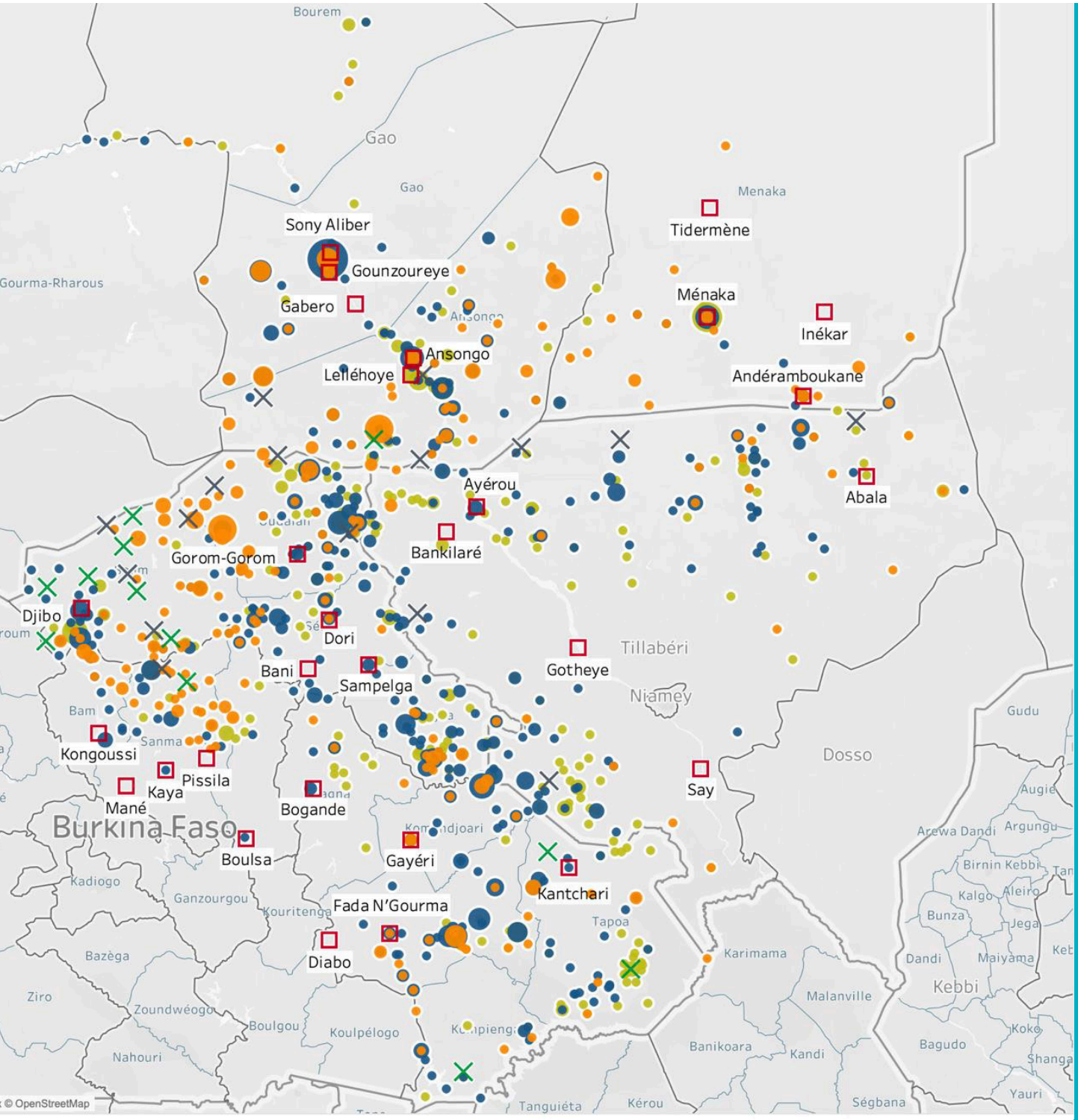

Évènements

1
5
10
15
20

Légende

- ✕ Cellule
- ● Évènement
- ☐ Site de recherche

- Site de recherche
- Cellule présumée du JNIM
- Cellule présumée du l'EIGS
- Combats
- Violence contre les civils
- Pillage/Destruction de biens/explosions

Carte 1 Événements conflictuels juin 2020-juin 2021 dans les lieux de la recherche

à grande échelle perpétrés par les organisations extrémistes violentes sont une réponse directe à la création de groupes d'autodéfense locaux, suggérant ainsi un schéma similaire à celui observé précédemment au Mali et au Burkina Faso voisins.[10]

Ces dynamiques sont toutes enchevêtrées et engendrent un niveau général d'insécurité également exploité par les bandits qui en profitent pour racketter les civils. La question se pose donc de savoir ce qui pourrait être fait pour renforcer la résilience des communautés face à l'extrémisme violent et à l'insécurité en général.

L'approche de l'USAID en Afrique de l'Ouest[11]

Face à ces défis, les gouvernements et les organisations de la société civile d'Afrique de l'Ouest cherchent de plus en plus à aller au-delà des solutions militaires pour adopter une approche holistique de la lutte contre l'extrémisme violent. À cette fin, les traditions historiques et culturelles de tolérance et de modération de la région restent un rempart essentiel contre l'influence de l'extrémisme violent et une base solide pour les efforts de construction de la paix. L'USAID en Afrique de l'Ouest cherche à réduire la vulnérabilité à l'extrémisme violent en renforçant les capacités des institutions ouest-africaines à contrer l'extrémisme violent, via l'amplification de voix modérées crédibles et le renforcement de la cohésion communautaire dans les zones les plus exposées à l'influence de l'extrémisme violent. L'étude « Acteurs coutumiers dans un contexte singulier » soutient ces efforts en permettant de mieux comprendre le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans le renforcement et/ou l'affaiblissement de la résilience communautaire face à l'extrémisme violent au Sahel. Elle a été conçue comme une contribution fondamentale pour éclairer le travail de réponse en cours, mis en œuvre par l'USAID en Afrique de l'Ouest dans ce domaine, ainsi que les activités et les politiques d'autres parties prenantes et partenaires.

Le lien entre les autorités traditionnelles et religieuses et la résilience

Contrairement aux approches sécuritaires qui prévalent pour lutter contre les groupes terroristes, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent préconise une approche pansociale fondée sur le développement, l'appropriation locale, la participation de l'ensemble de la société, ainsi que sur le respect des droits humains, la tolérance et la diversité, tout en mettant l'accent sur la collaboration avec les autorités et les dirigeants locaux.[12] Une approche pansociale pour lutter contre l'extrémisme violent est une approche dans laquelle le rôle des acteurs infranationaux est identifié comme essentiel pour l'amélioration des environnements soumis à la présence d'organisations extrémistes violentes. Les autorités traditionnelles et les chefs religieux constituent un type pertinent d'acteurs infranationaux. Dans le contexte sahélien, ceux-ci comprennent, entre autres, les chefs traditionnels tels que les chefs de village et les chefs religieux tels que les prêtres ou les imams, aucun d'entre eux n'ayant précédemment été considéré comme un acteur de la sécurité nationale.

Les chefs traditionnels et les leaders religieux ont accompli des tâches de gouvernance essentielles dans la région depuis l'époque (pré)coloniale,[13] ce qui leur a valu un haut degré de légitimité.[14] Ils s'engagent dans la prestation de services cruciaux, tels que l'administration de la justice et la médiation des conflits, et constituent une source d'unité communautaire, bien que basée sur un ordre hiérarchique de la société. Dans les régions où la présence de l'État est limitée, les autorités traditionnelles et religieuses constituent des points d'entrée essentiels pour les initiatives locales de médiation et de résolution des conflits.[15]

EN TANT QUE MÉDIATRICES DE CONFLITS ET REPRÉSENTANTES DE LA COMMUNAUTÉ, LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES SONT DES PARTENAIRES CLÉS

Pourtant, alors que ces acteurs ont reçu une priorité croissante dans les politiques et les programmes[16] de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent, les moyens spécifiques par lesquels ils contribuent ou nuisent à la résilience en tant que mécanisme de lutte contre l'extrémisme violent demeurent mal compris.

Dans le cadre de recherches antérieures, nous avons étudié comment la montée des acteurs armés dans les régions frontalières du Mali, du Niger et de la Libye a remis en question la légitimité des autorités traditionnelles et religieuses et leur capacité à gouverner, et ce que cela signifie pour les interventions internationales qui cherchent à améliorer la stabilité et la gouvernance dans la région.[17] Nous avons constaté que, en tant que médiateurs historiques des conflits et représentants des communautés, les autorités traditionnelles et religieuses sont des partenaires essentiels dans le cadre des efforts de stabilisation.[18] En outre, l'expérience de l'Académie Clingendael en matière de formation aux techniques de négociation au profit des communautés sujettes à des conflits entre éleveurs et agriculteurs au Nigeria a montré que les autorités traditionnelles sont des partenaires de médiation clés dans ce type d'efforts, car elles sont bien placées pour communiquer les résultats des dialogues de paix à leurs communautés afin de favoriser leur acceptation et leur soutien.[19] Travailler avec les autorités traditionnelles et religieuses sur ces sujets est particulièrement pertinent étant donné la capacité des groupes extrémistes à tirer profit des lignes de fracture locales qui sont souvent liées aux conflits pour l'accès aux ressources naturelles.[20]

Cela étant, nos recherches antérieures ont également montré que la légitimité de ces autorités est sérieusement remise en question. Premièrement, les structures d'autorité traditionnelles contemporaines semblent refléter les relations hiérarchiques (pré)coloniales qui sont de plus en plus rejetées par les groupes de statut inférieur, notamment les femmes et les jeunes. L'introduction relativement récente des élections municipales dans certaines régions a créé de nouvelles arènes où se joue désormais la compétition pour le pouvoir entre ces groupes. Les tensions qui en résultent sont susceptibles de tourner à la violence et elles ont conduit à des accusations de corruption et d'intéressement à l'encontre des autorités traditionnelles. Cette dynamique mine la perception qu'ont les communautés des autorités traditionnelles en tant qu'acteurs neutres et objectifs de la gouvernance, ce qui entrave probablement leurs efforts en matière de médiation et de résolution des conflits.[21]

Deuxièmement, l'insécurité et la présence de groupes armés non étatiques, de groupes d'autodéfense et d'organisations extrémistes violentes au Sahel affectent la manière de gouverner des autorités traditionnelles et religieuses. Les autorités des régions instables sont fortement incitées à s'allier à des groupes armés, soit pour protéger leur position contre de nouveaux concurrents (armés), soit pour assurer leur propre sécurité (et celle de leur communauté) ainsi que leur capacité à

gouverner.[22] Dans le même temps, les organisations extrémistes violentes ont un intérêt stratégique à s'engager auprès des autorités traditionnelles et religieuses, soit en les cooptant pour asseoir leur pouvoir sur le terrain, soit en ciblant ceux qui ne peuvent pas être facilement cooptés ou qui appartiennent à des réseaux alternatifs.[23] Cela remet sérieusement en question la capacité des autorités traditionnelles et religieuses à contribuer à la résilience des communautés face à l'extrémisme violent.

Cela pose donc la question de savoir comment la communauté internationale doit se positionner vis-à-vis des autorités traditionnelles et religieuses. Ces autorités peuvent-elles encore contribuer de manière significative à la résilience des communautés contre la radicalisation vers l'extrémisme violent ? Si tel est le cas, comment les responsables de la mise en œuvre pourraient-ils distinguer entre les autorités les mieux placées pour le faire et celles qui sont plus susceptibles d'être contraintes par des circonstances extérieures et/ou plus susceptibles d'avoir un effet néfaste ? Afin d'aider à contrer la menace que l'extrémisme violent fait peser sur les communautés du Sahel, cette recherche vise à mieux comprendre le rôle de ces autorités dans le renforcement et/ou l'affaiblissement de la résilience communautaire face à l'extrémisme violent. À cette fin, elle pose la question centrale de la recherche :

> **Les autorités traditionnelles et religieuses contribuent-elles ou affaiblissent-elles la résilience des communautés face à la radicalisation vers l'extrémisme violent dans les zones affectées par les organisations extrémistes violentes, et si oui, de quelle manière ?**

Compte tenu du fait que les dynamiques politiques et sécuritaires locales affectent probablement la contribution des autorités traditionnelles et religieuses à la résilience communautaire sur le terrain, ce rapport comparatif présente non seulement les réponses globales à ces questions, mais explore également les principales différences entre les diverses régions étudiées. Des analyses supplémentaires au niveau régional sont disponibles dans les cinq rapports régionaux qui l'accompagnent.[24]

Approche et objet de l'étude

Comme point de départ, cette étude examine si (et dans quelles régions) la gouvernance des autorités traditionnelles et religieuses contribue à la résilience générale des communautés. Nous suivons ainsi l'approche communautaire de l'OSCE en matière de lutte contre le terrorisme, selon laquelle la sécurité des communautés est étroitement liée à certaines caractéristiques clé de résilience, comme le fait que les membres de la communauté travaillent ensemble pour le bien (la sécurité) commun et qu'ils sont capables de « résister, de répondre et de se remettre d'un large éventail d'événements nuisibles et indésirables ».[25] Nous reconnaissons toutefois que l'extrémisme violent pose des défis particuliers à la résilience des communautés en raison du degré de violence et d'insécurité qu'il occasionne souvent. Afin de nous assurer que nous prêtons suffisamment attention aux dynamiques qui comptent le plus pour la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, nous nous attardons plus spécifiquement sur le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans la fourniture de la sécurité, la résolution des conflits et la prévention du recrutement par les organisations extrémistes violentes.

Sur la base d'un examen approfondi de la littérature, nous nous concentrons en particulier sur sept facteurs clés qui peuvent tous soit augmenter soit diminuer la contribution des autorités traditionnelles et religieuses à la résilience générale des communautés, ainsi que l'efficacité de leur efforts en matière de

résolution des conflits et de prévention du recrutement.[26] :

1. Légitimité : les autorités qui sont largement perçues comme légitimes sont probablement susceptibles de contribuer davantage à la résilience générale des communautés que les autorités illégitimes. Nous cherchons spécifiquement à savoir si les personnes interrogées font confiance à leurs autorités traditionnelles et religieuses et si ces dernières sont perçues comme travaillant pour le bénéfice de leurs communautés ou pour leur propre intérêt.
2. L'égalité de traitement : nous nous attendons à ce que les autorités qui accordent un traitement égal aux différents sous-groupes de leur communauté contribuent davantage à la résilience générale que celles qui sèment ou entretiennent la discorde entre les groupes. Nous examinons en particulier les différences de traitement entre les hommes et les femmes, les jeunes et les aînés, les riches et les pauvres, les éleveurs et les agriculteurs.
3. Relations avec les représentants de l'État/politisation : des liens étroits avec d'autres autorités peuvent fournir aux autorités traditionnelles et religieuses les moyens nécessaires pour gouverner. Cependant, lorsque ces liens étroits sont le résultat de (ou contribuent à) leur politisation, elles courent le risque de perdre leur statut normatif au sein de leurs communautés, ce qui peut nuire à leur capacité à gouverner.
4. Relations avec les acteurs armés : d'une part, les liens avec les acteurs armés, tels que les forces de police et de sécurité, les acteurs armés non étatiques ou les groupes d'autodéfense, peuvent fournir aux autorités traditionnelles et religieuses la sécurité et le pouvoir d'exécution nécessaires à leur travail.[27] Dans certains cas, la distinction peut même disparaître complètement. D'un autre côté, de tels liens peuvent renforcer les dynamiques violentes existantes, réduisant ainsi la résilience de la communauté dans son ensemble.
5. Multiplicité institutionnelle : d'une part, la présence d'un large éventail d'acteurs de la gouvernance, y compris d'autorités traditionnelles et religieuses, signifie qu'il existe de multiples voies auxquelles les citoyens peuvent avoir recours lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés (ce qui peut contribuer à la résilience). D'autre part, les différents acteurs de la gouvernance peuvent se faire concurrence et s'affaiblir mutuellement et/ou les citoyens peuvent monter les différents acteurs de la gouvernance les uns contre les autres, réduisant ainsi l'efficacité de la gouvernance (et, par extension, la résilience).
6. Rôle dans la gestion des ressources : lorsque les autorités traditionnelles et religieuses contrôlent l'accès aux ressources, ou lorsqu'elles sont considérées comme les autorités clés en matière de règlement des différends relatifs à ces ressources, elles peuvent être mieux placées pour contribuer à la résilience générale que lorsqu'elles n'occupent pas une telle position. Néanmoins, elles peuvent aussi être responsables de l'absence ou de la répartition inégale de ces ressources dans la communauté, ce qui nuit à la résilience générale de la communauté.
7. Rôle dans le renforcement de la communauté par la formation de récits/le renforcement de la cohésion sociale : les autorités traditionnelles et religieuses peuvent contribuer à la résilience générale en produisant activement des récits qui améliorent ou renforcent la cohésion sociale pendant les crises. Toutefois, si leurs récits sont négatifs, à la manière de ceux qui propagent l'exclusion, cela peut être dommageable à la résilience générale.

Lors des analyses, nous contrôlons les caractéristiques spécifiques des répondants (sexe, âge, ethnicité et niveau d'éducation) et les caractéristiques spécifiques de leurs communautés (région, situation sécuritaire

perçue, présence de conflits entre éleveurs et agriculteurs, présence de conflits fonciers, accessibilité générale des autorités traditionnelles et religieuses).

Sites de la recherche

La collecte de données a eu lieu de décembre 2020 à avril 2021 dans 29 municipalités sélectionnées à travers six régions différentes du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Les régions sélectionnées – Ménaka et Gao au Mali, Centre-Nord, Sahel et Est au Burkina Faso, et Tillabéri au Niger – sont toutes soumises à la présence d'organisations extrémistes violentes. Pour des raisons de sécurité, à la fois pour nos chercheurs locaux et pour nos participants à la recherche, nous avons sélectionné des municipalités qui sont sous la menace d'organisations extrémistes violentes mais qui n'ont pas été complètement investies par celles-ci. Afin d'assurer un certain degré de variance dans la résilience face aux groupes extrémistes violents, nous avons cherché à sélectionner au moins deux municipalités par région situées dans une zone connue pour abriter des groupes extrémistes violents et au moins deux municipalités un peu plus éloignées.[28]

Profil démographique

Au total, nous avons recueilli 1437 enquêtes et 656 entretiens semi-structurés avec des informateurs clés (EIC) dans les six régions entre octobre 2020 et avril 2021 (voir le tableau 1 pour un aperçu).

Pour l'enquête, nous avons appliqué une stratégie d'échantillonnage stratifié afin d'assurer la participation de trois groupes pertinents de répondants : 1) les jeunes, 2) les femmes, 3) les groupes minoritaires. Les groupes minoritaires pertinents ont été déterminés au préalable pour chaque municipalité sur la base de l'ethnicité, de la caste et de la religion.[29] Nous avons créé une enquête personnalisée pour chaque municipalité, ce qui signifie que nous avons pu interroger les minorités concernées dans chaque localité. Notre stratégie d'échantillonnage stratifié a permis d'inclure les femmes, différents groupes d'âge et différents groupes minoritaires dans la population de l'enquête. La figure i ci-dessous présente la distribution des répondants dans nos différentes catégories de répondants. Dans l'ensemble, nous avons réussi à garantir qu'au moins un tiers des répondants soit composé de femmes et qu'un tiers des répondants soit issu d'un groupe minoritaire. Nous avons également cherché à inclure différents groupes d'âge dans nos répondants.

Des entretiens avec des informateurs clés (EIC) ont été menés avec quatre catégories pertinentes d'acteurs : 1) les autorités traditionnelles (n = 144) ; 2) les autorités

Tableau 1 Collecte de données dans les régions

Pays	Région	Nombre d'enquêtes	Nombre d'entretiens
Burkina Faso	Centre-Nord	256	123
	Est	246	137
	Sahel	238	79
Mali	Gao	264	112
	Ménaka	193	82
Niger	Tillabéri	240	123

L'EXTRÉMISME VIOLENT REPRÉSENTE UN DÉFI PARTICULIER POUR LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE EN RAISON DU DEGRÉ DE VIOLENCE ET D'INSÉCURITÉ QU'IL IMPLIQUE

Figure i Données démographiques des répondants à l'enquête

Genre

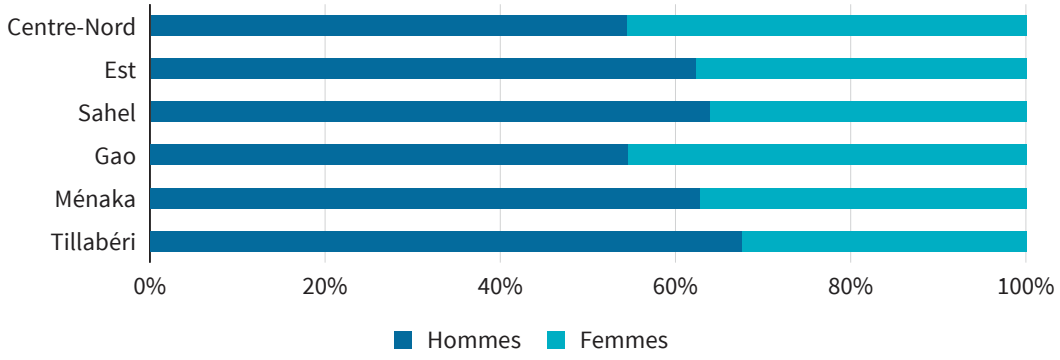

Âge

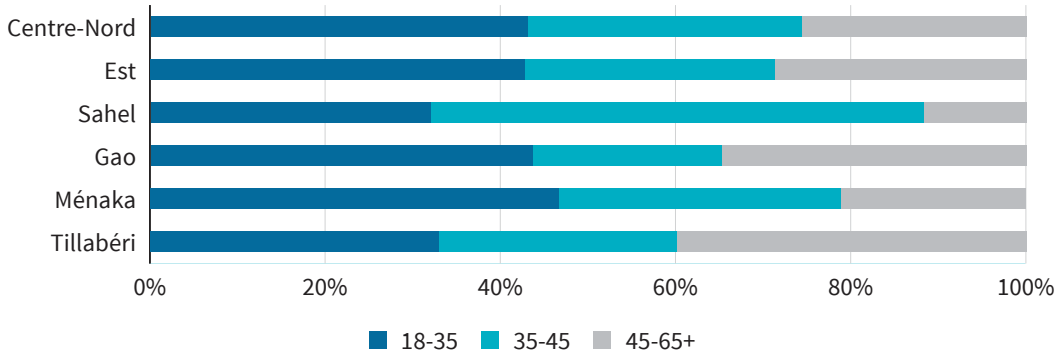

Statut mineur/majeur

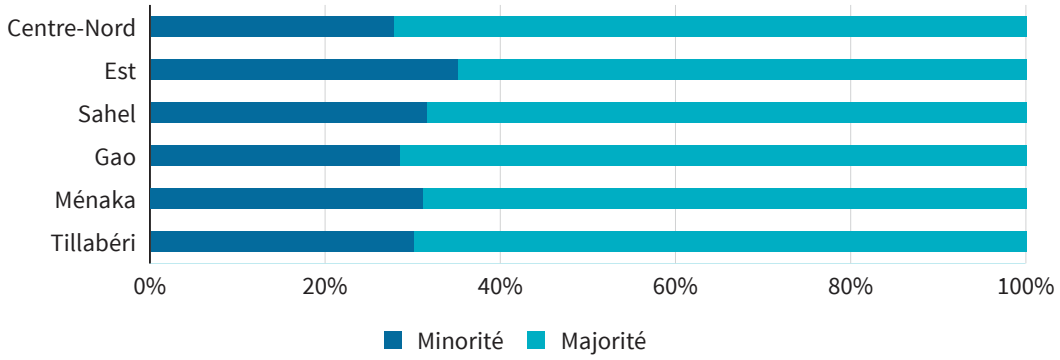

religieuses (n = 116) ; 3) d'autres acteurs importants présents dans la municipalité (n = 267), y compris des représentants de l'État (n = 123), des membres des forces de sécurité et de défense de l'État (n = 25), des membres de groupes armés non étatiques (n = 17), et des membres d'ONG et d'organisations de la société civile, y compris des femmes et des jeunes leaders (n = 102) ; et 4) des membres de la communauté d'âge, de sexe et d'ethnie différents (n = 129). Les figures ii et iii ci-dessous présente la répartition des EIC entre les différents types d'acteurs dans les six régions étudiées.

Figure ii Répartition des EIC entre les principales catégories d'acteurs

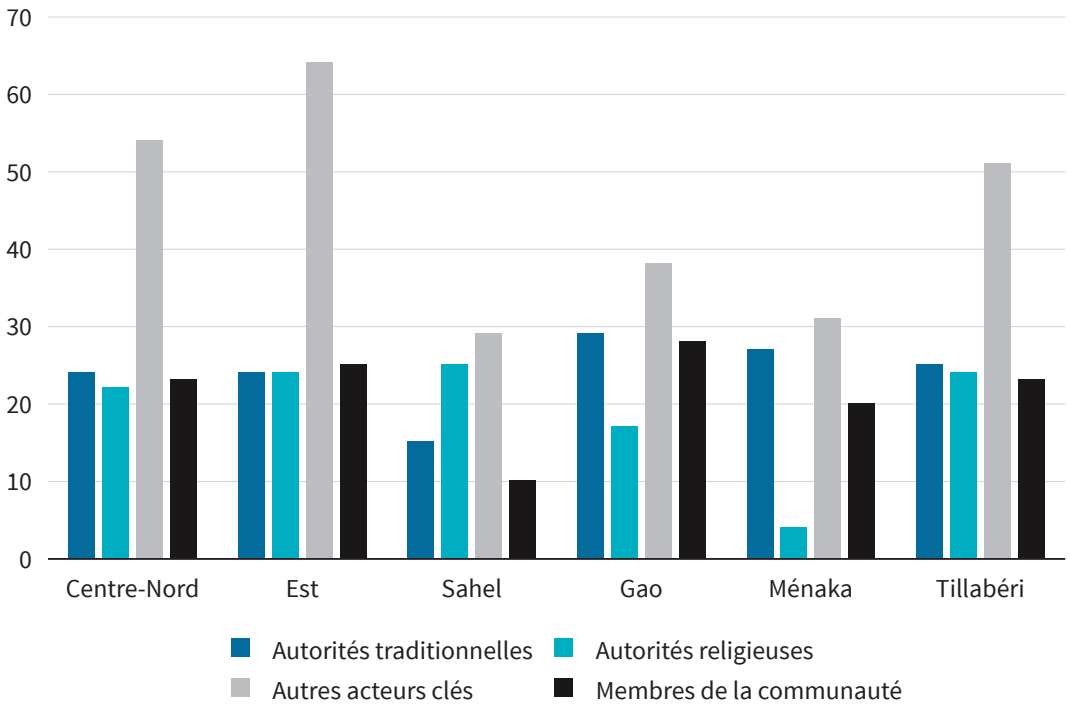

Figure iii Répartition des EIC entre les sous-catégories d'autres acteurs clés

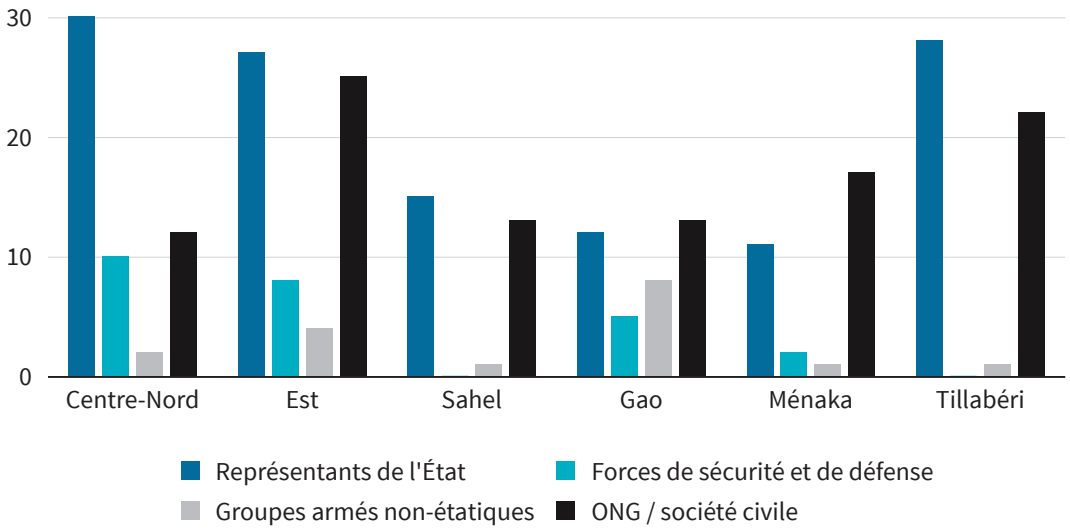

Les autorités traditionnelles comprennent principalement les chefs de quartier, les chefs de village et leurs représentants, ainsi que certaines autorités de haut niveau, comme les chefs de groupement, les chefs de canton, les dimas (rois) et les émirs. Compte tenu des caractéristiques démographiques des régions étudiées, les autorités religieuses sont principalement composées d'imams et de marabouts à Gao, Ménaka et Tillabéri, tandis que d'autres personnalités religieuses telles que des prêtres et des pasteurs ont également été interrogées dans les régions du Burkina Faso.

Structure du rapport

Le rapport est divisé en trois parties. Tout d'abord, la première partie étudie le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans la promotion de la résilience générale des communautés, notamment à travers leurs efforts destinés à fournir des services de base et une aide d'urgence, leur contribution à la sécurité et à la résolution des conflits, ainsi que leur rôle dans l'administration de la justice. Le rapport fournit un aperçu descriptif des efforts déployés par les autorités traditionnelles et religieuses dans ces domaines dans les six régions. La deuxième partie du rapport évalue la manière avec laquelle les autorités traditionnelles et religieuses assument ces rôles et l'impact que cela a sur la résilience générale des communautés. Une attention particulière est réservée à leur légitimité, à l'égalité de traitement des différents sous-groupes concernés dans leurs communautés, à leurs relations avec les représentants de l'État et à leurs relations avec les acteurs armés. Par la suite, la troisième partie du rapport se concentre sur les fonctions qui contribuent explicitement à renforcer la résilience face aux organisations extrémistes violentes, à savoir les mesures de sécurité et la résolution des conflits. Elle aborde également les efforts des autorités traditionnelles et religieuses en matière de prévention du recrutement (des jeunes) et identifie les facteurs clés qui contribuent à leur efficacité dans ces domaines. La conclusion rassemble les implications pour la programmation de réponses adéquates. Pour le chapitre sur la méthodologie de cette étude, veuillez consulter ici.

Encadré 1 Termes clés – tels qu'utilisés dans notre enquête

Résilience de la communauté : la capacité d'une communauté à résister, à réagir et à se remettre d'un large éventail d'événements nuisibles et indésirables.

Responsables politiques locaux : administration locale et hommes et femmes politiques élus localement.

Responsables politiques nationaux : administration centrale.

Acteurs armés : tous les acteurs armés étatiques et non étatiques présents localement. Cela englobe la police et les forces de sécurité de l'État, les groupes armés non étatiques tels que les groupes signataires de l'accord de paix malien, les groupes d'autodéfense et les initiatives de sécurité locales, les organisations extrémistes violentes et les bandits armés.

Résilience face à l'extrémisme violent : capacité à prévenir, résister et se remettre de la violence/des attaques extrémistes ainsi que de la radicalisation/du recrutement/du soutien aux organisations extrémistes violentes.[i]

i Organization for Security and Co-operation in Europe, 2014. « Preventing Terrorism and Countering Violent Extremism and Radicalization that Lead to Terrorism: A Community-Policing Approach. »

LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES CONTRIBUENT OU AFFAIBLISSENT-ELLES LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE FACE À L'EXTRÉMISME VIOLENT ?

PARTIE 1 – LE RÔLE DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES DANS LA RÉSILIENCE GÉNÉRALE

Afin de comprendre le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans la résilience générale, cette première partie du rapport explore les manifestations de la résilience générale des communautés dans les six régions concernées par cette étude et donne un aperçu des chocs auxquels les communautés sont confrontées et des réponses dont elles disposent. Elle se concentre ensuite sur le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans la promotion de la résilience générale des communautés dans les six régions, notamment par le biais de leurs efforts pour fournir des services de base et une aide d'urgence, pour contribuer à la sécurité et à la résolution des conflits, ainsi que dans l'administration de la justice.

Résilience générale dans les six régions

Afin d'évaluer dans quelle mesure les communautés possèdent une résilience générale, nous avons posé à nos répondants un certain nombre de questions tirées de l'enquête d'évaluation CART (Kit d'outils d'étude avancée de la résilience communautaire). Les questions de l'enquête couvrent quatre domaines : le lien et la bienveillance, les ressources, le potentiel de transformation et la gestion des catastrophes. Combinées, ces questions constituent un instrument fondé sur la théorie et les faits qui permet de mesurer la résilience des communautés face aux catastrophes, ainsi que leur adaptation aux incidents impliquant un grand nombre de victimes (voir l'annexe 1 pour un aperçu).[30] Les scores de la mesure de la résilience générale qui en résulte se situent sur une échelle de 0 à 55. La mesure est basée sur la perception qu'ont les personnes interrogées de leur communauté et doit donc être interprétée comme le degré de résilience que les personnes interrogées perçoivent de leur communauté.

La figure 1 montre la répartition de la résilience générale telle qu'elle est perçue dans les différentes régions. Les communautés du Centre-Nord et de Tillabéri sont généralement perçues comme étant les plus résilientes, tandis que nos répondants perçoivent leurs communautés respectives de l'Est et de Ménaka comme étant les moins résilientes. Le Sahel se situe quelque part entre ces deux extrêmes. Gao, qui se situe également dans cette catégorie intermédiaire, est un cas à part car il contient des municipalités avec certains des scores moyens de résilience les plus bas et les plus élevés de tout notre échantillon (voir Annexe 2).[31] Dans la mesure où Gao était perçue comme la région la plus dangereuse au moment de la collecte des données (examinée plus en détail dans la partie 3), cela montre que la situation sécuritaire ne suffit pas à expliquer la résilience générale des communautés.

Figure 1 Niveaux de résilience de chaque région

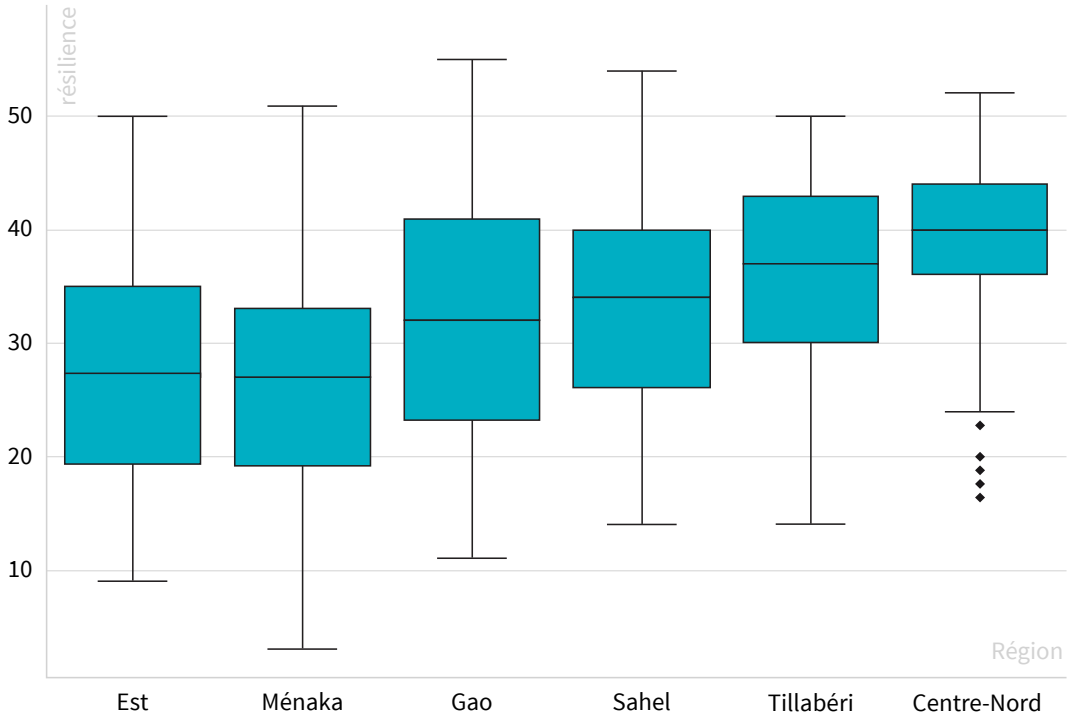

Chocs et réponses communautaires

Dans notre enquête, nous avons également demandé à nos répondants si leur ménage avait subi un choc – tel que des chocs climatiques ou économiques ou une recrudescence de violence – au cours des deux dernières années. La plupart des répondants ont répondu par l'affirmative, Gao (95 %) et le Centre-Nord (91 %) étant les plus touchés par ces chocs externes (voir la figure 2 ci-dessous). Les données complémentaires de l'enquête montrent que la récupération après les chocs, qui constitue l'une des dimensions de la résilience générale, diffère selon les régions, bien qu'elle soit assez faible dans l'ensemble. La région de Gao s'est révélée comme la moins résiliente, puisque seulement 9 % des personnes interrogées ont répondu que leur ménage avait pu se remettre complètement du choc. Le chiffre est un peu plus élevé pour le Burkina Faso, avec 23 % des répondants du Centre Nord, 24 % des répondants du Sahel et 27 % de la région Est affirmant que leur ménage ont pu se remettre complètement. Tillabéri (32 %) et, étonnamment, Ménaka (34 %) se sont avérés comme les plus résilientes face aux chocs externes.

Nous avons également demandé à nos répondants comment leurs ménages faisaient face à ce choc et nous avons constaté que les stratégies dominantes diffèrent selon les régions (voir la figure 3 ci-dessous). Tillabéri se singularise comme étant l'unique région où l'acceptation d'un travail supplémentaire est une stratégie de résilience importante, étant sans doute la seule stratégie constructive trouvée parmi les réponses de nos répondants car elle n'entraîne pas la destruction du capital du ménage. La stratégie de résilience plus négative consistant à utiliser ses propres économies est une stratégie largement dominante dans toutes les régions, sauf à Tillabéri. La vente ou l'abattage du bétail est une stratégie courante dans toutes les régions

Figure 2 Exposition et rétablissement complet après des chocs au cours des deux dernières années (par région)

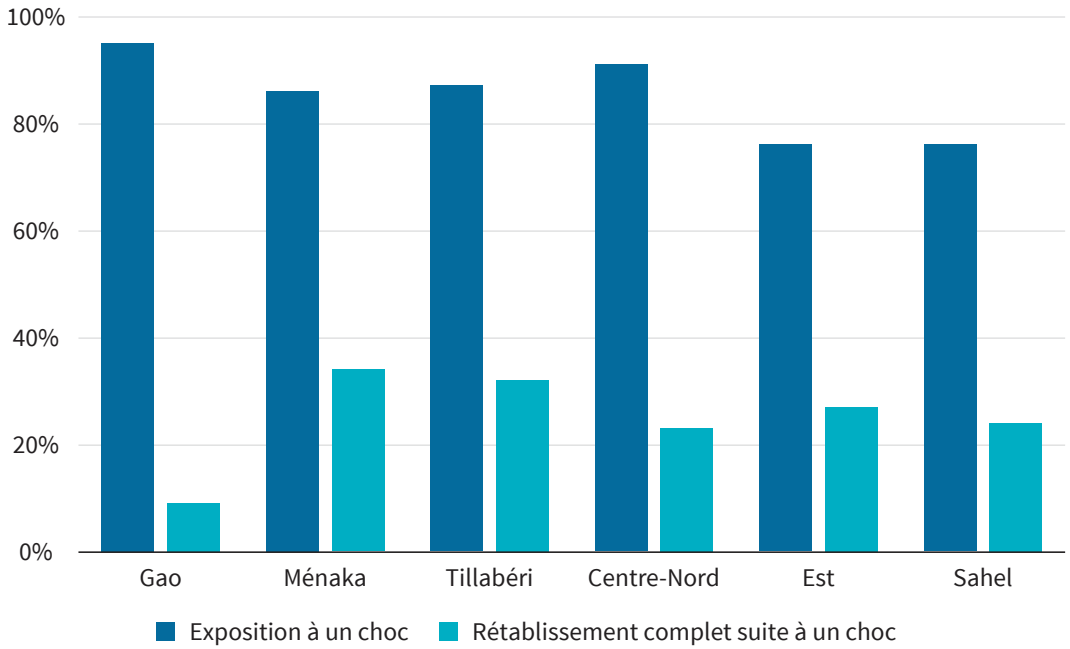

Figure 3 Comment les ménages font face aux chocs (par région)

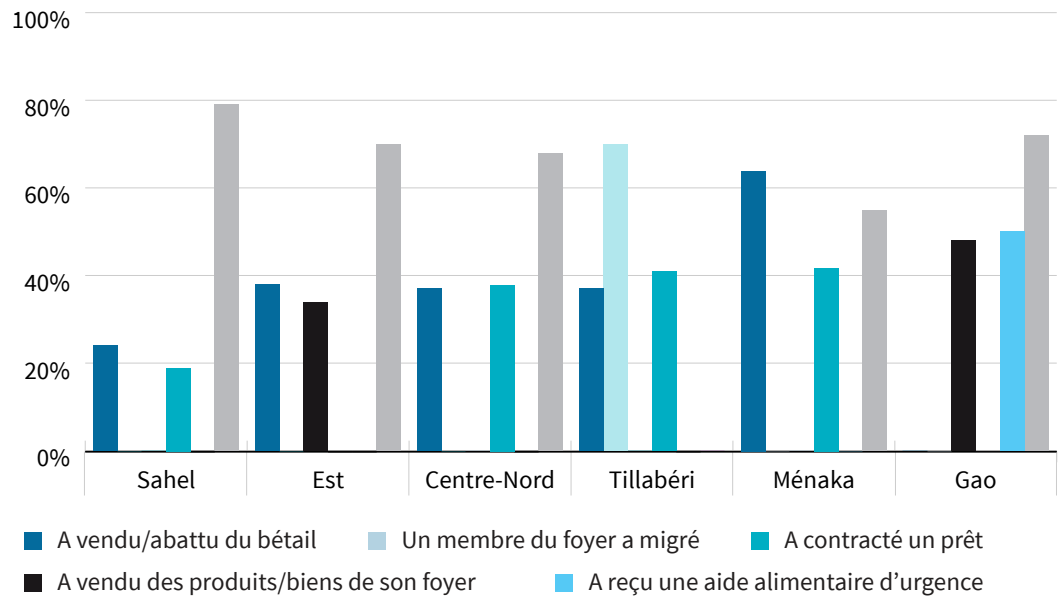

Figure 4 Personne/acteur clé ayant aidé les ménages à faire face aux chocs

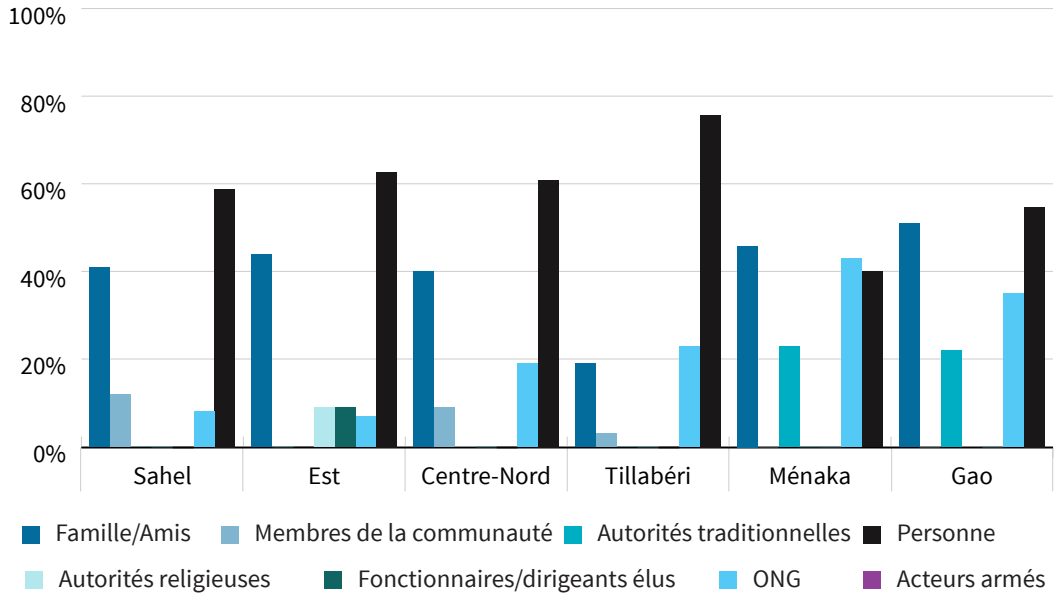

sauf à Gao. Les autres remèdes clés sont la contraction d'un prêt (Sahel, Centre-Nord, Tillabéri et Ménaka) et la vente de produits ou d'articles ménagers (Est, Gao). Par ailleurs, Gao se distingue comme la seule région où la réception d'une aide alimentaire d'urgence constitue une stratégie d'adaptation dominante. Le tableau général qui se dégage est celui d'une situation où les ménages de ces pays sont largement livrés à eux-mêmes lorsqu'il s'agit de faire face aux chocs externes.

Les réponses que nous avons reçues à la question de savoir quelles personnes ou acteurs clés ont aidé les ménages à affronter le choc externe dans leur communauté confirment également ce point de vue (voir Figure 4). Dans toutes les régions, à l'exception de Ménaka, une majorité de répondants soulignent que personne ne les a aidés (pour Ménaka, il s'agit de 40 % des répondants). En deuxième position viennent la famille et les amis, avec des parts presque aussi élevées dans toutes les régions sauf Tillabéri. Dans les régions de Tillabéri, de l'Est et du Sahel, les membres de la communauté jouent plus généralement un rôle mineur. Les ONG arrivent en deuxième position à Tillabéri, en troisième position à Ménaka, Gao et Centre-Nord, et en quatrième position dans l'Est et la région du Sahel. Les autorités traditionnelles sont un acteur important pour un quart des répondants à Ménaka et Gao uniquement, tandis que les autorités religieuses constituent le quatrième acteur important dans la région Est uniquement. Les fonctionnaires et/ou les dirigeants élus ne sont mentionnés comme des alliés mineurs que dans la région de l'Est. Les principaux alliés en période de choc sont donc les réseaux de ces personnes ou de leurs communautés.

Il ne faut cependant pas en déduire que les autorités traditionnelles et religieuses ne sont pas des acteurs pertinents lorsqu'il s'agit de favoriser la résilience des communautés, ou qu'elles ne le font que dans un nombre restreint de régions. Il se peut que leur mandat ne consiste pas tant à soutenir les communautés face aux chocs externes, mais que leur contribution à la résilience découle davantage de leurs fonctions clés de médiateurs et d'administrateurs de la justice.

Pour étudier le bien-fondé de cette hypothèse, nous avons effectué une analyse de régression afin d'examiner l'effet des fonctions des

autorités traditionnelles et religieuses sur la résilience générale des communautés (voir annexe 3 pour le tableau de régression).[32] Nous avons inclus cinq types de fonctions différentes : 1) la fourniture de services de base, 2) la fourniture d'aide, 3) la sécurité, 4) la résolution des conflits (au sein de la communauté et avec d'autres communautés), et 5) l'administration de la justice. L'analyse montre que le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans ces domaines contribue de manière significative à la résilience générale de la communauté, bien que pour certains domaines, le type d'autorité auquel on s'intéresse revêt un caractère important. Les sections suivantes explorent ces résultats plus en détail.

Fourniture de services de base

Les autorités traditionnelles et religieuses sont rarement celles vers lesquelles les gens se tournent pour obtenir des services de base, comme la nourriture, la santé et l'éducation. Seuls 3,34 % des répondants indiquent qu'ils se tournent vers les autorités traditionnelles et 1,39 % vers les autorités religieuses lorsqu'ils ont besoin de tels services. Le fait que l'autosuffisance soit prédominante dans les régions étudiées apparaît à nouveau très clairement, puisque 34,31 % des répondants indiquent qu'ils comptent sur leur famille et leurs amis pour obtenir des services de base et 22,27 % des répondants indiquent qu'ils n'ont personne sur qui compter. Alternativement, les répondants se tournent vers les fonctionnaires de l'État (15,24 %) et les ONG (11,48 %).

Tableau 2 Acteur vers lequel vous vous tournez pour la fourniture de services de base[i]

Famille/amis	34.31 %	**Fonctionnaires de l'État**	15.24 %
Membres de la communauté	3.62 %	**ONGs**	11.48 %
Aînés	0.21 %	**Personne**	22.27 %
Autorités traditionnelles	3.34 %	**Acteurs armés**	0,35 %
Autorités religieuses	1.39 %	**Autres**	6.68 %

i Aucune réponse: 1,11 %

Figure 5 Acteurs communautaires contactés pour la fourniture de services de base (par région)

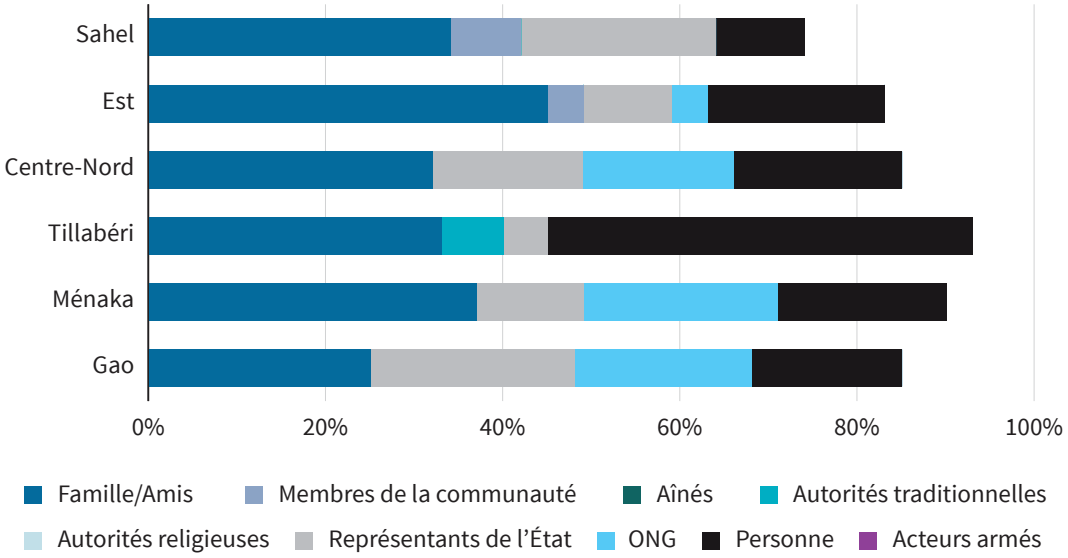

La figure 5 confirme ces résultats et montre que des différences mineures existent entre les six régions. La grande majorité des personnes interrogées n'ont personne vers qui se tourner ou comptent sur leur famille et leurs amis. Les acteurs étatiques, tels que les fonctionnaires et les dirigeants élus, ainsi que les ONG sont d'importants prestataires de services supplémentaires. Les autorités traditionnelles ne sont mentionnées comme étant des acteurs pertinents soutenant la fourniture de services de base qu'à Tillabéri. Cela s'explique probablement par le fait que, parmi les trois pays étudiés, c'est au Niger que les autorités traditionnelles ont été le plus fortement intégrées aux structures formelles de l'Etat et que, de ce fait, elles ont comparativement un mandat plus important lorsqu'il s'agit de s'impliquer dans la fourniture de services de base.

Notre modèle de régression (Annexe 3) montre toutefois que le nombre limité de répondants qui se tournent vers les autorités traditionnelles et religieuses pour la fourniture de services de base perçoivent leurs communautés comme plus résilientes que ceux qui ne le font pas. Cela suggère que la fourniture de services de base est un moyen par lequel ces autorités peuvent contribuer à la résilience de leur communauté.[33]

Distribution de l'aide d'urgence

Les autorités traditionnelles et religieuses sont plus actives lorsqu'il s'agit de distribuer l'aide d'urgence. Près de la moitié de nos répondants indiquent que les autorités traditionnelles sont impliquées dans de telles activités, tandis qu'un tiers des répondants indiquent que c'est le cas pour les autorités religieuses (voir tableau 3 ci-dessous). Là encore, des différences existent entre les différentes régions (voir la figure 6 ci-dessous). Les autorités traditionnelles sont particulièrement impliquées dans la distribution de l'aide d'urgence à Gao, Tillabéri et dans le Centre-Nord. Elles sont perçues comme étant les plus absentes à ce niveau au Sahel. Les autorités religieuses sont également assez fortement impliquées dans la distribution de l'aide d'urgence dans le Centre-Nord, et plus absentes à Tillabéri et au Sahel.

Cependant, dans une perspective de programmation destinée à prévenir et lutter contre l'extrémisme violent, le rôle des autorités traditionnelles dans ce domaine peut probablement être largement ignoré. Notre analyse de régression (annexe 3) ne montre pas que les autorités traditionnelles contribuent de manière significative à la résilience générale de la communauté lorsqu'elles s'engagent dans la distribution de l'aide d'urgence, cela étant uniquement le cas des autorités religieuses. Néanmoins, il peut y avoir des raisons humanitaires de s'engager avec les autorités traditionnelles et religieuses dans ce domaine, car elles tiennent souvent lieu d'acteurs clés pouvant sécuriser l'accès et les informations sur les communautés locales. Comme expliqué plus en détail dans la partie 2, il faut veiller à ce que les autorités remplissent ce rôle de manière transparente et responsable afin que leur travail de distribution de l'aide ne mette pas en péril leur légitimité.

Tableau 3 Mesure dans laquelle les autorités traditionnelles et religieuses sont impliquées dans la distribution de l'aide d'urgence

	Autorités traditionnelles[i]	Autorités religieuses[ii]
Pas du tout	13.5 %	16.56 %
Un peu	36.53 %	45.37 %
Beaucoup	46.83 %	34.93 %

i Aucune réponse: 3,13 %
ii Aucune réponse: 3,13 %

Figure 6 Degré d'implication des autorités traditionnelles et religieuses dans la distribution de l'aide d'urgence (par région)

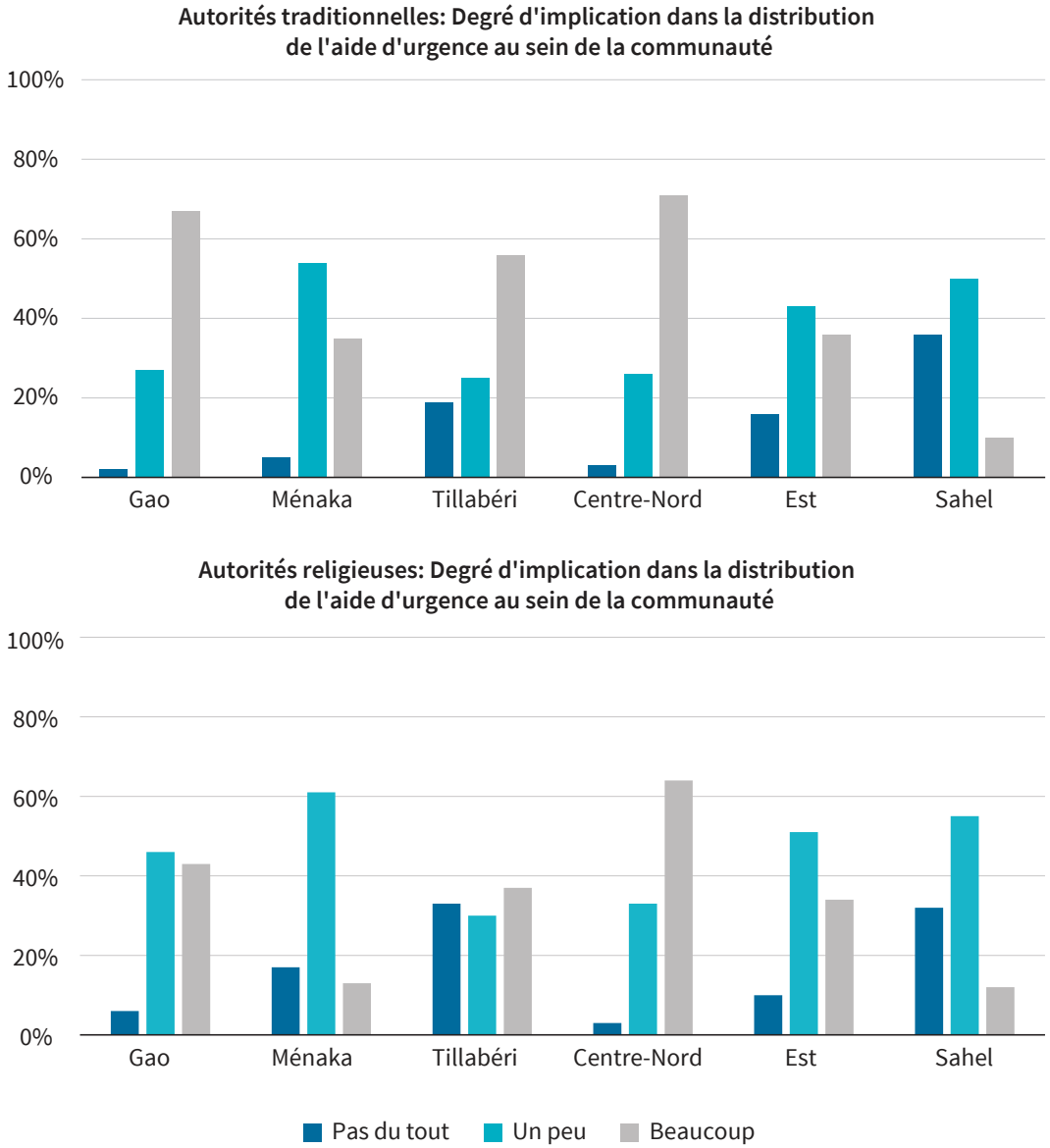

La sécurité

S'agissant de la sécurité, les autorités traditionnelles sont perçues comme des acteurs beaucoup plus pertinents que dans le domaine de la fourniture de services de base. En effet, un cinquième des personnes interrogées indiquent qu'elles se tourneraient vers les autorités traditionnelles lorsqu'elles ont besoin de sécurité.[34] Elles n'arrivent qu'en deuxième position derrière les acteurs armés, catégorie qui regroupe la police, les forces de sécurité, les groupes d'autodéfense et/ou les groupes armés non étatiques (comme la coalition de la Plateforme et la Coordination des Mouvements de l'Azawad, CMA, au Mali).[35] Les autorités religieuses n'apparaissent sont pas comme un acteur pertinent, avec seulement 3,69 % des répondants déclarant qu'ils se tourneraient vers ces acteurs pour assurer leur sécurité.[36] Ces conclusions se reflètent dans nos résultats de régression, lesquels montrent que, tandis que la disponibilité des autorités traditionnelles pour assurer la sécurité contribue de manière significative à la résilience générale de la communauté, le rôle des autorités religieuses dans ce domaine n'apporte pas de contribution significative.

La disponibilité des autorités traditionnelles pour assurer la sécurité diffère légèrement selon les régions. Les répondants considèrent les autorités traditionnelles comme des acteurs importants à contacter afin d'assurer la sécurité à Tillabéri (50 %) et à Gao (42 %). Elles jouent un rôle mineur dans ce domaine à Ménaka (15 %), dans le Centre-Nord (9 %) et l'Est (9 %), où une plus grande part des répondants s'adressent directement aux acteurs armés (voir Figure 7 ci-dessous). Au Sahel, les répondants ne se tournent pas du tout vers les autorités traditionnelles. Cela s'explique probablement par le fait que, contrairement aux autorités traditionnelles d'autres régions qui entretiennent des liens étroits avec les forces de sécurité de l'Etat (Niger), avec les signataires armés de l'accord de paix (Mali) et avec les forces d'autodéfense (régions Centre-Nord et Est du Burkina Faso), les autorités traditionnelles du Sahel n'ont pas développé de relations aussi fortes (comme examiné plus en détail dans le chapitre régional sur le Sahel). Cela peut expliquer les raisons pour lesquelles elles sont considérées comme de moins bons alliés en matière de sécurité, car elles n'ont pas les contacts réels avec les acteurs chargés de l'application de la loi qui pourraient les aider à faire face aux menaces potentielles pour la sécurité et/ou elles ne sont pas capables de servir d'intermédiaires avec ces acteurs de la sécurité.

Tableau 4 Acteur vers lequel vous vous tournez pour assurer votre sécurité

Famille/amis	9.05 %	**Fonctionnaires de l'Etat**	9.32 %
Membres de la communauté	4.11 %	**ONGs**	0.21 %
Aînés	0.84 %	**Personne**	6.4 %
Autorités traditionnelles	21.36 %	**Acteurs armés**	42.59 %
Autorités religieuses	3.69 %	**Autres**	1.74 %

i Aucune réponse: 0,7 %

Figure 7 Acteurs communautaires contactés pour la fourniture de sécurité (par région)

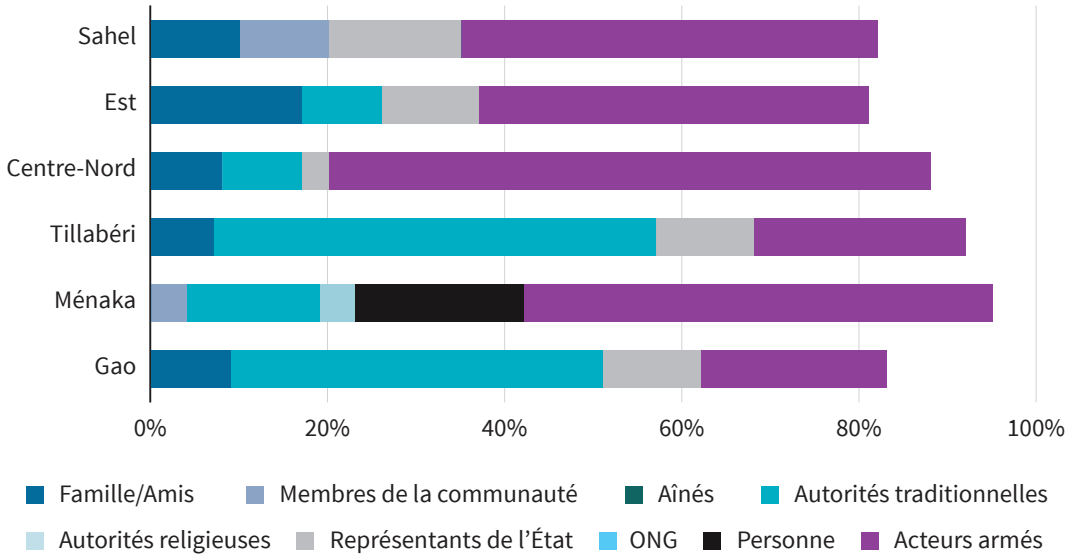

Résolution des conflits

En matière de résolution des conflits, les personnes interrogées désignent les autorités traditionnelles comme le premier acteur à contacter. Leurs efforts dans ce domaine contribuent de manière significative à la résilience générale de la communauté (voir l'analyse de régression à l'annexe 3).[37] Dans l'ensemble de nos données, 44,61 % des répondants indiquent qu'ils se tournent vers les autorités traditionnelles pour résoudre les conflits au sein de la communauté.[38] En outre, 50,40 % des personnes interrogées notent que les autorités traditionnelles sont des acteurs qui soutiennent les efforts de résolution des conflits menés par d'autres acteurs.[39] La police, les forces de sécurité et/ou les groupes armés (tels que la coalition de la Plateforme et la CMA au Mali) arrivent en deuxième position, mais l'écart entre eux est assez important, puisque seulement 15,87 % des répondants indiquent qu'ils se tourneraient vers ce deuxième type d'acteurs pour résoudre les conflits.[40] Nos données qualitatives confirment que les autorités traditionnelles sont généralement les premiers acteurs responsables de la résolution des conflits, en particulier dans les domaines de la terre, des conflits entre agriculteurs et éleveurs, et des conflits matrimoniaux et d'héritage. Il est relativement courant pour les personnes interrogées de s'adresser d'abord aux autorités traditionnelles et de ne porter leurs conflits devant la police, la gendarmerie ou le système judiciaire qu'une fois cette voie épuisée.

Les autorités religieuses arrivent en troisième position, avec 8,35 % des répondants qui se tournent vers les autorités religieuses en tant qu'acteurs clés de la résolution des conflits.[41] Près de la moitié de nos répondants (48,52 %) notent que les autorités religieuses sont également des acteurs qui soutiennent les efforts de résolution des conflits menés par d'autres acteurs.[42] Nos données qualitatives montrent, par exemple, que les autorités religieuses peuvent avoir un siège ou un rôle consultatif dans les mécanismes de résolution des conflits tels que les commissions foncières au Niger.

Une exploration des données (voir Figures 8 et 9 ci-dessous) montre qu'il existe des différences importantes entre les régions. Les autorités traditionnelles sont très majoritairement

Tableau 5 Acteur vers lequel vous vous tournez pour résoudre les conflits au sein de votre communauté/avec d'autres communautés[i]

Famille / amis	7,38 % / 3,97 %	**Fonctionnaires de l'Etat**	5,71 % / 12,46 %
Membres de la communauté	5,64 % / 3,48 %	**ONGs**	0,56 % / 0,7 %
Aînés	5,29 % / 4,11 %	**Personne**	1,95 % / 2,85 %
Autorités traditionnelles	44,61 % / 43,98 %	**Acteurs armés**	15,87 % / 10,86 %
Autorités religieuses	8,35 % / 6,75 %	**Autres**	3,27 % / 4,38 %

i Aucune réponse: 1,39 %/6,47 %

Figure 8 Acteurs communautaires contactés pour la résolution de conflits au sein de la communauté (par région)

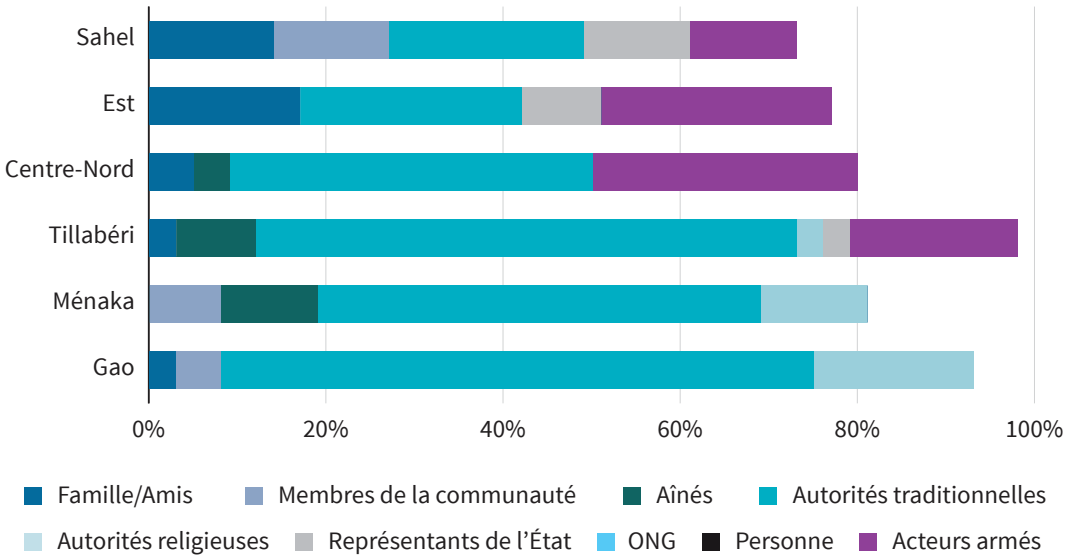

Figure 9 Acteurs communautaires contactés pour la résolution de conflits en dehors de la communauté (par région)

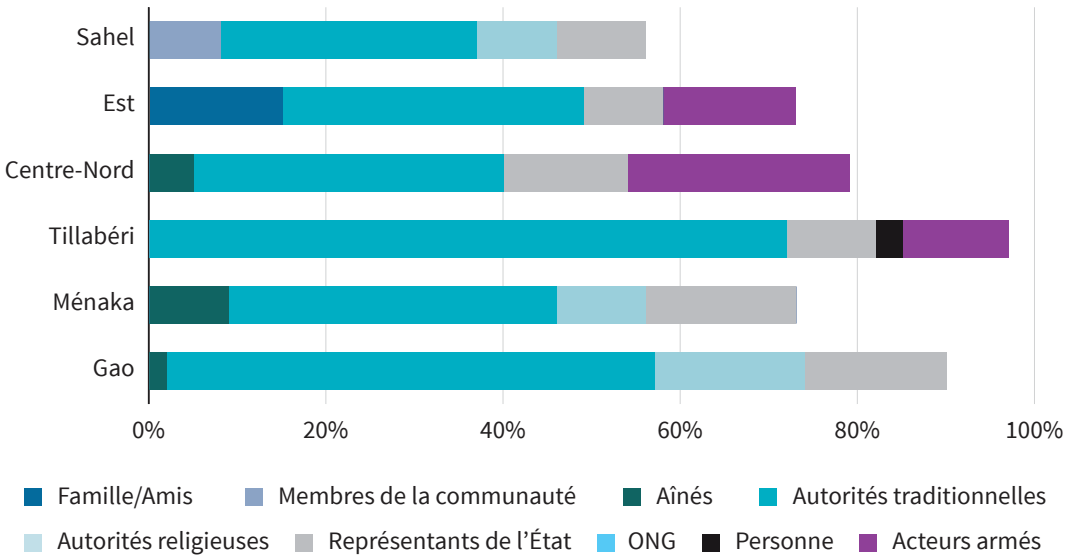

identifiées comme étant les acteurs vers lesquels les répondants se tournent pour la résolution des conflits intra-communautaires à Gao (67 %), Tillabéri (61 %) et Ménaka (50 %). En revanche, les autorités religieuses jouent un rôle mineur dans la résolution des conflits dans ces régions. Les scores des autorités traditionnelles sont plus faibles pour les régions situées au Burkina Faso, l'Est (25 %) et le Sahel (22 %) ayant des scores particulièrement bas. Les acteurs armés sont presque aussi importants ici. Nos données qualitatives confirment qu'ici, le premier recours peut également être de s'adresser à la police, à la gendarmerie, voire à des groupes d'autodéfense. Ces derniers ont fini par jouer un rôle important dans les réseaux de gouvernance locale, au cours de ces dernières années (une dynamique examinée plus en détail dans les chapitres régionaux du Burkina Faso). Néanmoins, il faut signaler que, malgré leurs scores relativement plus faibles, les autorités traditionnelles restent les acteurs les plus importants contactés pour la résolution des conflits dans ces régions.

Les scores diffèrent quelque peu en ce qui concerne le rôle joué par les autorités traditionnelles dans la résolution des conflits en dehors de la communauté, par exemple lorsque différentes communautés s'affrontent pour l'accès aux ressources naturelles. Les autorités traditionnelles de Tillabéri (72 %) dépassent celles du Mali en tant qu'acteurs les plus importants contactés par nos répondants dans ce domaine. Il ressort de ces données que les autorités traditionnelles de Tillabéri sont des alliés plus importants encore dans la gestion des conflits à l'extérieur du village qu'à l'intérieur de celui-ci. En ce qui concerne le Mali, l'importance des autorités traditionnelles chute à 55 % à Gao et 37 % à Ménaka. Une dynamique similaire est visible dans le Centre-Nord. Pour les autres régions du Burkina Faso, les scores restent relativement similaires.

Administration de la justice

L'accès à la justice est un autre domaine dans lequel les autorités traditionnelles et religieuses apparaissent comme des acteurs clés. Les personnes interrogées désignent les autorités traditionnelles comme étant le premier acteur vers lequel elles se tournent pour rendre la justice, bien que les chiffres ne soient pas aussi élevés que pour la résolution des conflits, avec seulement 26,86 % de nos répondants déclarant avoir recours à ces autorités. Leur rôle de soutien dans le domaine de la justice semble plus pertinent, puisque 52,29 % des personnes interrogées déclarent que les autorités traditionnelles ont ce rôle de soutien. Les autorités religieuses jouent un rôle plus important dans l'administration la justice que dans la résolution des conflits, avec 19 % des répondants qui affirment que ces autorités sont des acteurs clés dans ce domaine. En outre, 48,52 % des

Tableau 6 Acteur vers lequel vous vous tournez pour obtenir justice[i]

Famille/amis	7.59 %	**Fonctionnaires de l'État**	15.8 %
Membres de la communauté	2.78 %	**ONGs**	0.14 %
Aînés	0.84 %	**Personne**	3.06 %
Autorités traditionnelles	26.86 %	**Acteurs armés**	17.19 %
Autorités religieuses	19 %	**Autres**	5.64 %

i Aucune réponse : 1,11 %

personnes interrogées indiquent que les autorités religieuses soutiennent les efforts des autres acteurs en matière de justice. La police, les forces de sécurité et/ou les groupes armés (tels que la coalition de la Plateforme et la CMA au Mali) arrivent en troisième position (17,19 %), suivis de près par les représentants de l'Etat (15,80 %). Cela montre à quel point l'offre en matière de justice est dispersée parmi un large éventail d'acteurs. Cela peut également expliquer pourquoi le rôle des autorités traditionnelles dans le domaine de la justice n'apparaît pas comme un facteur explicatif significatif de la variance de la résilience générale des communautés (voir annexe 3).[43]

Là encore, des différences importantes existent entre les régions (voir la figure 10 ci-dessous). Les principaux acteurs de l'administration de la justice à Tillabéri sont les autorités traditionnelles (66 %), alors que les autorités religieuses (77 %) arrivent en tête à Ménaka. A Gao, les deux types d'autorités sont des acteurs importants de l'administration de la justice, les autorités traditionnelles étant choisies par 49 % et les autorités religieuses par 32 % des répondants. Au Burkina Faso, l'administration de la justice est réparti entre les représentants de l'Etat, les acteurs de la sécurité et, étonnamment, la famille et les amis. Les acteurs de la sécurité sont les plus impliqués dans le Centre-Nord (31 %) et dans l'Est (30 %), ce qui indique probablement le rôle important de gouvernance joué par les groupes d'auto-défense dans ces régions (et la question des sanctions extra-judiciaires que cela crée). Au Sahel, les représentants de l'Etat sont plus importants que les acteurs de la sécurité (27 % contre 15 %), ce qui reflète probablement l'absence relative de groupes d'auto-défense dans cette région.

Implications pour la programmation

L'image qui en ressort est celle d'une gouvernance absente (comme c'est le cas pour la fourniture de services de base) ou entre les mains des autorités traditionnelles et religieuses et des acteurs de la sécurité, plutôt qu'entre celles des acteurs étatiques. Les agents de l'État ne se classent au premier rang dans aucun domaine lorsqu'il s'agit de remplir

Figure 10 Acteurs communautaires contactés pour l'administration de la justice (par région)[i]

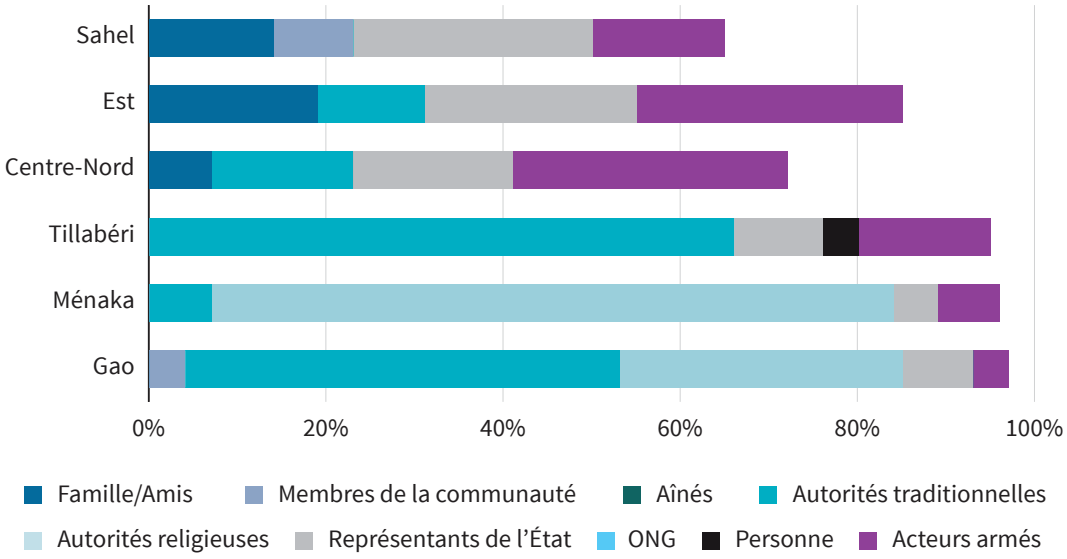

i Cinq acteurs sont répertoriés pour Gao car à la fois les membres de la communauté et les acteurs armés ont été sélectionnés par 4 % des répondants.

ces fonctions de gouvernance de base. Cela explique pourquoi l'exercice de ces fonctions par les autorités traditionnelles contribue de manière significative à la résilience des communautés. Les autorités traditionnelles, et les autorités religieuses dans une moindre mesure, sont les principaux acteurs contactés lorsqu'il s'agit de résoudre un conflit, et sont également des acteurs importants dans les domaines de la sécurité et de la justice. Cela renforce le rôle vital qu'une approche pansociale, impliquant l'ensemble de la société, joue dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent. Plutôt que de se concentrer sur des mesures antiterroristes conventionnelles axées sur la sécurité, dans lesquelles les acteurs étatiques sont les principaux interlocuteurs, la programmation doit refléter les rôles qu'un large éventail d'acteurs locaux peuvent jouer et jouent effectivement afin de mettre en œuvre une approche holistique permettant de renforcer la résilience des communautés face à la menace croissante de l'extrémisme violent.

Dans une certaine mesure, cette approche peut capitaliser sur le rôle des autorités traditionnelles en tant qu'intermédiaires entre les citoyens et l'État. Mais bien souvent, elle peut aussi refléter le fait que les autorités traditionnelles sont devenues des agents de liaison entre les citoyens et les forces de sécurité dominantes présentes dans les régions (qu'il s'agisse des forces de sécurité de l'État au Niger, de la coalition de la Plateforme et de la CMA au Mali, et de la police et des groupes d'autodéfense au Burkina Faso). Cette dynamique peut également fournir une explication alternative à la raison pour laquelle les autorités traditionnelles sont devenues des cibles privilégiées des organisations extrémistes violentes dans la région. Ce n'est peut-être pas parce qu'elles sont considérées comme des représentants de l'État, mais plutôt parce qu'elles sont considérées comme des acteurs de la gouvernance capables d'organiser des réponses collectives de sécurité et de justice au niveau local. Comme examiné plus en détail dans la troisième partie, les autorités traditionnelles et religieuses sont également devenues des interlocuteurs clés en matière de sécurité pour les populations qui craignent désormais de s'adresser aux acteurs étatiques accusés de violations des droits humains et d'exécutions extrajudiciaires. Dans le même temps, leur rôle n'est pas totalement exempt de problèmes, car elles sont souvent coupables de renforcer le ciblage ethnique au sein des initiatives locales d'autodéfense.

Une autre considération qui apparaît clairement est que la contribution des autorités traditionnelles et religieuses à la résilience va au-delà du rôle qu'elles peuvent ou non jouer dans la réponse aux chocs ou la fourniture d'aide. Par extension, inclure ces autorités dans des programmes axés sur la fourniture d'aide n'est peut-être pas le moyen le plus efficace de tirer profit de leurs contributions à la résilience au niveau local. Comme le montre la deuxième partie de ce rapport, cela pourrait même être contre-productif, car le détournement de l'aide par les autorités traditionnelles et religieuses pour leur propre compte et celui de leur famille et de leurs amis fait partie des principaux griefs des populations à leur égard.

Au lieu de cela, la programmation pourrait capitaliser sur les principaux atouts des autorités traditionnelles et religieuses, comme la contribution à la fourniture de services de base à Tillabéri, et la résolution des conflits à Gao, Tillabéri et Ménaka. Pour l'administration de la justice, il est plus logique d'impliquer les autorités religieuses à Ménaka. De même, il serait plus judicieux que les programmes en matière de justice dans la région du Sahel ne soient pas trop concentrés sur les autorités traditionnelles.

LA PROGRAMMATION DOIT REFLÉTER LES RÔLES QU'UN ÉVENTAIL DIVERS D'ACTEURS LOCAUX JOUENT ET PEUVENT JOUER

LA RÉSILIENCE EST ACCRUE LORSQUE LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES SONT VUES COMME ŒUVRANT AU PROFIT DE LEURS COMMUNAUTÉS

PARTIE 2 – **PERFORMANCE DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES ET RÉSILIENCE GÉNÉRALE**

Après avoir défini quand et comment les autorités traditionnelles et religieuses contribuent à la résilience générale de la communauté par le biais des fonctions qu'elles exercent, cette partie du rapport examine l'influence des modes de gouvernance des autorités traditionnelles et religieuses sur la résilience. Nos conclusions (voir l'annexe 4 pour les résultats de l'analyse de régression) confirment que quatre des sept facteurs que nous avons identifiés dans l'introduction sur la base d'un examen approfondi de la littérature ont un impact significatif sur la résilience générale de la communauté, avec des résultats similaires pour les deux types d'autorités.[44]

1. Légitimité :
   - lorsque les autorités traditionnelles et religieuses sont perçues comme travaillant dans l'intérêt de leurs communautés, plutôt que dans leur propre intérêt ou celui de leurs amis et de leurs familles, cela augmente considérablement les scores de résilience générale.
   - une plus grande confiance dans les autorités traditionnelles et religieuses entraîne des niveaux de résilience communautaire nettement plus élevés.
2. Égalité de traitement :
   - l'égalité de traitement des différents sous-groupes se traduit par une résilience nettement plus importante.[45]
   - le traitement préférentiel d'un groupe par rapport à d'autres (femmes, aînés, éleveurs) se traduit par une résilience nettement moindre.[46]
3. Liens avec les représentants locaux de l'État/politisation :
   - la résilience est significativement plus faible lorsque les fonctionnaires locaux sont perçus comme ayant une grande influence sur les autorités traditionnelles et religieuses. [47]
4. Liens avec les acteurs armés :
   - la résilience est nettement plus élevée lorsque la police ou les forces de sécurité de l'État ont une grande influence sur les autorités traditionnelles et religieuses.
   - la résilience est nettement plus faible lorsque les groupes d'autodéfense ou les initiatives locales de sécurité ont une grande influence sur les autorités traditionnelles et religieuses.

Comme le montre l'analyse ci-dessous, il existe toutefois des différences importantes

Tableau 7 Perception de l'intérêt que les autorités traditionnelles et religieuses servent

	Autorités traditionnelles[i]	Autorités religieuses[ii]
Leur propre intérêt (celui de leur famille)	27.84 %	8 %
L'intérêt de leur communauté	69.17 %	89 %

i Aucune réponse: 2,99 %
ii Aucune réponse: 3 %

entre les régions en ce qui concerne la performance des autorités traditionnelles vis-à-vis de ces indicateurs.

Légitimité

En ce qui concerne la légitimité, nous avons cherché à savoir dans quelle mesure nos répondants font confiance à leurs autorités coutumières et s'ils ont l'impression qu'elles œuvrent pour leur propre bénéfice ou pour celui de leurs communautés. Pour cela, nous avons utilisé l'apprentissage par arbre de décision, qui est une méthode d'apprentissage automatique permettant d'identifier, de classer, et d'aisément interpréter les meilleurs prédicteurs d'une variable de résultat donnée. L'analyse qui en résulte (voir annexe 6) montre que sur plus de 60 variables, le fait que les autorités traditionnelles soient perçues comme servant l'intérêt de la communauté plutôt que le leur est le meilleur prédicteur d'une résilience communautaire élevée dans l'ensemble.

Nous avons ensuite cherché à savoir dans quelle mesure les autorités traditionnelles et religieuses sont perçues comme œuvrant dans l'intérêt de la communauté (voir le tableau 7). Dans l'ensemble, une nette majorité des répondants (69,17 %) donne une réponse favorable dans le cas des autorités traditionnelles. Les autorités religieuses ont une réputation encore plus marquée d'œuvrer pour l'intérêt de la communauté, comme l'affirment 89 % des répondants.

Néanmoins, les scores des autorités traditionnelles relatifs à cette variable diffèrent selon les régions incluses dans cette étude (voir Figure 11 ci-dessous). Au Burkina Faso, les autorités traditionnelles sont très majoritairement perçues comme servant les intérêts de la communauté plutôt que les leurs . Une grande majorité des répondants l'affirment dans le Centre-Nord (91 %), le Sahel (80 %) et l'Est (71 %). Les autorités traditionnelles sont également perçues comme œuvrant principalement dans l'intérêt de leurs communautés dans la région de Tillabéri au Niger (78 %). En revanche, le tableau est plus sombre au Mali. À Gao, seuls 54 % des répondants considèrent que leurs autorités traditionnelles servent les intérêts de leur communauté. À Ménaka, une majorité de personnes interrogées (58 %) perçoivent leurs autorités comme œuvrant pour leur propre intérêt, ou celui de leur famille et de leurs amis, plutôt que celui de la communauté dans son ensemble. Cela peut être dû au fait que de nombreux habitants de Gao et de Ménaka ont encore en mémoire la rébellion de 2012 qui a conduit à l'occupation de la région par une coalition de groupes djihadistes et au fait qu'un certain nombre d'autorités religieuses et traditionnelles ont alors collaboré soit avec des acteurs armés, soit avec des organisations extrémistes violentes pour maintenir un certain degré d'influence et protéger leurs intérêts politiques et économiques.[48]

A propos des autorités religieuses, Ménaka se distingue également comme la région où une grande partie des répondants (21 %) perçoit ces acteurs comme servant principalement

Figure 11 Quels intérêts les autorités traditionnelles et religieuses sont-elles le plus susceptibles de servir?

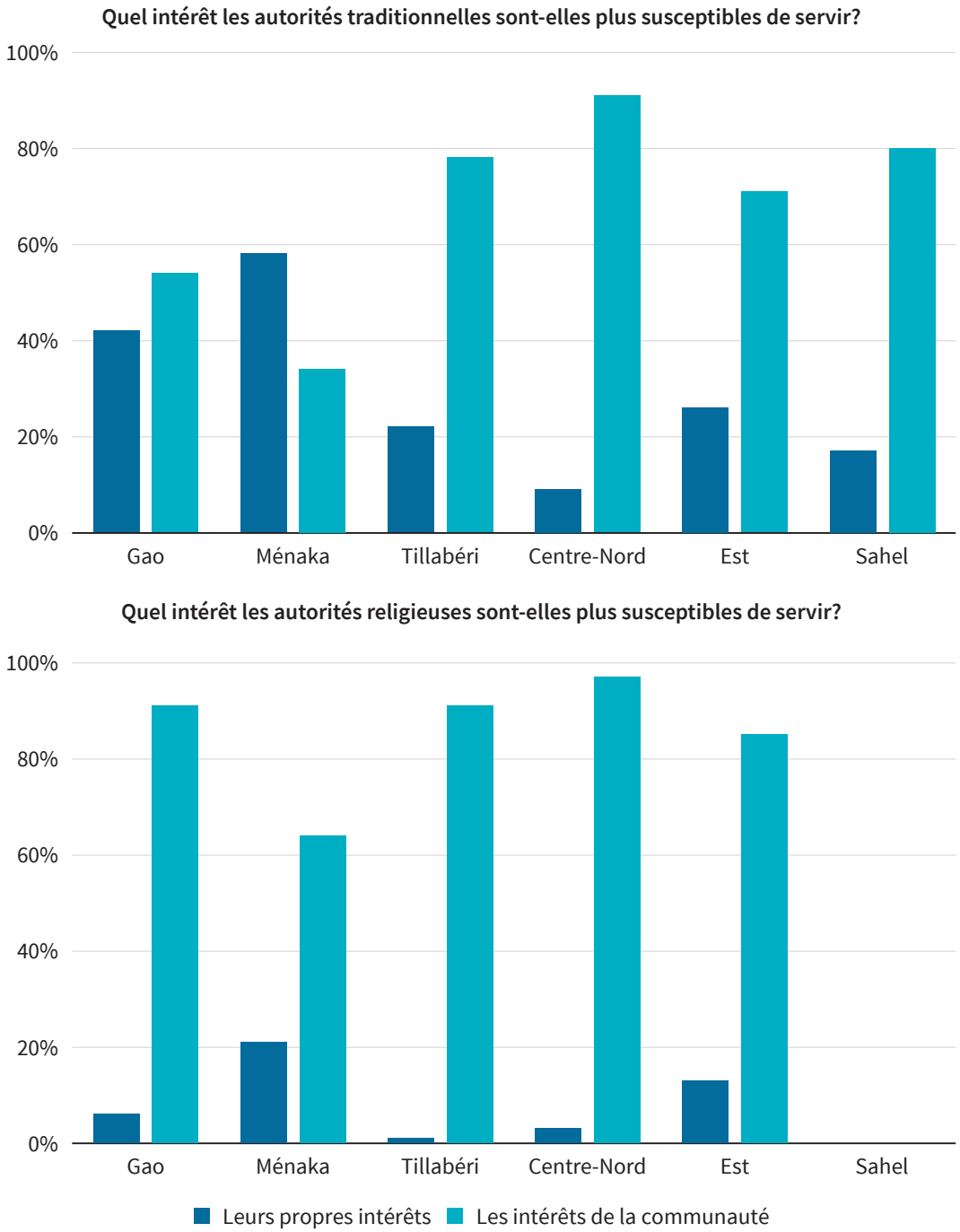

Tableau 8 Confiance dans les autorités traditionnelles et religieuses et dans la famille/les amis

	Famille/amis[i]	Autorités traditionnelles[ii]	Autorités religieuses[iii]
Pas du tout	1.6 %	6.96 %	4.11 %
Un peu	14.68 %	36.4 %	21.02 %
Beaucoup	83.3 %	55.67 %	74.04 %

i Aucune réponse: 0,42 %
ii Aucune réponse: 0,97 %
iii Aucune réponse: 0,84 %

leurs propres intérêts, ou ceux de leur famille et de leurs amis. Il en va de même pour la région Est (13 %). Cela peut s'expliquer par le fait que les leaders chrétiens sont généralement identifiés comme les leaders religieux les plus influents dans les communautés que nous avons étudiées – et que les chrétiens sont également représentés de manière disproportionnée dans l'appareil de l'Etat – et peut conduire les communautés musulmanes et animistes à se sentir désavantagées.

La confiance – notre deuxième critère de légitimité – contribue également de manière significative à la résilience générale des communautés. La confiance dans les autorités traditionnelles et religieuses est généralement assez élevée. Parmi les autres acteurs, seuls la famille et les amis obtiennent un score plus élevé : 83,30 % des personnes interrogées affirment avoir une grande confiance dans leur famille et leurs amis. Dans l'ensemble, 55,67 % des personnes interrogées expriment une grande confiance dans les autorités traditionnelles, tandis que seulement 6,96 % ne leur font pas du tout confiance. La confiance des répondants dans les autorités religieuses est encore plus élevée, avec 74,04 % d'entre eux déclarant avoir une grande confiance dans ces acteurs – contre 21,02 % qui affirment n'avoir qu'un peu confiance en ces derniers, et 4,11 % des répondants ne leur font pas du tout confiance. L'analyse de nos données qualitatives montrent que les scores de légitimité plus élevés des autorités religieuses (à la fois en ce qui concerne la confiance qui leur est accordée et la mesure dans laquelle elles sont perçues comme servant les intérêts de leurs communautés) s'expliquent par le fait que ces dernières sont moins directement impliquées dans la gestion de la municipalité, qu'elles sont moins politisées (discuté plus en détail ci-dessous), qu'elles sont perçues comme moins corrompues, et que le respect de la religion et des règles ancestrales joue également un rôle dans certaines régions.

La figure 12 montre les différences entre les régions : les répondants font le plus confiance aux autorités traditionnelles dans le Centre-Nord (73 %), suivi de Gao (64 %), Tillabéri (62 %), Est (49 %), Sahel (44 %), et enfin Ménaka (37 %). C'est à Gao qu'ils font le plus confiance aux autorités religieuses (89 %), suivi de Tillabéri (79 %), Ménaka et Centre-Nord (74 % chacun), Est (66 %) et Sahel (61 %).

Ces résultats ont les implications suivantes pour la programmation :

- Les autorités traditionnelles du Centre-Nord et de Tillabéri sont probablement les mieux placées pour soutenir la mise en œuvre de projets visant à améliorer la résilience de leurs communautés.
- Gao constitue un cas particulier, car la confiance dans les autorités traditionnelles y est élevée, mais les personnes interrogées ont souvent l'impression qu'elles servent leurs propres intérêts plutôt que ceux de leurs communautés. Dans ce cas, la programmation pourrait sensibiliser à la nécessité pour les autorités traditionnelles de fonctionner dans une manière qui serve l'intérêt de la communauté dans son ensemble. Mettre en œuvre des programmes sans franchir cette étape ne

Figure 12 Confiance dans les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

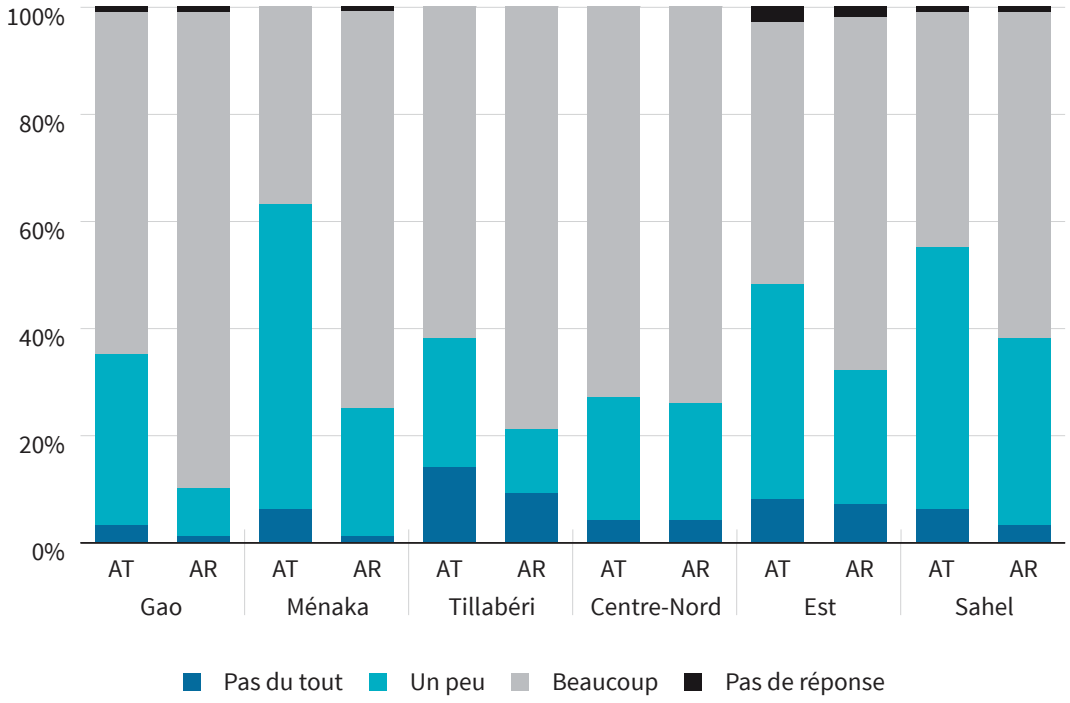

ferait probablement qu'éroder davantage la légitimité des autorités traditionnelles, et plus généralement la résilience de la communauté, car cela leur donnerait accès à encore plus de ressources qu'elles pourraient utiliser à leur propre avantage.

- A l'inverse, dans les régions Est et Sahel, les autorités traditionnelles sont perçues comme servant les intérêts de leurs communautés mais ont des scores de confiance relativement faibles. Dans le cas de l'Est, cela peut s'expliquer par le fait quedeux chefferies sont actuellement en concurrence (abordé plus en détail dans le chapitre régional de l'Est). Les responsables de la mise en œuvre de programmes doivent être pleinement conscients de l'existence de cette situation de concurrence et du fait qu'ils risquent d'attiser les tensions et de saper la légitimité de ces autorités s'ils prennent parti par inadvertance.
- Les autorités traditionnelles de Ménaka ont un score si bas pour ces deux critères que leur propre comportement devrait être le point central de toute tentative de programmation dans cette région.
- Les autorités religieuses obtiennent dans l'ensemble un assez bon score en termes de légitimité. Cela est probablement dû au fait que leur travail est davantage confiné au domaine religieux et qu'elles n'ont pas accès aux ressources de l'État dans la même mesure que les autorités traditionnelles. Les responsables de la mise en œuvre de programmes pourraient rechercher une complémentarité entre leur travail et celui des autorités religieuses, mais nous déconseillons de chercher à les instrumentaliser pour servir les intentions des donateurs, car cela pourrait porter préjudice à leur légitimité.

L'égalité de traitement

Notre enquête a exploré diverses lignes de fracture potentielles dans la société, telles que les divisions entre les hommes et les femmes, les jeunes et les aînés, les riches et les pauvres,

Tableau 9 Traitement réservé aux hommes et aux femmes par les autorités traditionnelles et religieuses

Favored	Traditional authorities[i]	Religious authorities[ii]
Femmes	14.48 %	7.65 %
Traitement égal	39.81 %	62 %
Hommes	42.79 %	28.53 %

i Aucune réponse: 2,92 %
ii Aucune réponse: 1,81 %

les éleveurs et les agriculteurs. L'analyse de régression montre que la façon dont les autorités traditionnelles et religieuses traitent ces groupes a un impact sur la résilience générale de la communauté.[49] Plus précisément, notre analyse par arbre de décision (voir annexe 6) montre que l'égalité de traitement des hommes et des femmes par les autorités traditionnelles et religieuses est la deuxième variable la plus importante pour expliquer la résilience générale de la communauté. Les personnes interrogées qui déclarent à la fois que (a) les autorités traditionnelles ne servent pas les intérêts de la communauté et que (b) les autorités religieuses ne traitent pas les hommes et les femmes sur un pied d'égalité, sont les plus susceptibles de donner à leur communauté un faible score de résilience. En revanche, les participants qui déclarent à la fois que (a) les autorités traditionnelles servent les intérêts de la communauté et que (b) les autorités traditionnelles traitent les hommes et les femmes de manière égale, sont les plus susceptibles de donner à leur communauté des scores de résilience élevés.[50]

Dans l'ensemble, les femmes ne sont néanmoins pas perçues comme recevant un traitement égal. Plus d'un tiers (39,81 %) des répondants à notre enquête indiquent qu'ils estiment que les deux sexes reçoivent un traitement égal de la part des autorités traditionnelles. Une proportion légèrement plus élevée de répondants estime que les hommes reçoivent un traitement plus favorable (42,79 %). Les autorités religieuses sont considérées comme beaucoup plus impartiales, 62 % des répondants indiquant qu'elles traitent les deux sexes de manière égale et 28,80 % des répondants déclarant que les hommes reçoivent un traitement préférentiel.

La figure 13 montre que ces chiffres sont très différents selon la région en question. A Tillabéri, la majorité des personnes interrogées estime que les autorités traditionnelles (85 %) et religieuses (94 %) accordent un traitement égal aux hommes et aux femmes . Ces chiffres sont deux fois plus élevés que dans n'importe quelle autre région du Mali ou du Burkina Faso, où les hommes sont généralement considérés comme étant favorisés, par les autorités traditionnelles en particulier, bien que les autorités religieuses soient aussi perçues comme étant plus biaisées qu'à Tillabéri. Ménaka, où seulement 18 % des répondants perçoivent les autorités traditionnelles comme accordant un traitement égal aux deux sexes, présente les plus mauvais résultats.

Nos données qualitatives montrent qu'il existe des dynamiques intéressantes derrière ces chiffres. À Tillabéri, où une majorité de EIC confirme que les femmes peuvent s'exprimer et travailler avec les autorités traditionnelles, la création de groupes et d'organisations de femmes est décrite comme ayant renforcé le rôle des femmes. Ces groupes, qui ont été créés avec l'aide de divers partenaires, y compris face à la détérioration de la situation sécuritaire, sont devenus des composantes essentielles des organes de décision locaux (bien que des différences existent entre les

Figure 13 Traitement des hommes et des femmes par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

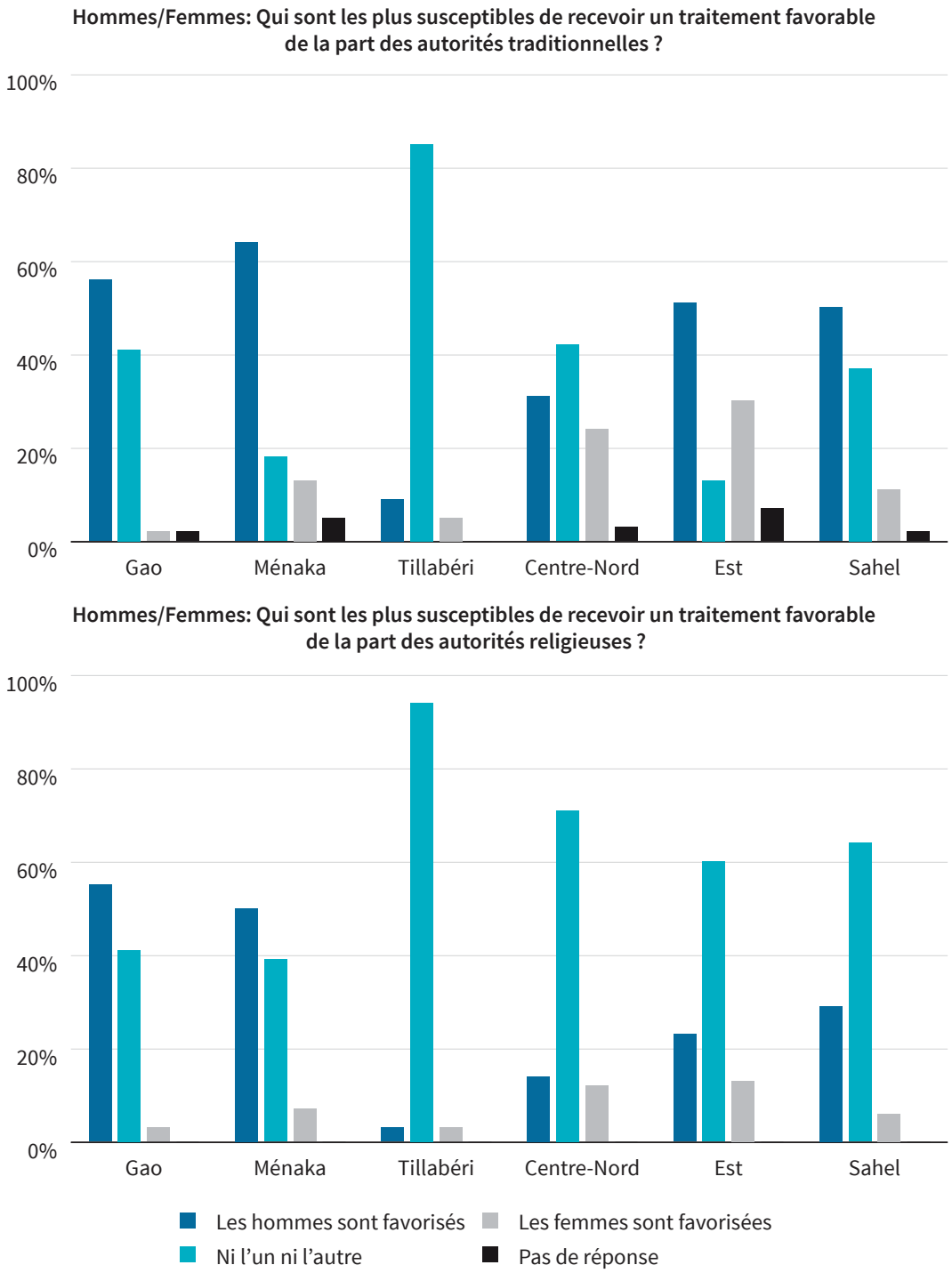

Tableau 10 Traitement des jeunes et des aînés par les autorités traditionnelles et religieuses

Groupe favorisé	Autorités traditionnelles[i]	Autorités religieuses[ii]
Jeunes	9.25 %	5.56 %
Traitement égal	37.02 %	55.18 %
Aînés	50.8 %	37.37 %

i Aucune réponse: 2,92 %
ii Aucune réponse: 1,88 %

Tableau 11 Traitement des riches et des pauvres par les autorités traditionnelles et religieuses

Groupe favorisé	Autorités traditionnelles	Autorités religieuses
Pauvres	10.65 %	9.04 %
Traitement égal	34.79 %	64.51 %
Riches	51.99 %	24.84 %

Tableau 12 Traitement des éleveurs et des agriculteurs par les autorités traditionnelles et religieuses

Groupe favorisé	Autorités traditionnelles[i]	Autorités religieuses[ii]
Éleveurs	21.36 %	12.67 %
Traitement égal	55.46 %	75.78 %
Agriculteurs	19.35 %	8.69 %

i Aucune réponse: 3,83 %
ii Aucune réponse: 2,85 %

zones rurales et urbaines). À Ménaka, en revanche, les personnes interrogées identifient le « poids de la tradition » comme la principale entrave à la promotion de la voix des femmes. Il est non seulement interdit aux femmes de participer à la plupart des réunions publiques et de parler devant les AT, mais elles sont également exclues des organes de l'État chargés de la promotion des femmes.[51] Malgré les formations et les campagnes de sensibilisation des autorités traditionnelles dans la commune de Ménaka, il est encore très difficile pour les femmes de cette région de faire entendre leur voix. De futures recherches pourraient permettre de comprendre pourquoi les dynamiques sont si différentes dans ces deux régions.

Il existe un écart encore plus important dans la perception du traitement des jeunes par rapport aux aînés. La moitié des répondants estime que les autorités traditionnelles traitent les aînés de manière plus favorable, alors que seulement 9,25 % des personnes interrogées indiquent que les jeunes reçoivent un traitement favorable.[52] Là encore, les autorités religieuses sont perçues comme plus impartiales, plus de la moitié des répondants (55,18 %) ne percevant aucune différence de traitement. Néanmoins, environ deux cinquièmes des répondants estiment que les autorités religieuses traitent les aînés de manière plus favorable.[53] Ces chiffres sont problématiques, car les répondants qui indiquent que les aînés reçoivent un traitement préférentiel perçoivent leurs communautés comme étant moins résilientes.

Les programmes qui souhaitent aborder cette question doivent tenir compte du fait que

Figure 14 Traitement des jeunes par rapport aux aînés par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

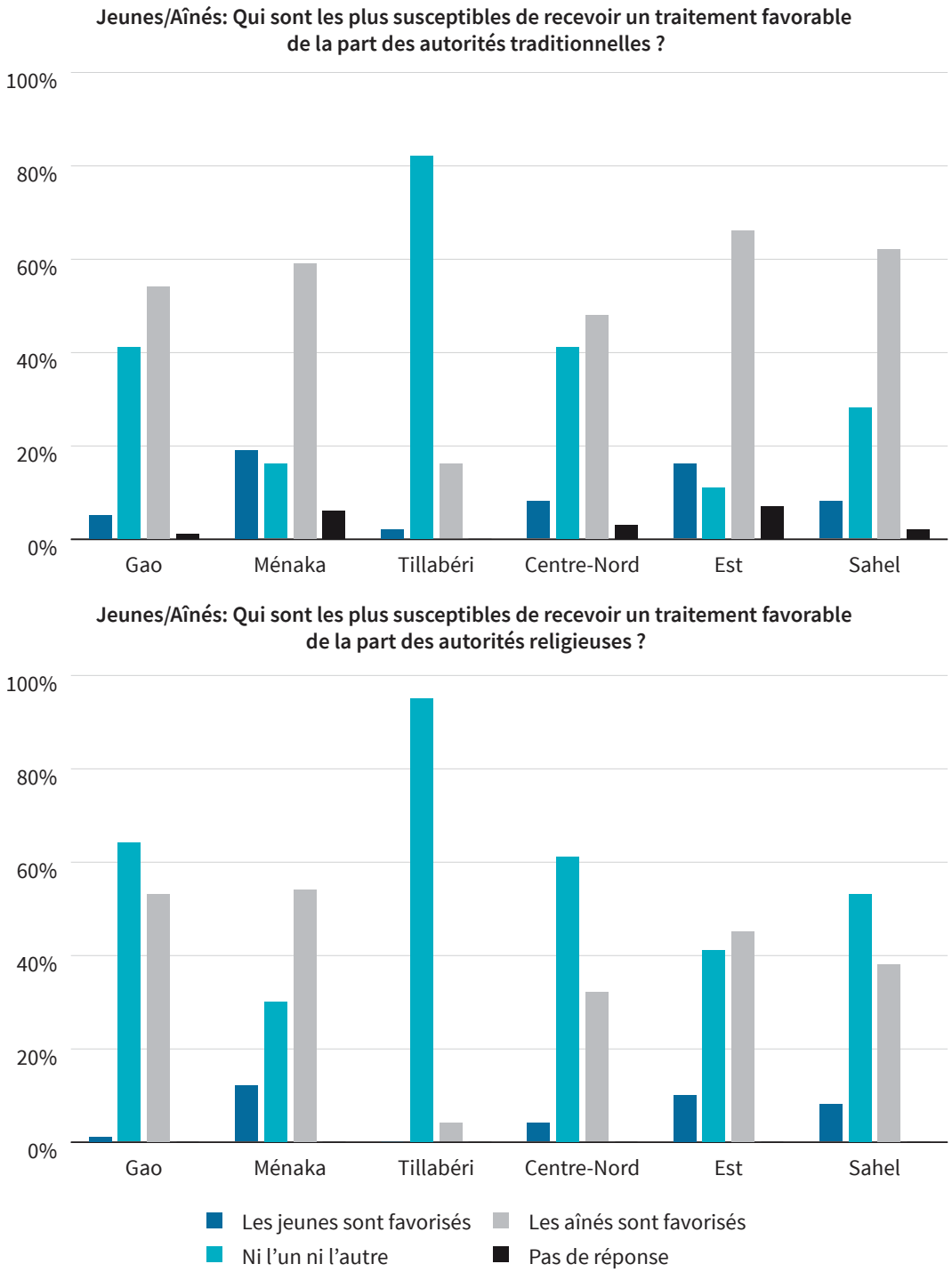

ces chiffres diffèrent selon les régions (voir la figure 14). Les autorités traditionnelles de Tillabéri sont perçues comme impartiales par 82 % des personnes interrogées. Ce chiffre est deux fois plus élevé que dans les régions de Gao (41 %) et du Centre-Nord (41 %). Ménaka (16 %) et Est (11 %) obtiennent les plus mauvais résultats. Dans toutes les régions, à l'exception de Tillabéri, les aînés sont considérés comme bénéficiant d'un traitement préférentiel de la part des autorités traditionnelles. Les autorités religieuses obtiennent à nouveau de meilleurs résultats. A Tillabéri, elles sont presque universellement perçues comme ne favorisant aucun groupe d'âge (95 %). A Gao (46 % vs. 53 %), Ménaka (30 % vs. 54 %) et Est (41 % vs. 45 %), elles sont néanmoins perçues comme favorisant les aînés plus qu'elles ne sont perçues comme impartiales.

Nous avons également interrogé nos répondants sur la manière dont les autorités traditionnelles et religieuses traitent les classes aisées de la société par rapport aux classes défavorisées, ainsi que les éleveurs par rapport aux agriculteurs (voir le tableau 12). Là encore, on observe le même schéma : les autorités religieuses sont perçues comme plus impartiales que les autorités traditionnelles, et les autorités traditionnelles sont considérées comme particulièrement partiales envers les classes les plus aisées de la société.

Une comparaison des données sur les riches et les pauvres dans les cinq régions (voir la figure 15 ci-dessous) montre que Tillabéri fait toujours un peu figure d'exception par rapport aux autres régions, mais pas autant que dans les cas précédents. Bien que les deux tiers des répondants indiquent toujours que leurs autorités traditionnelles sont impartiales, un tiers estime que ces autorités favorisent plutôt les riches. Les personnes interrogées à Ménaka (68 %) et à Est (68 %) perçoivent leurs autorités traditionnelles comme étant les plus enclines à favoriser les riches. Ceci est problématique car un traitement égal des pauvres et des riches entraîne des scores de résilience générale plus élevés. En outre, les EIC révèlent non seulement que les autorités traditionnelles sont perçues comme favorisant les riches, mais aussi qu'elles sont souvent accusées de s'enrichir aux dépens de la population locale, y compris les plus vulnérables d'entre elles, en détournant des denrées alimentaires et de l'aide au développement. Si les griefs liés à la partialité et à la corruption des autorités ont été observés dans toutes les régions étudiées, le fossé (perçu) entre les ressources des chefs traditionnels et celles de la population a été clairement souligné dans la région de Ménaka.

En ce qui concerne les autorités religieuses, la situation est cependant un peu différente, car elles constituent la seule exception à la règle selon laquelle l'égalité de traitement engendre une plus grande résilience de la communauté. L'analyse de régression montre que lorsque les autorités religieuses sont perçues comme traitant les pauvres un peu plus favorablement que les riches, cela a des résultats positifs sur la résilience générale de la communauté. Cela peut indiquer que les autorités religieuses peuvent fonctionner comme un filet de sécurité en soutenant les membres de la communauté qui en ont le plus besoin. La dispersion régionale des données montre que nous trouvons de telles autorités dans les trois régions du Burkina Faso et à Ménaka. Nos EIC confirment que les autorités religieuses peuvent parfois s'occuper des membres les plus faibles de leurs communautés.

En ce qui concerne le traitement des éleveurs et des agriculteurs, la dynamique est quelque peu différente de celle décrite dans les données ci-dessus. La majorité des répondants estiment que ces deux groupes reçoivent un traitement impartial de la part des autorités traditionnelles et religieuses. Ceux qui indiquent des favoritismes sont répartis de manière égale entre ceux qui considèrent que les autorités traditionnelles et religieuses favorisent les éleveurs et ceux qui indiquent que les agriculteurs reçoivent un traitement plus favorable. Nous suggérons de prendre ces résultats avec précaution, car nous avons principalement enquêté dans des

Figure 15 Traitement des riches et des pauvres par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

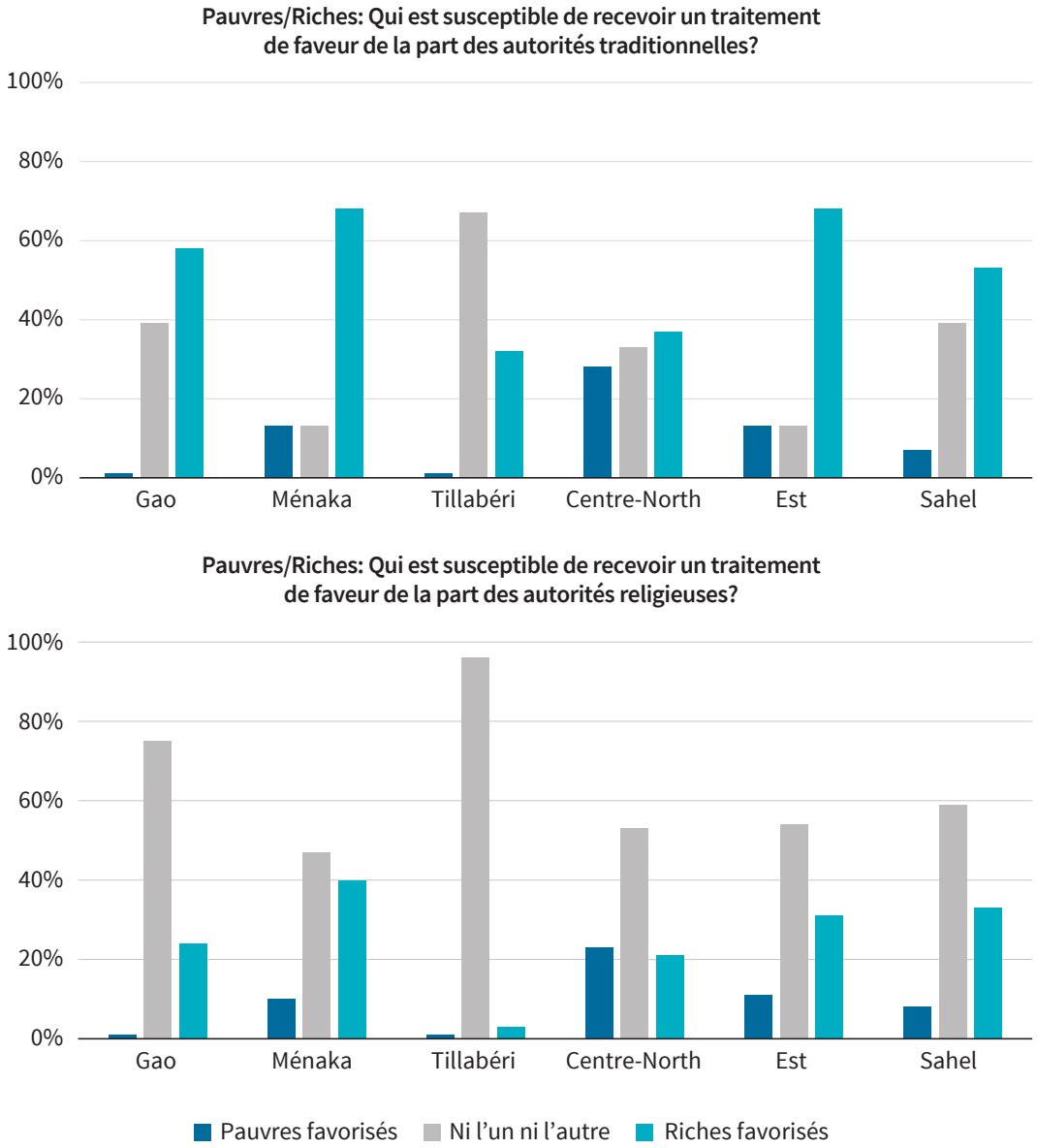

environnements sédentaires, de sorte que nos résultats ne reflètent probablement pas entièrement les perceptions des groupes plus nomades (tels que les éleveurs).

Notre analyse de régression montre que les répondants qui estiment que les éleveurs reçoivent un traitement beaucoup plus favorable attribuent des scores de résilience générale plus faibles à leurs communautés. Une analyse des données régionales révèle que les répondants dans les régions du Sahel et de Ménaka estiment que leurs autorités traditionnelles et religieuses accordent un traitement plus favorable aux éleveurs qu'aux les agriculteurs, alors que nous observons le contraire à Gao, dans l'Est et, dans une certaine mesure, dans le Centre-Nord (bien

Figure 16 Traitement des agriculteurs par rapport aux éleveurs par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

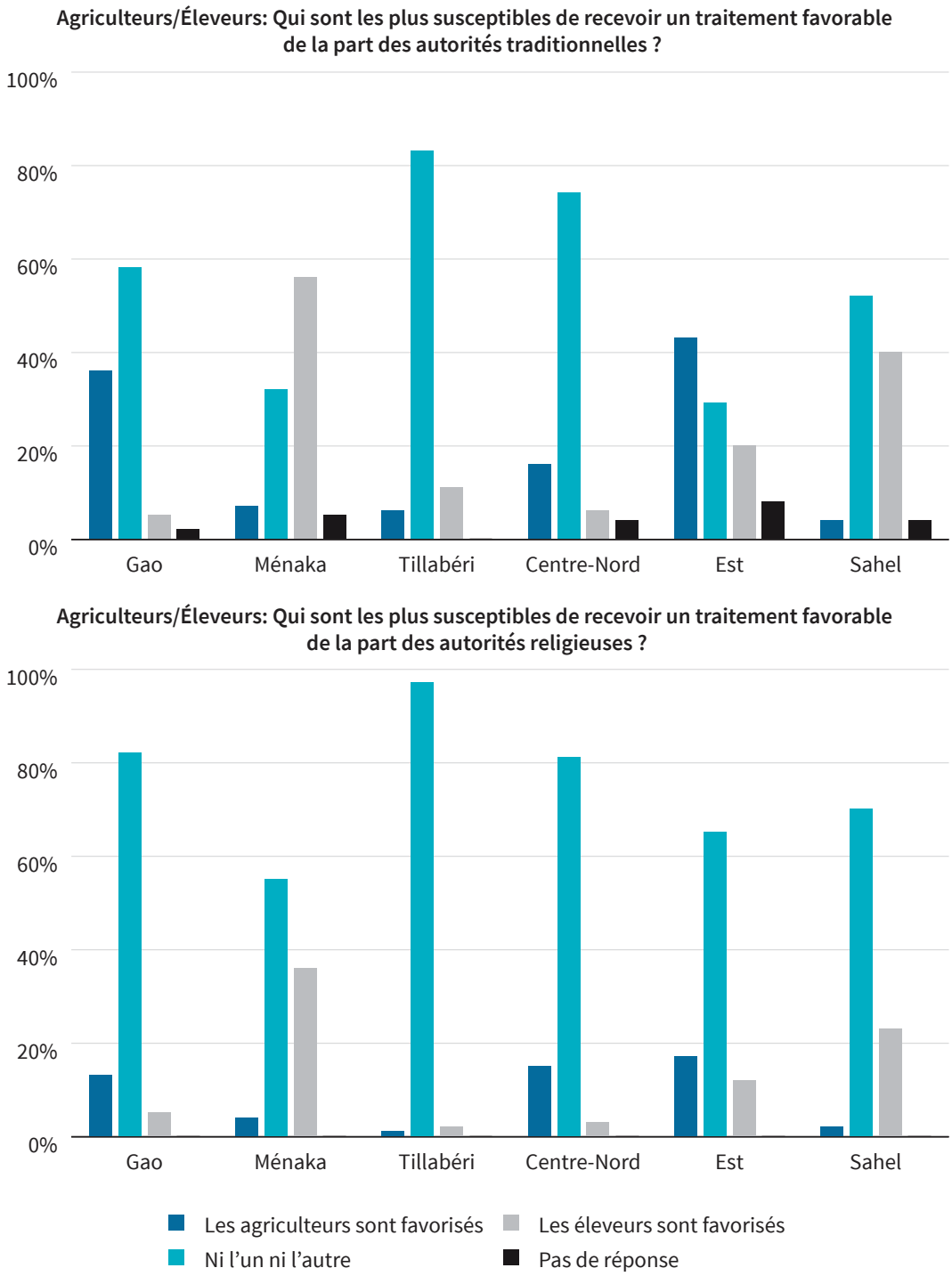

que dans ces trois dernières régions, cela soit plus vrai pour les autorités traditionnelles que pour les autorités religieuses).[54] Cela suggère que la programmation au Sahel et à Ménaka devrait prêter une attention particulière à cette dynamique (bien que nous soulignions à nouveau la possibilité d'un biais sédentaire dans nos données).

Ces résultats ont les implications suivantes pour la programmation :

- Tillabéri obtient les meilleurs résultats en termes d'égalité de traitement des différents sous-groupes de la société. Cela fait des autorités traditionnelles de cette région un partenaire idéal pour les responsables de mise en œuvre de programmes qui cherchent à améliorer la résilience de ces communautés. Le Centre-Nord obtient également d'assez bons résultats, bien que les responsables de la mise en œuvre doivent être conscients que les autorités traditionnelles ont tendance à être plus partiales dans cette région qu'à Tillabéri ;
- La région de Ménaka, suivie par celle de l'Est, obtient les plus mauvais résultats en matière d'égalité de traitement des différents sous-groupes de la société. Les autorités traditionnelles de ces régions ne sont donc pas des partenaires idéaux pour les responsables de la mise en œuvre de programmes, qui devront au moins veiller, s'ils travaillent avec ces acteurs, à ne pas accentuer les fractures sociales locales.
- Lorsqu'ils travaillent avec les autorités traditionnelles du Sahel et de Ménaka, les responsables de la mise en œuvre doivent être conscients que celles-ci peuvent avoir un parti pris en faveur des éleveurs, tandis que celles de Gao, de l'Est et du Centre-Nord peuvent au contraire avoir un parti pris en faveur des agriculteurs. Cette partialité peut se traduire par une marginalisation et une stigmatisation ethnique, ce qui est susceptible d'occasionner des violences.
- Les responsables de la mise en œuvre de programmes pourraient soutenir le rôle positif que les autorités religieuses semblent jouer lorsqu'il s'agit d'aider les classes les plus défavorisées de la population, contribuant ainsi à la résilience générale de la communauté. Cette dynamique semble être particulièrement à l'œuvre dans les trois régions du Burkina Faso et à Ménaka. Néanmoins, et comme illustré par le fait qu'un certain nombre de personnes interrogées à Ménaka et à Est perçoivent déjà leurs autorités religieuses comme faisant passer leurs propres intérêts avant ceux de leurs communautés, la légitimité de ces autorités pourrait être sapée sur le long terme. En outre, les responsables de la mise en œuvre peuvent ne pas être suffisamment conscients des discours tenus par les chefs religieux avec lesquels ils travaillent.

Relations avec les fonctionnaires de l'État/politisation

Comme nous l'avons vu plus haut, nos analyses de régression montrent que la résilience perçue par les répondants est plus faible lorsque les fonctionnaires locaux sont considérés comme ayant beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses.[55] Le tableau 13 ci-dessous montre que les représentants de l'État au niveau local sont généralement perçus comme ayant plus d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses que les représentants de l'État au niveau central (bien que les pourcentages diffèrent très peu) et que les ONG. Deux tiers des personnes interrogées estiment que les fonctionnaires locaux exercent soit beaucoup, soit un peu d'influence sur les autorités traditionnelles. Pour les autorités religieuses, cela représente environ la moitié de nos répondants.

Là encore, des différences régionales existent (voir la figure 17 ci-dessous). Une forte influence des fonctionnaires locaux sur les autorités traditionnelles est le plus perçue à

Tableau 13 Influence des fonctionnaires de l'État et des ONG sur les autorités traditionnelles et religieuses

	Fonctionnaires de l'État au niveau local		Fonctionnaires de l'État au niveau central		ONGs	
	Autorités traditionnelles[i]	Autorités religieuses[ii]	Autorités traditionnelles[iii]	Autorités religieuses[iv]	Autorités traditionnelles[v]	Autorités religieuses[vi]
Pas du tout	29.71 %	43.28 %	32.64 %	44.75 %	44.68 %	52.61 %
Un peu	43.08 %	38.55 %	41.13 %	36.6 %	35.56 %	30.97 %
Beaucoup	24.43 %	14.75 %	22.55 %	14.68 %	14.34 %	11.55 %

Notes: i Aucune réponse: 2,78 %, ii Aucune réponse: 3,41 %, iii Aucune réponse: 3,69 %, iv Aucune réponse: 3,97 %, v Aucune réponse: 5,43 %, vi Aucune réponse: 4,87 %

Figure 17 Influence des fonctionnaires de l'État sur les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

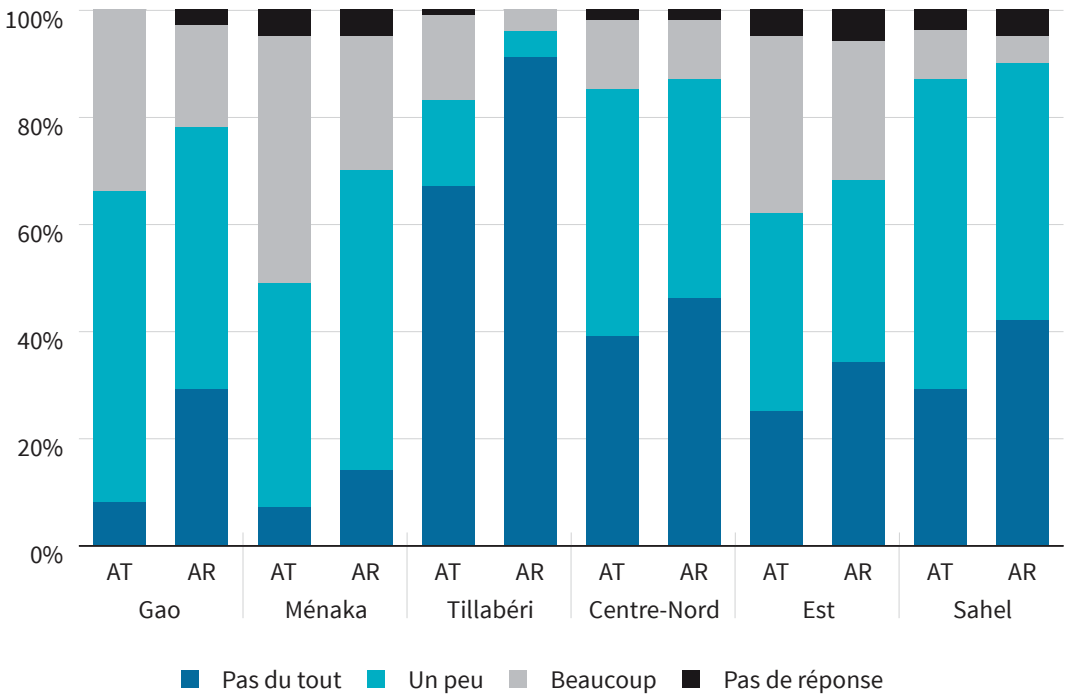

Ménaka (46 %), suivie de Gao (34 %) et de l'Est (33 %). Ce n'est qu'à Tillabéri qu'une majorité de répondants perçoit les fonctionnaires locaux comme n'ayant aucune influence. Cela s'explique probablement par le rôle plus institutionnalisé des autorités traditionnelles au Niger. Des différences régionales similaires existent également dans le cas des autorités religieuses. A Tillabéri, ces dernières sont largement perçues (91 %) comme étant affranchies de l'influence des représentants locaux de l'Etat, alors que celles de Ménaka, Gao et Est sont perçues comme étant plus fortement influencées.

Nos EIC décrivent généralement les relations entre les autorités traditionnelles et les acteurs étatiques locaux comme étant plutôt positives. Cependant, les autorités traditionnelles sont souvent accusées d'être

Tableau 14 Confiance dans les fonctionnaires de l'État et les ONG

	Fonctionnaires de l'État local[i]	Fonctionnaires de l'État central[ii]	ONGs[iii]
Pas du tout	14.68 %	15.94 %	11.48 %
Un peu	48.85 %	45.23 %	43.63 %
Beaucoup	35.21 %	36.53 %	42.38 %

i Aucune réponse: 1,25 %
ii Aucune réponse: 2,3 %
iii Aucune réponse: 2,51 %

Figure 18 Confiance dans les ONG (par région)

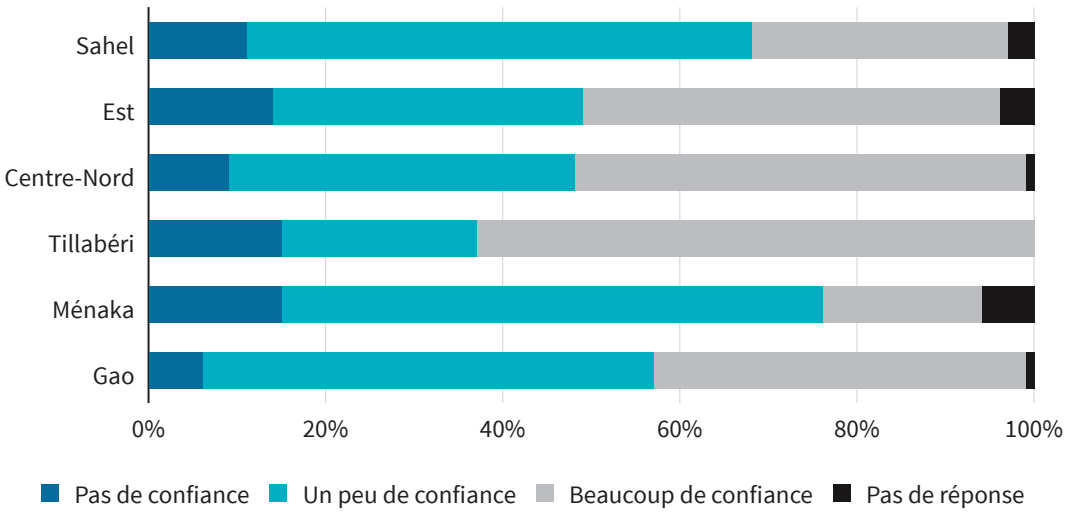

influencées par et/ou impliquées en politique, ce qui est perçu comme influant négativement sur leur capacité à être des acteurs neutres ou impartiaux – et affecte ainsi leur légitimité. La politisation est en effet décrite comme une source majeure de griefs, notamment à l'encontre des autorités traditionnelles, dans toutes les régions étudiées. En revanche, les autorités traditionnelles sont particulièrement blâmées pour ne pas s'être opposées aux mesures, notamment aux restrictions de mouvement, imposées par l'État central à Tillabéri dans le cadre de l'état d'urgence.

Une exploration plus poussée des niveaux de confiance exprimés envers les fonctionnaires de l'État et les ONG fournit quelques indications supplémentaires pour la programmation (voir le tableau 14). Dans l'ensemble, les niveaux de confiance accordée à ces groupes ne sont que légèrement supérieurs à ceux des acteurs armés (abordés dans la section suivante) et bien inférieurs aux scores de confiance accordés aux autorités traditionnelles et religieuses. Il existe quelques différences régionales (voir la figure 18). Les répondants accordent le plus de confiance aux ONG à Tillabéri (63 %), dans le Centre-Nord (51 %) et dans l'Est (47 %). La majorité des répondants leur font un peu confiance à Ménaka (61 %), Sahel (57 %) et Gao (51 %). Ménaka (15 %) et Sahel (11 %) présentent également une proportion assez élevé de répondants qui ne font pas du tout confiance aux ONG – ce qui signifie qu'il pourrait être plus difficile pour les responsables de l'exécution de programmes d'intervenir dans ces régions.

Figure 19 Confiance dans les responsables locaux et centraux de l'État (par région)

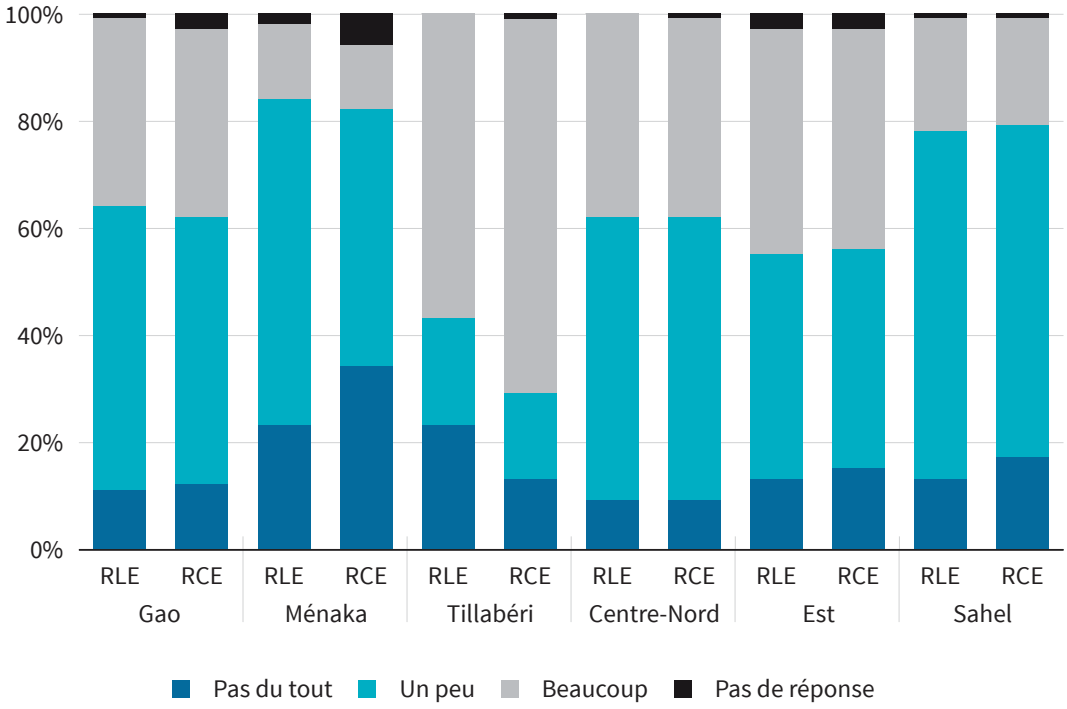

En ce qui concerne les autorités de l'Etat central, 70 % des personnes interrogées à Tillabéri leur accordent une grande confiance, contre 12 % à Ménaka et 20 % au Sahel (voir la figure 19). Alors que les niveaux de confiance accordée aux représentants de l'Etat aux niveaux local et national sont pratiquement les mêmes dans toutes les autres régions, les représentants locaux de l'Etat sont moins bien perçus à Tillabéri (57 % leur font beaucoup confiance). Ces chiffres soulignent le fait que les programmes qui impliquent les représentants de l'Etat au niveau local n'aboutissent pas toujours à une gouvernance plus légitime, puisque les représentants de l'Etat au niveau local bénéficient d'autant de confiance que leurs homologues au niveau central (et beaucoup moins que les autorités traditionnelles et religieuses). Etant donné le manque de présence de l'Etat dans l'exercice des fonctions de gouvernance de base identifiées ci-dessus, ces chiffres suggèrent également que les autorités traditionnelles et religieuses peuvent souvent être des interlocuteurs plus appropriés pour la programmation au niveau local.

Cependant, la programmation doit tenir compte des points suivants :

- Les autorités traditionnelles et religieuses de Tillabéri, et dans une certaine mesure celles du Centre Nord, sont considérées comme agissant de manière très indépendante des représentants locaux de l'État. Cela a une influence positive sur la résilience générale, ce qui fait de ces acteurs des partenaires clés pour les responsables de la mise en œuvre de programmes qui cherchent à travailler dans ces régions.
- Les autorités traditionnelles et religieuses de Ménaka, Gao et Est semblent être beaucoup plus influencées par les représentants locaux de l'État. Cela nuit à la résilience générale et en fait des partenaires moins idéaux au niveau local.

Tableau 15 Influence des acteurs armés sur les autorités traditionnelles et religieuses

	Police et forces de sécurité		Groupes d'autodéfense et initiatives locales de sécurité		Acteurs armés non étatiques [i]	
	Autorités traditionnelles[ii]	Autorités religieuses[iii]	Autorités traditionnelles[iv]	Autorités religieuses[v]	Autorités traditionnelles[vi]	Autorités religieuses
Pas du tout	34.24 %	46.07 %	47.67 %	55.05 %	56.65 %	60.54 %
Un peu	36.12 %	31.45 %	19.14 %	19.35 %	14.54 %	15.66 %
Beaucoup	23.17 %	16.14 %	15.94 %	9.6 %	15.94 %	12.32 %

Notes: i Aucune réponse: 11,48 %, ii Aucune réponse: 6,47 %, iii Aucune réponse: 6,33 %, iv Aucune réponse: 17,26 %, v Aucune réponse: 16,01 %, vi Aucune réponse: 12,87 %

Figure 20 Influence de la police et des forces de sécurité de l'Etat sur les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

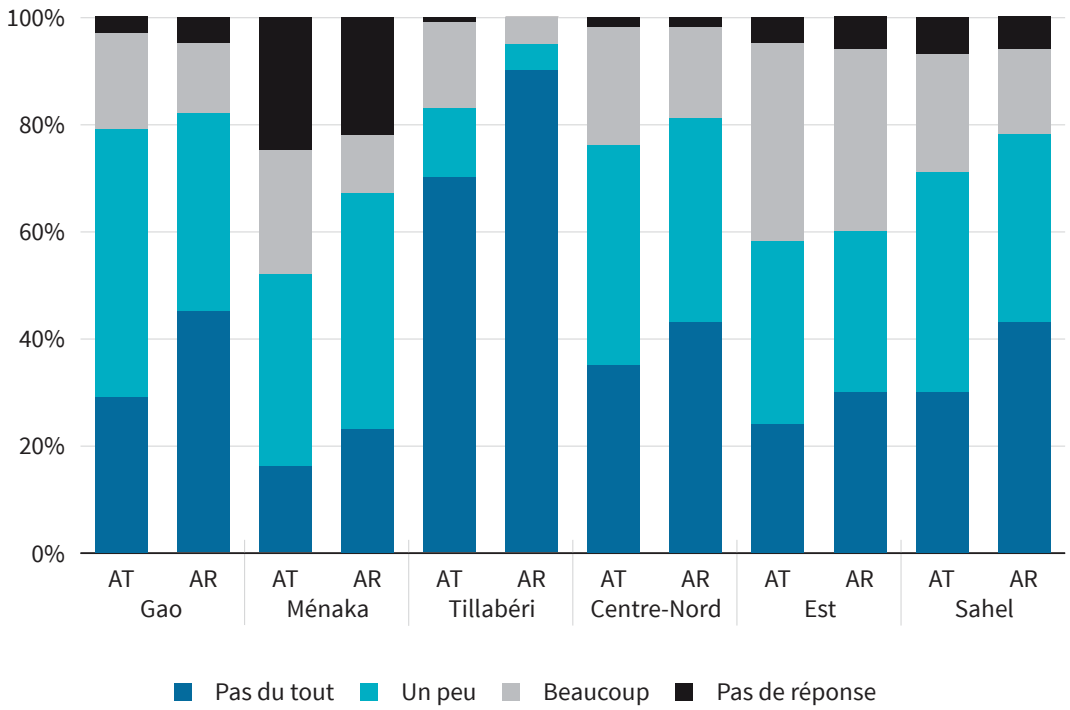

Relations avec les acteurs armés

Une dernière variable est que l'influence perçue des acteurs armés sur les autorités traditionnelles et religieuses a un effet significatif sur la résilience des communautés. Une telle influence est assez répandue (voir le tableau 15). Deux tiers de nos répondants perçoivent la police et les forces de sécurité de l'Etat comme ayant un peu ou beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses. En outre, un tiers de nos répondants perçoivent les acteurs armés non-étatiques,[56] ainsi que les groupes d'auto-défense et les initiatives locales de sécurité, comme ayant au moins un peu d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses.

Notre analyse de régression montre que les répondants qui perçoivent la police et les

Tableau 16 Confiance dans les acteurs de la sécurité

	Police & security forces[i]	Self-defense groups and local security initiatives[ii]	Non-state armed actors[iii]
Pas du tout	14.54 %	36.19 %	67.15 %
Un peu	29.71 %	19.35 %	14.34 %
Beaucoup	50.38 %	29.37 %	9.88 %

i Aucune réponse: 5,36 %
ii Le taux de non-réponse pour cette catégorie est assez élevé (15,1 %)
iii Aucune réponse: 8,63 %

Figure 21 Confiance dans la police et les forces de sécurité (par région)

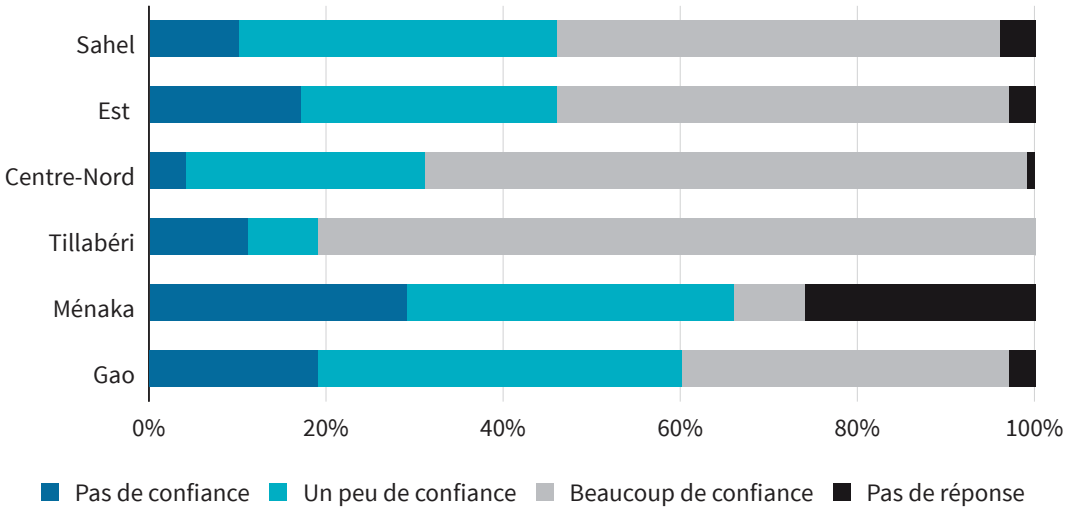

forces de sécurité de l'Etat comme ayant un peu ou beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses donnent des scores de résilience plus élevés à leurs communautés que ceux qui perçoivent ces acteurs de la sécurité comme n'ayant aucune influence sur les autorités traditionnelles et religieuses.[57] La figure 20 montre que les répondants perçoivent cette influence comme étant la plus faible à Tillabéri et la plus forte à Est (principalement pour les autorités traditionnelles).

Ce résultat est un peu surprenant étant donné le degré d'implication des forces de sécurité de l'État dans des violations des droits humains et des exécutions extrajudiciaires au cours de ces dernières années.[58] Néanmoins, les scores de confiance (tableau 16) montrent que la moitié des personnes interrogées font encore largement confiance à ces acteurs.[59] Une nette différence est visible avec les autres fournisseurs de sécurité de facto, tels que les acteurs armés non étatiques et les groupes d'autodéfense. Les premiers n'inspirent une grande confiance qu'à 9,88 % des personnes interrogées, alors que les groupes d'autodéfense et les initiatives locales de sécurité inspirent une grande confiance à un tiers des personnes interrogées (et suscitent également la méfiance d'un tiers des personnes interrogées).

Dans le même ordre d'idées, notre analyse de régression révèle que les répondants qui perçoivent les groupes d'autodéfense et les

Figure 22 Influence des groupes d'autodéfense et des initiatives locales de sécurité sur les autorités traditionnelles et religieuses (par région)

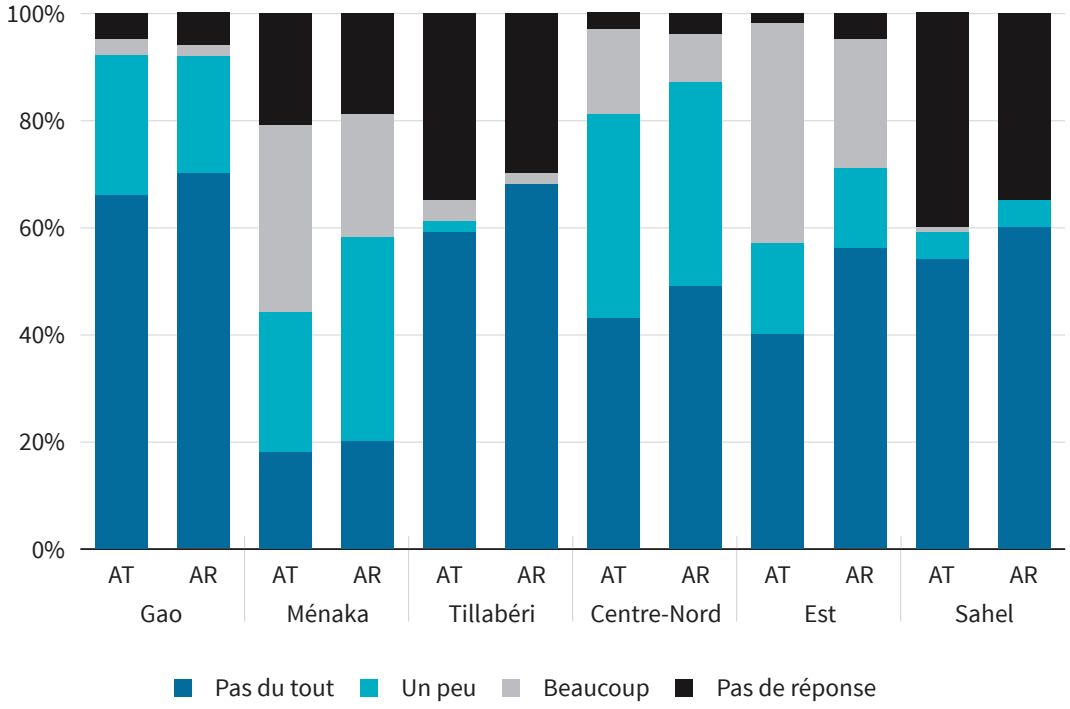

Figure 23 Confiance dans les groupes d'autodéfense et les initiatives locales de sécurité (par région)

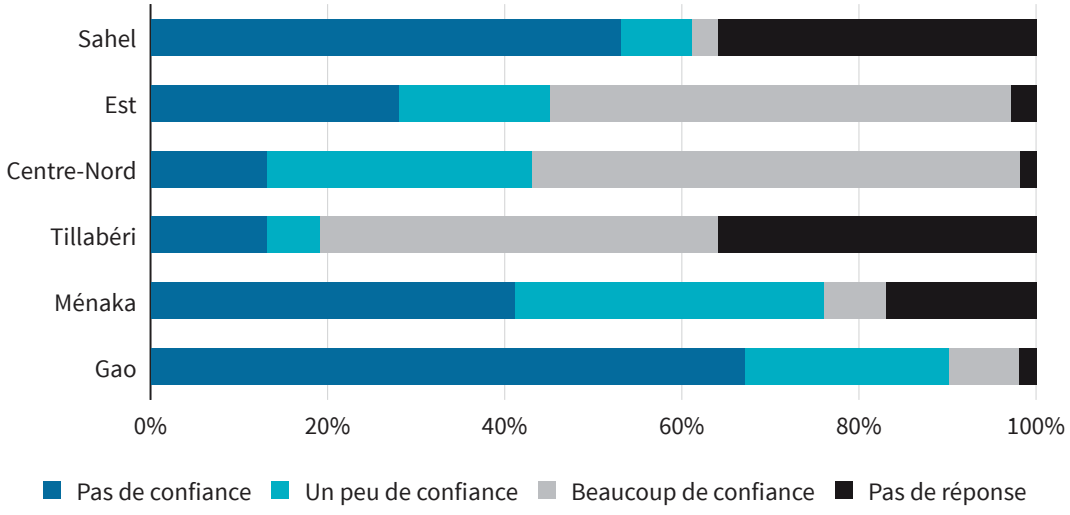

initiatives locales de sécurité comme ayant beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses, donnent des scores de résilience plus faibles à leurs communautés que les répondants qui ne perçoivent pas du tout une telle influence. L'Est, Ménaka et, dans une certaine mesure, le Centre-Nord se distinguent comme les régions où les groupes d'autodéfense et les initiatives locales de sécurité sont perçus comme ayant le plus d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses (voir la figure 22).

Cela confirme la notion commune selon laquelle le fait de détenir le pouvoir de fait sur le terrain ne confère pas nécessairement une légitimité aux acteurs non-étatiques – bien qu'un examen des données entre les régions montre que c'est davantage le cas à Gao, Ménaka et au Sahel (où les personnes interrogées font preuve d'une plus grande méfiance à l'égard de ces acteurs) que dans la région de Tillabéri, du Centre-Nord et de l'Est (voir la figure 23). Les violations des droits humains commises par ces groupes d'autodéfense constituent une explication logique de ces différences de niveaux de confiance entre les régions.

Nos données qualitatives montrent également que la présence et l'efficacité (perçue) des groupes d'auto-défense diffèrent d'une région à l'autre. Au Burkina Faso, les groupes d'autodéfense tels que les Koglweogos et le VDP semblent généralement bénéficier d'une image positive parmi les répondants ; les EIC de l'Est et du Centre-Nord en particulier soulignent leur contribution efficace à la sécurité locale. Comme le montrent les chapitres régionaux de ce rapport, il existe des liens étroits entre les majorités ethniques dominantes de l'Est et du Centre-Nord et la composition de ces initiatives d'autodéfense, ce qui peut expliquer la confiance que les personnes interrogées leur accordent. L'inconvénient est que cela se traduit souvent par des abus perpétrés à l'encontre des groupes minoritaires, tels que les Peuls, par ces groupes d'autodéfense.[60] Les personnes interrogées au Mali manifestent plus souvent un certain degré de méfiance à l'égard des groupes d'autodéfense de la région en raison de leur contribution aux affrontements violents, que les EIC ont cités a plusieurs reprises comme l'une des principales crises ayant affecté les populations de la région au cours des cinq dernières années.[61]

Ces résultats ont les implications suivantes pour la programmation :

- Les autorités traditionnelles de certaines régions sont peut-être bien placées pour s'attaquer aux violations des droits de l'homme commises par les groupes d'autodéfense. Les efforts pour y remédier sont les plus urgents dans la région Est du Burkina Faso, où nous assistons actuellement à une augmentation de la stigmatisation et des abus à l'encontre des Peuls. En utilisant les liens étroits des autorités traditionnelles avec les VDP et les Koglweogo, ce que nous constatons également dans le Centre-Nord, des efforts pourraient être déployés pour travailler avec elles dans ces régions afin de lutter contre les violations des droits de l'homme commises par les groupes d'autodéfense et de promouvoir un recrutement plus inclusif des membres des groupes d'autodéfense. Toutefois, si l'on ne s'attaque pas aux problèmes plus vastes de l'irresponsabilité et de l'impunité, de telles actions n'auront probablement qu'un effet limité. Des mesures plus préventives pourraient être prises à Tillabéri, où les initiatives d'autodéfense commencent tout juste à apparaître, bien que cela nécessiterait d'abord de clarifier leur statut (car elles ne sont actuellement pas encadrées par la loi).

LES MESURES PRISES PAR LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES EN FONT DES CIBLES PRIVILÉGIÉES POUR LES ORGANISATIONS EXTRÉMISTES VIOLENTES

PARTIE 3 – LE RÔLE DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES DANS LA RÉSILIENCE FACE AUX ORGANISATIONS EXTRÉMISTES VIOLENTES

L'extrémisme violent pose des défis particuliers à la résilience des communautés en raison du degré de violence et d'insécurité qu'il occasionne souvent. Afin de nous assurer que nous accordons suffisamment d'attention aux dynamiques qui comptent le plus pour la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, nous allons maintenant nous concentrer plus spécifiquement sur le rôle des autorités traditionnelles et religieuses dans l'apport de sécurité, la résolution des conflits et la construction de la cohésion sociale face à l'extrémisme, y compris la prévention du recrutement (des jeunes) par les organisations terroristes. Nous identifions ci-dessous les facteurs clés qui contribuent à l'efficacité des autorités traditionnelles et religieuses dans ces domaines.

La sécurité

Dans toutes nos analyses de régression sur la résilience générale, la sécurité est apparue comme une variable de contrôle pertinente (voir annexes 3, 4 et 5). Cela signifie que la variance de la résilience générale des communautés s'explique en partie par la perception qu'ont nos répondants de la sécurité de leurs communautés et/ou par leur perception de l'absence de violence et de conflits dans leurs communautés. Nos répondants confirment ce que notre carte des événements conflictuels au début de ce rapport soulignait déjà, à savoir que certaines régions ont été plus sujettes à des événements violents que d'autres (voir également la Figure 24 ci-dessous). Gao est perçue comme étant une région particulièrement dangereuse, tandis que Tillabéri et le Centre-Nord sont perçus comme étant les plus sûres.[62] Lorsqu'on leur demande s'ils ont perçu une amélioration de la situation sécuritaire au cours de l'année écoulée (Figure 25 ci-dessous), une majorité relative de répondants indique que c'est le cas dans toutes les régions, à l'exception de Gao.[63] Il va sans dire qu'il ne s'agit que d'un aperçu qui correspond au moment de la collecte des données, comme le souligne l'augmentation ultérieure des événements de conflits violents dans l'Est en 2021.

Nous avons demandé à nos répondants d'identifier les menaces principales qui pèsent selon eux sur leur sécurité (voir la figure 26 ci-dessous). Dans trois régions sur six (Est, Centre-Nord et Tillabéri), le manque de nourriture est identifié comme la menace la plus importante. Nos EIC confirment ce résultat. Bien qu'ils aient aussi fréquemment mentionné l'extrémisme violent et la criminalité comme menaces clés, les répondants évoquent l'insécurité alimentaire (chronique) parmi les principales crises qui ont touché leur communauté au cours des cinq dernières années (surtout à Tillabéri). Cela souligne le fait que les priorités des communautés locales en matière de sécurité ne correspondent pas toujours à celles de la communauté internationale et que pour amplifier la résilience générale dans ces régions, il faudra s'attaquer à l'insécurité alimentaire.

Figure 24 Évaluation de la situation sécuritaire dans la communauté (par région)

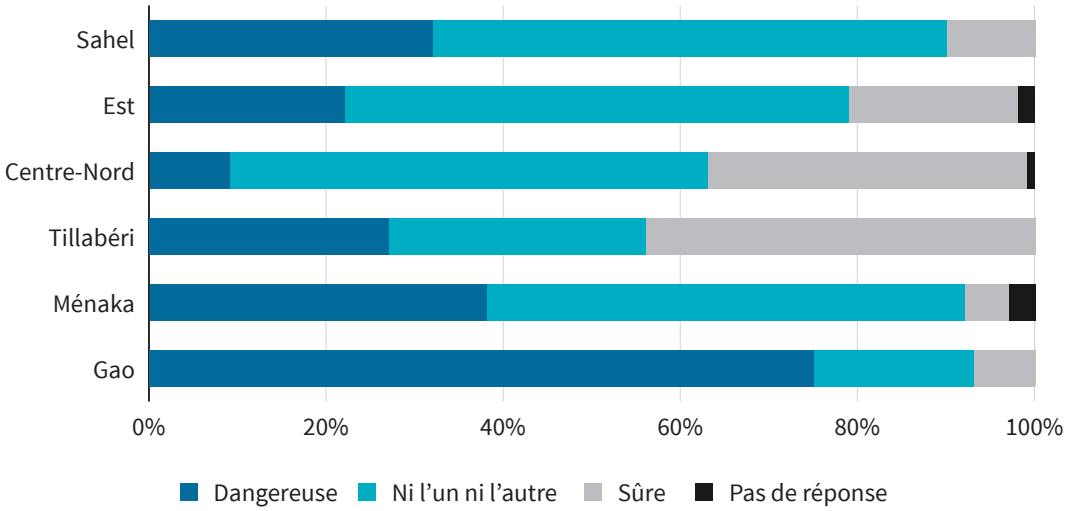

Figure 25 Évolution de la situation sécuritaire au cours de l'année écoulée (par région)

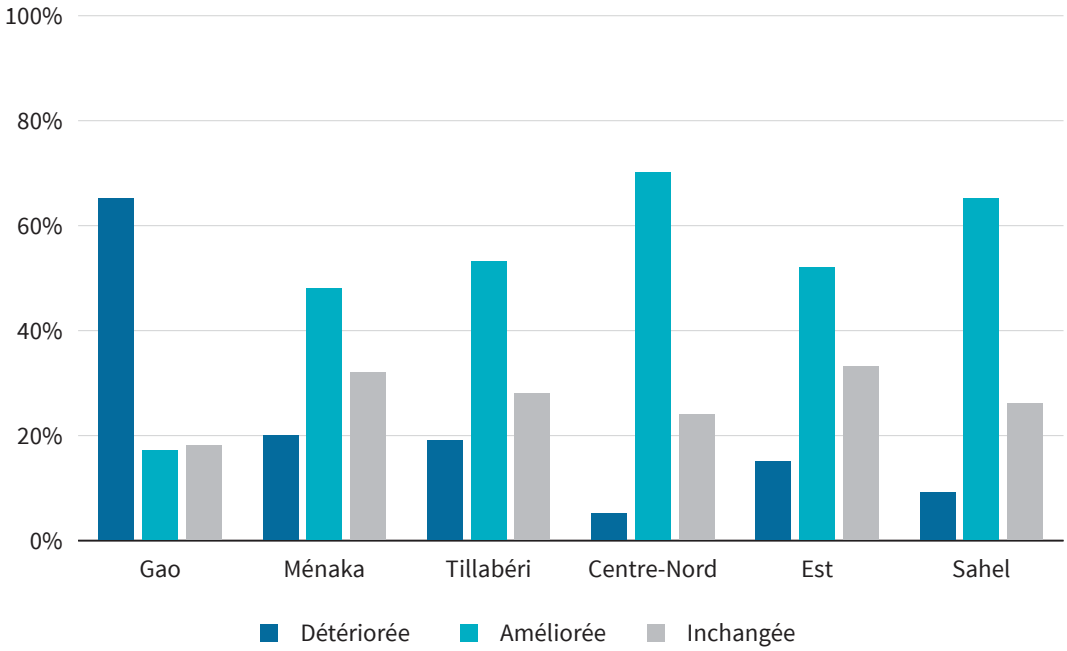

Cela ne signifie pas que l'extrémisme violent ne constitue pas un problème, puisque les personnes interrogées dans les trois régions soulignent que les violences perpétrées par des groupes armés sont la deuxième menace la plus importante à leur sécurité. Dans la région du Sahel, ces violences arrivent même en première position, et à Ménaka et Gao elles arrivent juste après d'autres types de menaces telles que le vol de bétail et la taxation de la zakat.[64] Ces deux dernières menaces peuvent être liées directement – mais pas exclusivement – à la présence des groupes extrémistes violents. Le vol de bétail est un problème persistant dans toutes les régions, tandis que la taxation de la zakat est mentionnée comme une menace par les répondants de Tillabéri et de l'Est. Ces résultats sont à nouveau confirmés par nos EIC.

Figure 26 Menaces pour la sécurité (par région)

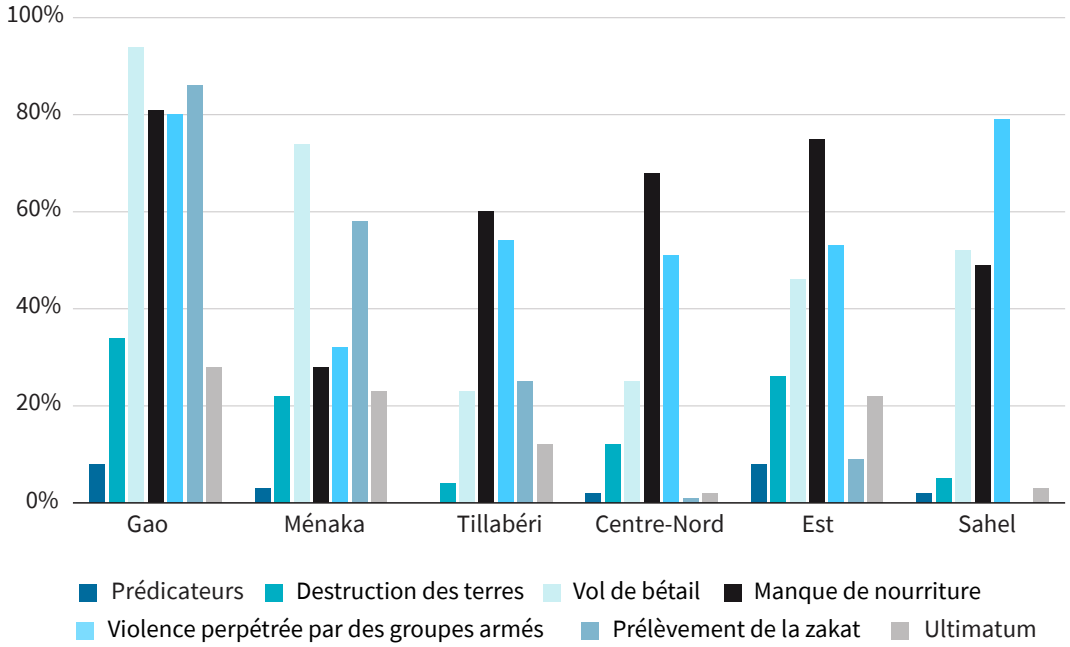

Bien que les autorités traditionnelles et religieuses ne soient pas des acteurs de la sécurité, la première partie de ce rapport a montré qu'un cinquième des personnes interrogées se tournent vers les autorités traditionnelles quand elles sont en quête de sécurité.[65] Nous avons posé aux répondants une question complémentaire pour savoir si les mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses ont contribué à leur sécurité.[66] La moitié des répondants (50,53 %) ont indiqué que c'était le cas, tandis qu'un pourcentage légèrement inférieur (45,66 %) a estimé qu'elles n'avaient eu aucun impact (pour le moment). Seuls 3,81 % des répondants ont déclaré que les mesures de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses avaient en fait diminué leur sécurité.

Figure 27 Impact des mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses

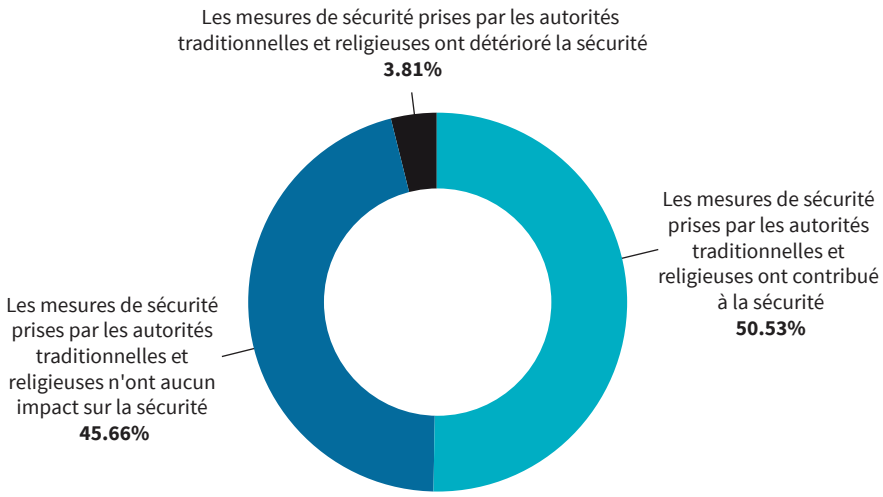

Figure 28 Impact des mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)[111]

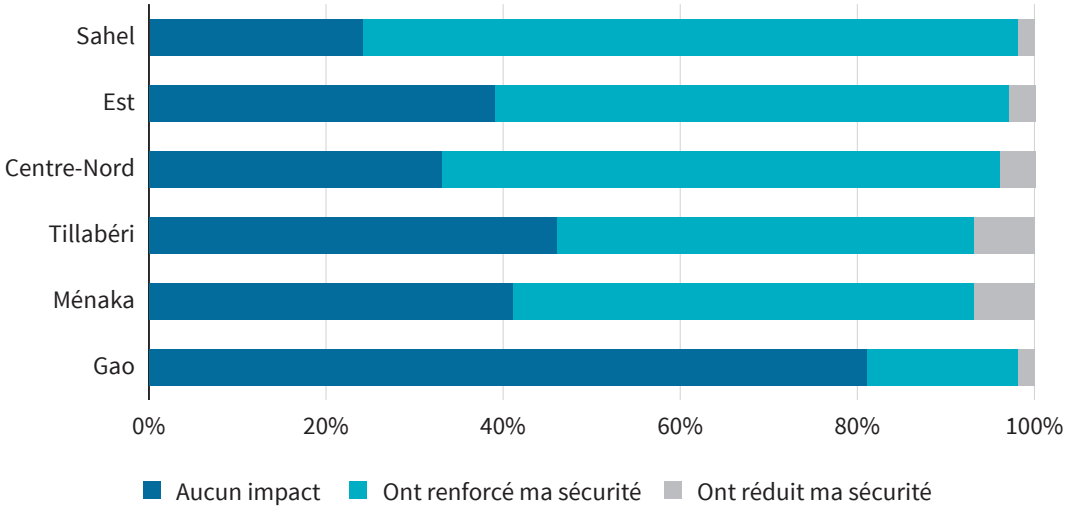

La figure 28 montre toutefois que des différences existent entre les régions. Les autorités traditionnelles et religieuses sont perçues comme étant les moins efficaces à Gao, où seulement 17 % des personnes interrogées affirment que leurs actions ont amélioré la sécurité. Cela reflète probablement le fait que trois de nos sites de recherche à Gao sont situés dans le cercle d'Ansongo ou sur la route d'Ansongo. Les mesures de sécurité sont en général presque inexistantes dans cette zone et les vols à main armée sont très fréquents le long de cette route.[67] Par ailleurs, la sécurité assurée par les autorités traditionnelles et religieuses est perçue comme étant la plus efficace au Sahel (74 %), suivi du Centre-Nord (63 %) et de l'Est (58 %). A Tillabéri et Ménaka, les répondants sont quelque peu divisés entre le fait de considérer que les autorités traditionnelles et religieuses n'ont aucun impact ou qu'elles augmentent la sécurité. Ce sont également les deux régions où l'on trouve le plus grand nombre de répondants (7 %) déclarant que les autorités traditionnelles et religieuses ont en fait diminué la sécurité par leurs actions.

Nous avons par la suite effectué une analyse supplémentaire afin d'identifier les facteurs qui expliquent la variance de l'efficacité des mesures de sécurité mises en œuvre par les autorités traditionnelles et religieuses. Cela nous a permis d'identifier les conditions dans lesquelles les répondants perçoivent que les efforts de ces autorités contribuent à plus de sécurité, ainsi que les conditions dans lesquelles ils perçoivent que ces efforts n'apportent aucun changement. En particulier, nous avons testé l'effet des variables suivantes :

1. Eventail des mesures de sécurité : les autorités traditionnelles et religieuses disposent d'un éventail de mesures de sécurité. Nous pensons que plus l'éventail des mesures de sécurité appliquées par ces autorités est diversifié, plus leur dispositif de sécurité global sera efficace.
2. Ajustement du rôle d'intermédiaire face à l'insécurité : nous nous attendons à ce que les autorités qui renforcent leur rôle d'intermédiaire au sein de leur propre communauté (ou avec d'autres) en réponse aux changements de la situation sécuritaire des communautés voisines soient perçues comme des prestataires de sécurité plus efficaces que celles qui n'adaptent pas leur comportement.

3. Acceptation normative des négociations avec les organisations extrémistes violentes : nous nous attendons à ce que les autorités traditionnelles et religieuses soient des prestataires de sécurité plus efficaces (du moins à court terme) lorsque les membres de leur communauté estiment qu'il est acceptable que ces autorités négocient avec les groupes extrémistes violentes.

Notre analyse (voir annexe 7) montre que ces trois variables contribuent de manière significative à l'efficacité des mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses.[68] Les sections suivantes examinent plus en détail ces variables, ainsi que les différences que nous constatons entre les six régions.

Éventail de mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses

Sur la base d'une étude de la littérature et de nos enquêtes pilotes, nous avons identifié différentes actions que les autorités traditionnelles et religieuses peuvent entreprendre face à l'extrémisme violent (voir le tableau 17 ci-dessous). Notre analyse montre que plus l'éventail des mesures prises par ces autorités pour contrer l'extrémisme violent est diversifié, plus il est probable que leurs actions soient perçues comme consolidant la sécurité. Une exploration plus approfondie des données de l'enquête révèle qu'il est assez courant que les autorités prennent de telles mesures : seule une petite minorité de répondants affirment que les autorités traditionnelles et les autorités religieuses ne prennent aucune mesure.[69]

Les trois principales mesures de sécurité mises en place diffèrent selon la région et le type d'autorité (voir la figure 29 ci-dessous). Les autorités traditionnelles font souvent appel aux forces de sécurité, à l'exception de Ménaka (où la sécurité est assurée par les groupes armés signataires de l'accord de paix). Il est également courant que les autorités traditionnelles surveillent les éléments étrangers à la communauté et résolvent les conflits par le dialogue. Il n'y a qu'à Tillabéri que les autorités traditionnelles imposent des restrictions sur les déplacements, ce qui reflète probablement le fait que les autorités centrales de cette région ont-elles-même mis en place des restrictions sur les déplacements, interdisant notamment les motos.[70] Ménaka est la seule région où négocier avec les groupes armés semble être une mesure importante prise par les autorités traditionnelles. Cela traduit probablement l'existence présumée d'un pacte de non-agression entre les signataires armés de l'accord de paix et les organisations terroristes. Les autorités religieuses sont moins impliquées dans la médiation des conflits et les négociations avec les groupes armés, mais elles assurent un rôle plus important dans la coordination des échanges d'informations. Cela est probablement dû au fait que les revendications

Tableau 17 Actions de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses face à l'extrémisme violent

Autorités traditionnelles	Autorités religieuses
Demander l'aide des forces de sécurité	Demander l'aide des forces de sécurité
Surveillance des éléments étrangers à la communauté	Surveillance des éléments étrangers à la communauté
Suivre les actions des jeunes	Échanger des informations sur les menaces actuelles
Négocier avec les groupes armés	Médiation avec des éléments menaçants
Imposer des restrictions sur les déplacements	S'avertir mutuellement des menaces à venir
Surveillance des éléments religieux	Aucune mesure
Résolution des conflits par le dialogue	
Aucune mesure	

Figure 29 Les 3 principales mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses (par région)[i]

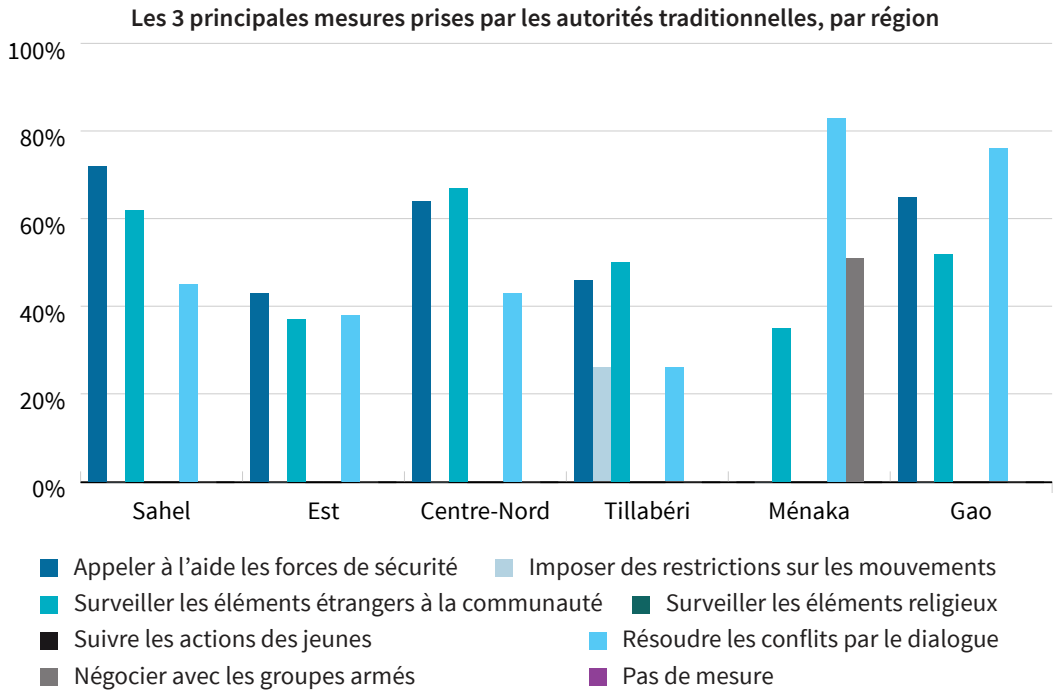

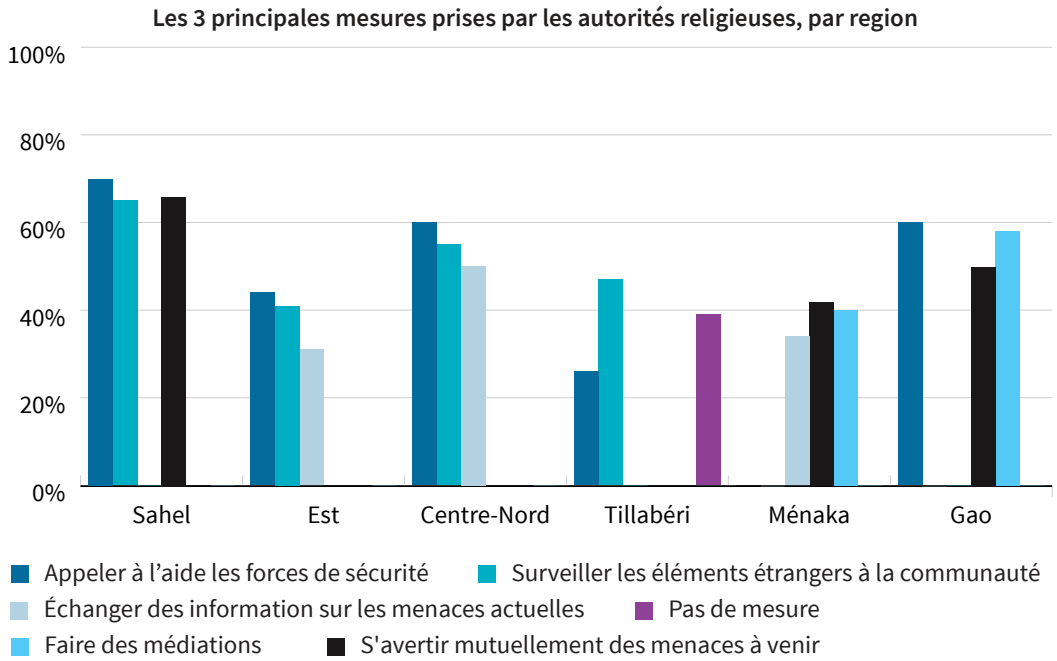

i Les quatre mesures de sécurité les plus importantes pour Tillabéri sont les suivantes : «imposer des restrictions de mouvement» et «résoudre les conflits par le dialogue», qui ont toutes deux été choisies par 26 % des personnes interrogées.

théologiques et juridiques des groupes terroristes (salafistes) remettent directement en question les modèles d'autorité dont s'inspirent certaines autorités religieuses, à savoir le modèle Malikite-Ashaari-Soufi.

Nos EIC soulignent que les canaux de communication fonctionnent souvent dans les deux sens, les autorités traditionnelles et religieuses servant d'intermédiaires utiles entre les habitants locaux et les acteurs étatiques, y compris les forces de sécurité et de défense. Dans leurs discours, les autorités coutumières partagent souvent des informations sur la situation sécuritaire, sensibilisent aux risques de sécurité et incitent les membres de la communauté à rester vigilants et à respecter les mesures de sécurité. En raison de leur position en tant qu'acteurs de la gouvernance locale et de leurs relations avec les acteurs de l'administration et de la sécurité, ils sont régulièrement informés des mesures de sécurité mises en œuvre au sein de leurs municipalités, et sont ainsi en mesure de les expliquer à leurs communautés et de contrôler leur mise en œuvre.

Dans un contexte où les mesures de sécurité font parfois l'objet d'une résistance ou d'une incompréhension de la part des populations locales, les autorités traditionnelles jouent souvent un rôle dans l'éclaircissement des raisons pour lesquelles les mesures sont prises et comment elles doivent être appliquées, tout en encourageant la population locale à coopérer avec les forces de l'État. D'autre part, en raison de leur position au sein de leurs communautés respectives et de leur proximité avec la population locale, les chefs traditionnels et religieux sont souvent en mesure de recueillir les informations les plus pertinentes sur les derniers développements survenant dans leurs zones respectives et de les transmettre aux forces de sécurité de l'État.[71] Ces chefs jouent donc également un rôle stratégique en termes de collecte et de partage de renseignements.

Nous mettons toutefois en garde contre l'adoption de programmes qui mettent en avant les mesures de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses. Elles sont avant tout des acteurs civils – ou des intermédiaires entre la société et l'État – et non pas des acteurs de la sécurité. Cela signifie qu'ils ne sont pas armés face à des menaces violentes. Les mesures qu'ils prennent pour protéger leurs communautés les mettent en danger et font d'eux une cible privilégiée des organisations extrémistes violentes. En outre, comme nos EIC en ont convenu, une fois que la menace sécuritaire devient trop grave, les autorités traditionnelles et religieuses ne peuvent pas faire grand-chose pour changer le cours de la situation.[72] En effet, dans notre analyse de régression, un autre facteur (de contrôle) important qui influence l'efficacité des mesures de sécurité prises par les autorités coutumières est (sans surprise) la situation sécuritaire elle-même. Cela signifie que lorsque les personnes interrogées perçoivent la situation sécuritaire générale comme étant très dangereuse, elles sont moins susceptibles de percevoir les mesures de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses comme renforçant la sécurité.

Ces résultats ont les implications suivantes pour la programmation :

- Les autorités traditionnelles et religieuses peuvent être des alliés utiles dans les initiatives visant à accroître la sécurité. Néanmoins, les responsables de la mise en œuvre doivent savoir qu'en mettant trop l'accent sur cet aspect des fonctions des autorités traditionnelles et religieuses, ils risquent de les mettre en danger.
- Le rôle d'intermédiaire joué par les autorités traditionnelles dans la médiation des conflits constitue un effort crucial qui pourrait être davantage soutenu et également partagé entre les communautés. En effet, 58,59 % de nos répondants affirment que la meilleure façon pour les autorités traditionnelles et religieuses de renforcer leur résilience à la violence et aux groupes extrémistes violents serait de renforcer la cohésion sociale dans leurs communautés.[73] La section sur la résolution des conflits ci-dessous examinera plus en détail comment cela pourrait être réalisé.

Tableau 18 Changements dans le rôle d'intermédiaire des autorités communales en réponse à la situation sécuritaire dans les communautés voisines.[i, ii]

Aucun changement	32.36 %
Une meilleure coopération entre les différentes autorités de la communauté	21.09 %
Une meilleure coopération entre les autorités à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté	17.47 %
Une meilleure coopération entre les autorités et la population	26.65 %

i Rétrospectivement, il aurait été préférable de formuler cette question sous forme de question à choix multiples. Nous interprétons maintenant les résultats comme « le changement le plus important qui a eu lieu ».
ii Autre réponse: 2,44

Figure 30 Modification du rôle d'intermédiaire des autorités communales (par région)

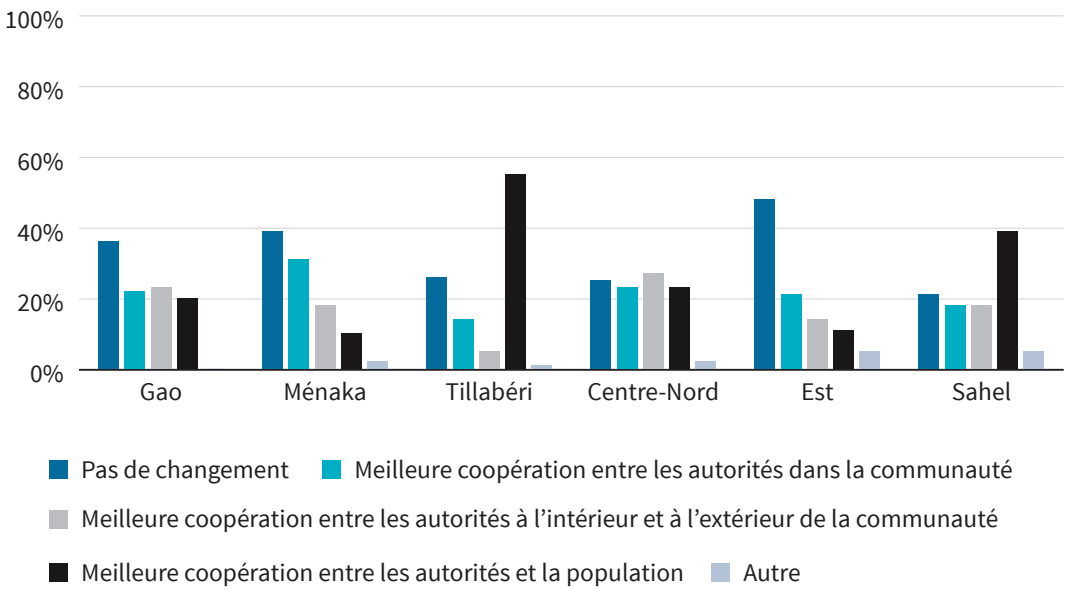

Amélioration du rôle des autorités communales en tant qu'intermédiaire

Nous avons demandé à nos répondants comment la situation sécuritaire au sein des communautés voisines avait amélioré le rôle assuré par les autorités communales en tant qu'intermédiaires au sein de leur communauté ou avec d'autres communautés.[74] L'analyse de régression montre que lorsque les personnes interrogées perçoivent qu'une meilleure coopération a été mise en place (soit entre les différentes autorités au sein de la communauté, soit entre celles au sein de la communauté et celles à l'extérieur, ou encore entre les autorités et la population), elles sont plus susceptibles d'affirmer que les mesures de sécurité prises par les autorités traditionnelles et religieuses ont renforcé la sécurité. Dans l'ensemble, un tiers des répondants indiquent qu'aucun changement de ce type n'a eu lieu, alors que deux tiers des répondants identifient un tel changement (voir le tableau 18 ci-dessous).

Tillabéri et le Centre-Nord se distinguent comme des régions où les trois quarts de nos répondants estiment que la situation sécuritaire dans les communautés voisines a permis d'améliorer le rôle d'intermédiaire joué par leurs autorités communales. Pour Tillabéri, cela s'est traduit très majoritairement par une meilleure coopération entre les autorités

Tableau 19 Quand est-il acceptable pour les autorités traditionnelles et religieuses de négocier avec les organisations extrémistes violentes (choix multiple)[i]

Jamais	35.13 %
Prévenir les dangers/attaques	52.04 %
Empêcher les recrutements	29.65 %

i Aucune réponse: 8,67 %

Figure 31 Quand est-il acceptable que les autorités traditionnelles et religieuses négocient avec les organisations extrémistes violentes (par région) ?

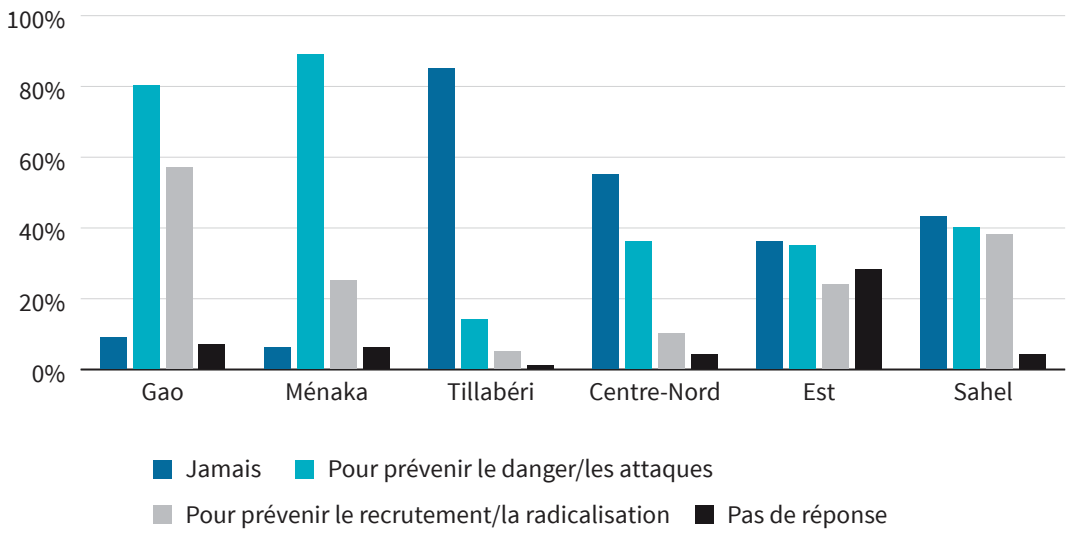

communales et la population. En revanche, dans la région de l'Est, environ la moitié des personnes interrogées estiment qu'aucun changement n'a eu lieu. Cela peut refléter le fait que les autorités traditionnelles de l'Est ont été impliquées dans une série de conflits de succession (comme discuté plus en détail dans le chapitre sur la région de l'Est), ce qui nuit à leur coopération. Dans toutes les régions, à l'exception de Tillabéri, entre un cinquième et un quart des personnes interrogées considèrent que le plus important qui s'est produit est l'amélioration de la coopération entre les autorités à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté .

Ces résultats ont l'implication suivante pour la programmation : à l'exception peut-être de la région de l'Est, il existe une volonté réelle et manifeste des autorités communales de répondre aux défis de la sécurité dans leurs quartiers en améliorant leur coopération avec les autres. Des modalités pourraient être explorées pour apporter dans la région de l'Est ces enseignements.

Acceptation normative de la négociation avec les organisations extrémistes violentes

Un dernier facteur qui influence la perception des répondants au sujet de la contribution des mesures prises par les autorités traditionnelles et religieuses à la sécurité est leur acceptation normative des négociations avec les groupes extrémistes violentes. Les personnes interrogées qui estiment que les autorités traditionnelles et religieuses peuvent négocier avec les groupes extrémistes violentes sont deux fois plus susceptibles que celles qui s'opposent à de telles négociations d'indiquer que les mesures prises par ces autorités ont renforcé leur sécurité. Environ la moitié de nos répondants indiquent qu'il est approprié pour les autorités traditionnelles et religieuses de

négocier avec les organisations terroristes afin de diminuer les risques et prévenir les attaques. Par ailleurs, 30 % des personnes interrogées estiment qu'il est (également) acceptable que les autorités traditionnelles et religieuses négocient avec les organisations extrémistes violentes pour empêcher les recrutements. Enfin, 35 % des personnes interrogées s'opposent catégoriquement aux négociations avec les groupes terroristes.

L'acceptation normative des négociations avec les organisations extrémistes violentes diffère selon les régions. Dans le cas de Tillabéri, nous observons un rejet clair (85 % des répondants) de telles négociations. A Ménaka et Gao, en revanche, les répondants sont très ouverts à de telles négociations – surtout si cela permet de prévenir les dangers ou les attaques. Cela peut refléter le manque d'alternatives claires en matière de sécurité, l'épuisement des populations en raison des violences, ou le fait que ces négociations ont déjà lieu sur le terrain – ce que nos EIC laissent entendre. Le tableau est plus mitigé au Burkina Faso. Dans le Centre-Nord, où nos sites de recherche étaient situés dans la partie sud et relativement sûre de la région, la majorité des répondants s'opposent à ces négociations. Les répondants du Sahel et de l'Est, qui sont plus directement menacés par les groupes terroristes, sont plus susceptibles d'accepter de telles négociations, à la fois dans le but de prévenir les dangers/attaques et les recrutements.

Ces résultats ont l'implications suivante pour la programmation : force est de constater qu'à l'heure actuelle, les communautés locales dans certaines régions sont plutôt favorables aux négociations avec les groupes extrémistes violents comme moyen de renforcer la sécurité dans leurs régions, et que les autorités traditionnelles peuvent jouer un rôle dans ces négociations. Cela crée une tension avec le standard normatif international existant qui s'oppose à tout engagement avec les organisations extrémistes violentes, ainsi qu'avec tout acteur qui s'engage activement avec ces groupes.

Résolution des conflits

La première partie de ce rapport a montré que les personnes interrogées désignent les autorités traditionnelles comme l'acteur qu'elles sont le plus susceptibles de contacter lorsqu'il s'agit de résoudre un conflit. En outre, la section réservée aux mesures de sécurité ci-dessus a montré que le rôle d'intermédiaire joué par les autorités traditionnelles dans la médiation des conflits constitue une mesure de sécurité cruciale, qui pourrait être davantage soutenue et également partagée entre les communautés.[75] Nous avons donc également cherché à savoir dans quelle mesure les répondants considèrent comme efficaces les efforts de résolution des conflits déployés par leurs autorités traditionnelles et religieuses, et quels facteurs expliquent cette efficacité (voir le tableau 20 ci-dessous). Trois quarts de nos répondants indiquent que les initiatives des autorités traditionnelles comme des autorités religieuses ont soit apaisé les tensions, soit amélioré la situation de manière significative. Seule une très faible part des répondants estime que ces autorités ont exacerbé les tensions (3,73 %–,41 %) ou n'ont eu aucun impact (9,58 %-10,46 %).

Si l'on compare les résultats entre les différentes régions (voir la figure 32 ci-dessous), le Sahel et le Centre-Nord se distinguent comme celles où les autorités traditionnelles ont le plus eu un impact positif sur les conflits. Il en va de même pour Tillabéri et Gao – à Gao en particulier, les autorités traditionnelles sont perçues comme celles ayant le plus amélioré la situation, comparé aux autres régions. À Ménaka, seule la moitié de nos répondants ont indiqué que les autorités traditionnelles avaient réussi à apaiser les tensions, ou à les améliorer de manière significative. Les autorités traditionnelles sont principalement perçues comme ayant exacerbé les tensions dans l'Est (8 %), à Tillabéri (5 %) et à Ménaka (5 %). Dans l'Est, cela est probablement dû à un fort préjugé contre les Peuls au sein des élites traditionnelles (voir le chapitre sur l'Est) ainsi qu'aux luttes intestines entre autorités

Tableau 20 Efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles et religieuses

	Autorités traditionnelles[i]	Autorités religieuses[ii]
Tensions exacerbées	3.73 %	2.41 %
Aucun impact	9.58 %	10.46 %
Pas de résultat concluant malgré une tentative de résolution	7.9 %	4.61 %
Apaisement des tensions	55.82 %	55.3 %
Amélioration significative de la situation	22.53 %	25.24 %

i Aucune réponse: 0,44 %
ii Aucune réponse: 1,98 %

Figure 32 Efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles et religieuses (par région)

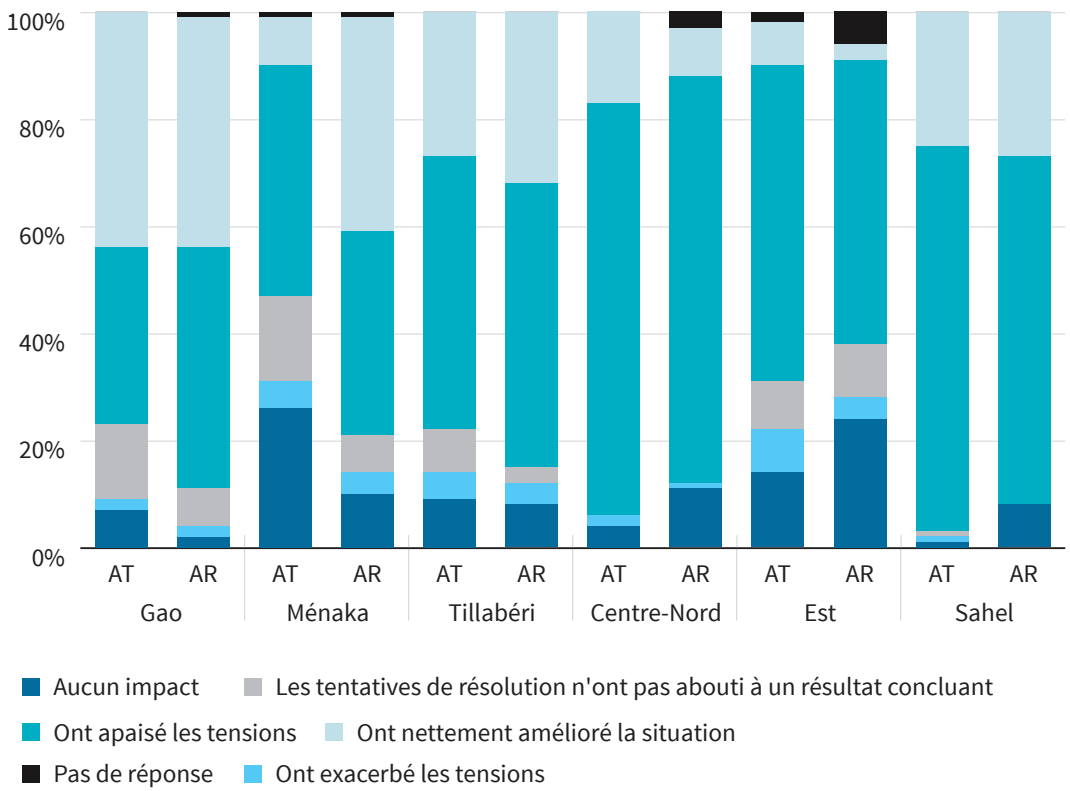

traditionnelles concurrentes (voir la section sur la multiplicité institutionnelle ci-dessous).

Les autorités religieuses sont plus généralement perçues comme contribuant positivement à la résolution des conflits, à l'exception de la région 'Est, où environ 40 % des répondants estiment qu'elles n'ont eu aucun impact ou qu'elles ont même exacerbé les tensions (4 %) – une conséquence probable du fait que les animistes notent qu'ils se sentent discriminés par les influents chefs religieux chrétiens. Un pourcentage similaire (faible) de répondants a trouvé que les autorités religieuses de Ménaka et Tillabéri avaient exacerbé les tensions. A Tillabéri, les

EIC mentionnent que des divisions existent entre les autorités religieuses, de nombreuses personnes interrogées soulignant la rivalité entre les leaders Izala (une secte sunnite radicale) et Tijaniyya. Même si elles semblent coexister pacifiquement à Abala[76], les autorités religieuses sont le plus souvent accusées de créer d'importantes divisions à Bankilaré et Gotheye[77], certaines personnes interrogées parlant même de « haine »[78]. Parfois, les représentants locaux de l'État doivent intervenir pour résoudre les différends entre les chefs religieux, par exemple en apaisant les tensions et en permettant aux deux communautés d'organiser leurs célébrations respectives.[79] Certaines personnes interrogées mettent en garde contre le danger potentiel de voir ces tensions religieuses dégénérer en conflits.[80]

Un examen des types de conflits dans lesquels les deux types d'autorités interviennent révèle des différences intéressantes (voir le tableau 21 ci-dessous). Dans l'ensemble, les autorités traditionnelles sont moins susceptibles d'intervenir dans le domaine des conflits sociaux, c'est-à-dire ceux qui surviennent entre les hommes et les femmes ou entre les jeunes et les aînés. Les autorités religieuses sont un peu plus susceptibles d'intervenir dans ce domaine, car il s'agit généralement de conflits (problèmes matrimoniaux et d'héritage) susceptibles d'être résolus par le droit religieux. Les autorités traditionnelles interviennent énormément dans les conflits liés à l'utilisation des terres ainsi que dans les conflits entre éleveurs et agriculteurs, ce qui semble être un peu éloigné du domaine des autorités religieuses.

Il existe certaines différences régionales pertinentes (voir la figure 33 ci-dessous). L'implication des autorités traditionnelles dans les différends communautaires est beaucoup plus forte à Gao qu'à Ménaka. L'implication des autorités traditionnelles au Burkina Faso est la plus forte dans le Centre-Nord, où elles interviennent dans une multitude de conflits communautaires, notamment les conflits entre agriculteurs et éleveurs, les conflits fonciers et les conflits entre jeunes et aînés. L'implication des autorités traditionnelles dans les conflits entre éleveurs et agriculteurs au sujet des terres est aussi forte dans les trois régions burkinabés, mais ces autorités sont moins impliquées dans les autres désaccords communautaires dans l'Est et le Sahel.

Les autorités religieuses sont également plus impliquées dans les désaccords communautaires à Gao qu'elles ne le sont à Ménaka. Dans ces deux régions, ce sont les conflits entre éleveurs et agriculteurs et les conflits fonciers qui mobilisent les interventions les plus fréquentes de ces acteurs. Les autorités religieuses interviennent en fait plus fréquemment dans ces conflits communautaires à Ménaka que les autorités traditionnelles, ce qui reflète probablement leur rôle dans l'administration

Tableau 21 Mesure dans laquelle les autorités traditionnelles et religieuses interviennent dans les conflits communautaires.

	Autorités traditionnelles				Autorités religieuses			
	Hommes vs Femmes[i]	**Jeunes vs aînéss**[ii]	**Mode d'occupation/ Utilisation des terres** [iii]	**Éleveurs vs agriculteurs** [iv]	**Hommes vs Femmes**[v]	**Jeunes vs aînés**[vi]	**Mode d'occupation/ Utilisation des terres** [vii]	**Éleveurs vs agriculteurs** [viii]
Pas du tout	20.2 %	9.21 %	1.82 %	0.83 %	11.4 %	6.58 %	18.88 %	12.06 %
Un peu	41.04 %	45.61 %	17.71 %	20.37 %	37.46 %	39.04 %	28.26 %	32.02 %
Beaucoup	37.79 %	44.74 %	79.69 %	78.48 %	50.16 %	53.07 %	51.56 %	54.89 %

Notes: i Aucune réponse: 0,98 %, ii Aucune réponse: 0,44 %, iii Aucune réponse: 0,78 %, iv Aucune réponse: 0,31 %, v Aucune réponse: 0,98 %, vi Aucune réponse: 1,32 %, vii Aucune réponse: 1,3 %, viii Aucune réponse: 1,04 %

Figure 33 Degré d'intervention des autorités traditionnelles et religieuses dans les conflits communautaires (par région)

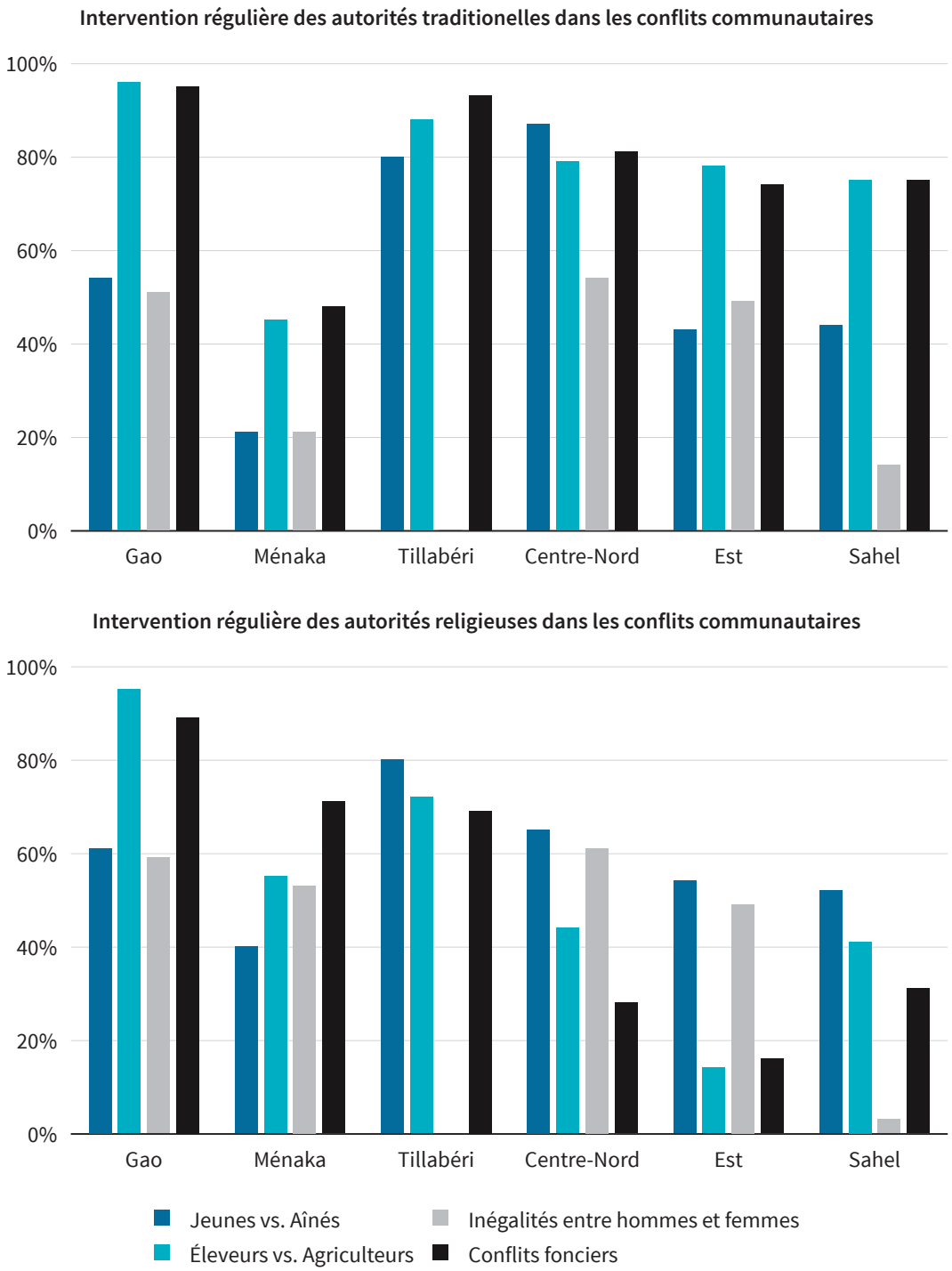

de la justice. Dans le Centre-Nord et l'Est, les autorités religieuses interviennent régulièrement dans les conflits entre les jeunes et les aînés, les hommes et les femmes et dans les désaccords sur la façon de répondre aux menaces, bien que ce soit plus fréquemment le cas dans le Centre-Nord que dans l'Est.

Explications de l'efficacité de la résolution des conflits

Une analyse de régression supplémentaire montre que l'efficacité des initiatives de résolution de conflit des autorités traditionnelles – mais pas celles des autorités religieuses – contribue à la résilience générale de la communauté (voir annexe 5). Nous avons ensuite effectué une analyse de régression pour identifier les facteurs qui expliquent la variance de l'efficacité des initiatives de résolution de conflit des autorités traditionnelles. Cette analyse (voir Annexe 8) montre que les variables suivantes y contribuent de manière significative :[81]

- Légitimité :
  - lorsque les autorités traditionnelles sont perçues comme travaillant dans l'intérêt de leurs communautés, plutôt que dans leur propre intérêt ou celui de leurs amis et de leurs familles, cela renforce la perception des répondants de l'efficacité de leurs initiatives de résolution des conflits.
  - une plus grande confiance entraîne une résolution beaucoup plus efficace des conflits
- Égalité de traitement :
  - le traitement préférentiel des aînés entraîne une baisse significative dans l'efficacité des initiatives de résolution des conflits
- Relations avec les acteurs armés :
  - l'efficacité de la résolution des conflits est nettement plus faible lorsque la police ou les forces de sécurité de l'État ont beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles
  - l'efficacité de la résolution des conflits est plus faible lorsque les groupes d'autodéfense ou les initiatives locales de sécurité ont beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles (limite d'importance)
  - l'efficacité de la résolution des conflits est sensiblement plus élevée lorsque les acteurs armés non étatiques ont beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles
- Multiplicité institutionnelle :
  - l'efficacité de la résolution des conflits est significativement plus élevée lorsque les répondants se tournent vers les autorités traditionnelles pour résoudre les conflits que lorsqu'ils se tournent vers d'autres acteurs.
- Rôle dans le renforcement de la communauté par la création de récits/le renforcement de la cohésion sociale :
  - plus les manières dont les autorités traditionnelles s'engagent dans la création de récits communautaires autour des événements sont diverses, plus les personnes interrogées perçoivent leurs efforts de résolution des conflits comme étant efficaces.

L'existence de conflits entre éleveurs et agriculteurs est une variable de contrôle pertinente qui apparaît de manière significative et se traduit par un effet positif sur l'efficacité de la résolution des conflits. Comme nous l'avons vu plus haut, ces conflits sont ceux dans lesquels les autorités traditionnelles interviennent le plus couramment. Il est donc logique que les répondants considèrent que les autorités traditionnelles sont plus efficaces dans la résolution des conflits lorsqu'elles opèrent dans un contexte où des conflits entre éleveurs et agriculteurs – leur prérogative principale – surviennent.

L'importance de la légitimité et de l'égalité de traitement a déjà été abordée en détail ci-dessus. La section suivante se focalisera donc plus particulièrement sur les résultats concernant les relations des autorités traditionnelles avec les acteurs armés, la multiplicité institutionnelle et la création de récits communautaires.

Relations avec les acteurs armés

La deuxième partie de ce rapport a déjà mis en exergue le fait que nos répondants font généralement deux fois plus confiance à la police et aux acteurs de la sécurité étatique qu'aux groupes d'autodéfense (y compris les initiatives locales de sécurité) et cinq fois plus qu'aux acteurs armés non étatiques (qui peuvent inclure à la fois les signataires de l'accord de paix au Mali mais aussi les organisations extrémistes violentes). Elle a également montré que la résilience générale de la communauté est plus élevée lorsque les personnes interrogées perçoivent la police et les forces de sécurité de l'État comme ayant un peu ou beaucoup d'influence sur les autorités traditionnelles et religieuses. Cependant, en ce qui concerne la résolution des conflits, les initiatives des autorités traditionnelles sont perçues comme étant plus efficaces lorsque les acteurs armés non étatiques ont beaucoup d'influence sur les acteurs traditionnels et religieux et moins efficaces lorsque la police et les acteurs étatiques de la sécurité ou les groupes d'autodéfense sont perçus comme ayant une telle influence sur eux.

Sur la base des informations de nos EIC et des chapitres nationaux, nous nous attendons à ce que la logique suivante soit à l'œuvre :

- La forte influence de la police et des acteurs de la sécurité publique sur les autorités traditionnelles peut être le signe d'un contexte général de détérioration de la sécurité (qui a conduit les acteurs de la sécurité publique à intervenir). La résolution des conflits par les autorités traditionnelles et religieuses est peut-être devenue moins pertinente, car les interactions entre les parties en conflit sont de plus en plus violentes ;
- La forte influence des groupes d'autodéfense sur les autorités traditionnelles peut correspondre à une situation dans laquelle les conflits intra et intercommunautaires se sont aggravés au point que la communauté a commencé à organiser sa propre défense. Cela entraîne l'effondrement de la résolution (non violente) des conflits par les autorités traditionnelles et religieuses, poussant alors les citoyens à se tourner vers des alternatives plus violentes ;
- La forte influence des acteurs armés non étatiques sur les autorités traditionnelles peut correspondre à une situation dans laquelle – dans un contexte d'insécurité générale – certaines autorités traditionnelles ont pu nouer des liens avec des groupes armés et des OVE qui leur confèrent le pouvoir d'exécution dont elles ont besoin pour résoudre les conflits dans un contexte par ailleurs anarchique.

Notre rapport régional sur Gao et Ménaka fournit des indices de cette dynamique et illustre la manière dont elle peut se traduire sur le terrain. Un élément clé à retenir, que nous avons également souligné dans des travaux antérieurs[82], est qu'il existe pour les autorités traditionnelles des incitations claires à court terme à s'aligner sur les acteurs armés non-étatiques lorsque la sécurité est généralement absente. Cela les aide à rester pertinentes dans un nouveau contexte. Néanmoins, cela risque à long terme de saper leur légitimité – et, comme nous le voyons maintenant, la résilience de leurs communautés également. Il en va de même pour les alliances avec les groupes d'autodéfense, qui ne contribuent ni à la résilience de la communauté ni à l'efficacité des efforts déployés par les autorités traditionnelles pour résoudre les conflits. Leur formation contribue principalement à un processus de décivilisation de la société, décrit par Rachel Kleinfeld comme suit :

> *La violence augmentera lorsque l'État renoncera à son monopole sur la force, en particulier s'il encourage la répression et la violence privée. Un gouvernement tour à tour absent et prédateur perd la confiance. Pour de nombreux citoyens marginalisés, les lois tordues au service du privilège commencent à être perçues comme injustes, illégitimes et, finalement, facultatives. Pendant ce temps, les individus pathologiques qui seraient normalement ostracisés sont tolérés lorsqu'ils sont nécessaires pour protéger le quartier, la race ou l'ethnie.*[83]

Tableau 22 Les actions discursives des autorités traditionnelles et religieuses face à une crise majeure[i]

	Autorités traditionnelles	Autorités religieuses
Expliquer ce qui s'est passé	47.32 %	44.89 %
Appel à la communication/médiation avec la source de la menace	36.19 %	36.12 %
Appel à l'unité	75.85 %	79.96 %
Organiser un rituel	27.77 %	36.6 %
Appel à la paix	81.77 %	85.59 %
Autre	9.05 %	6.05 %

i Aucune réponse : 1,88 % et 1,04 % respectivement.

Multiplicité institutionnelle

La présence d'un éventail d'acteurs de la gouvernance, y compris les autorités traditionnelles, signifie qu'il existe de multiples voies que les citoyens peuvent explorer lorsqu'ils font face à des problèmes (ce qui peut contribuer à la résolution des conflits). Cependant, ces autorités peuvent aussi se faire concurrence, tout comme les citoyens peuvent monter les différents acteurs de la gouvernance les uns contre les autres – ce qui réduit l'efficacité de la résolution des conflits. Dans notre analyse de régression (annexe 8), nous avons cherché à savoir quelle logique domine dans la pratique et avons constaté que lorsque les répondants se tournent vers les autorités traditionnelles pour la résolution des conflits, leurs efforts sont perçus comme étant plus efficaces que lorsqu'ils se tournent vers d'autres acteurs.

Nos données qualitatives soutiennent la conclusion selon laquelle la multiplicité institutionnelle a un effet négatif sur la résolution des conflits, et soulignent que c'est principalement la concurrence entre différentes autorités traditionnelles qui est en cause ici. Plusieurs municipalités de la région Est sont confrontées à la présence de deux chefs traditionnels concurrents, ce qui a engendré des tensions au sein même de la population, scindant ainsi la communauté en deux blocs tout en affaiblissant les positions des deux chefs au sein de la communauté au sens large. Outre la confusion que cette situation crée au sein de la population locale quant à quel chef se tourner en cas de problème, elle complique la tâche des autres acteurs locaux importants, notamment les forces étatiques de sécurité, qui doivent remplir leurs fonctions tout en restant neutres.

Plus important encore, certaines personnes interrogées soulignent la réticence de certains membres de la communauté, y compris les jeunes, à s'adresser à l'une ou l'autre des autorités traditionnelles pour éviter de créer davantage de désaccords. Lorsque les parties en conflit cherchent l'aide d'une autorité, l'autre peut finir par se sentir négligée, ce qui peut créer de nouvelles tensions. La situation semble être encore plus problématique lorsque l'un des chefs détient plus de pouvoir que l'autre, car cela crée des frustrations dans le camp opposé.

Ces résultats ont l'implication suivante pour la programmation : les conflits de succession dans la région Est sapent actuellement le rôle des autorités traditionnelles en tant que médiateurs des conflits. Les responsables de la mise en œuvre de programmes pourraient investir dans la médiation – et devraient par ailleurs rester attentifs au fait que toute programmation dans cette région impliquant les autorités traditionnelles pourrait faire plus de tort que de bien. La réglementation des successions pourrait constituer une bonne voie à suivre.

Création de récits/renforcement de la cohésion sociale

Sur la base d'une étude de la littérature et de nos enquêtes pilotes, nous avons identifié différentes manières par le biais desquelles les autorités traditionnelles et religieuses peuvent répondre aux discussions publiques face à une crise majeure (voir le tableau 22). Notre analyse montre que plus l'éventail des actions discursives entreprises par les autorités traditionnelles et religieuses pour faire face à une crise majeure est diversifié, plus il est probable que leurs actions soient perçues comme aboutissant à une résolution efficace du conflit. Une exploration plus approfondie des données de l'enquête révèle qu'il est assez courant que les autorités traditionnelles et religieuses prennent de telles mesures, les appels à la paix et à l'unité étant les types d'actions discursives les plus fréquemment déployés par les autorités traditionnelles et religieuses.

Il existe quelques différences intéressantes entre les différentes régions (voir la figure 34 ci-dessous). Les autorités traditionnelles ont plus fréquemment recours à l'organisation de rituels (animistes) au Burkina Faso (particulièrement dans le Centre-Nord et l'Est) qu'au Mali et au Niger, ce qui s'explique par une plus grande diversité religieuse dans ces deux régions. Nos données qualitatives montrent également que l'organisation de rituels de protection faisant appel aux esprits des ancêtres figure parmi les principales contributions des autorités traditionnelles à la sécurité locale dans ces régions, alors que les autorités religieuses contribuent plutôt par des prières et des discours religieux. Vice-versa, les autorités religieuses organisent plus fréquemment des rituels au Mali et au Niger qu'au Burkina Faso. A Gao et Ménaka, et dans une certaine mesure à l'Est, les autorités traditionnelles font plus souvent appel à la nécessité de communiquer ou de servir de médiateur avec la source des menaces.[84]

Nos EIC ont donné d'autres exemples de la manière dont les autorités traditionnelles et religieuses peuvent contribuer à améliorer la sécurité locale et à renforcer la résilience des communautés en sensibilisant et en

Encadré 2 Exemples de citations d'interviews sur les rituels

Face à la violence, nous organisons des rituels de protection, nous donnons des talismans de protection à nos Koglweogos et nous invoquons nos ancêtres pour qu'ils protègent nos forces de défense et de sécurité et toutes les familles ici à Boulsa car ce sont eux qui sont sur le terrain jour et nuit pour assurer notre sécurité et celle de nos biens.[i]

Les autorités traditionnelles et religieuses contribuent déjà à travers les rituels et la sensibilisation sur la cohésion sociale et la tolérance, et elles ont aussi contribué à la mise en place des groupes d'autodéfense à travers les rituels de protection qu'elles organisent.[ii]

Quant aux autorités traditionnelles, en plus de la sensibilisation, elles accompagnent mystiquement tous les acteurs de cette lutte en effectuant des rituels et en donnant de la poudre magique pour se protéger contre les attaques soudaines.[iii]

i Entretien avec un ministre des fétiches (articles ou objets qui possèdent des pouvoirs surnaturels ou abritent des esprits) d'un chef traditionnel, répondant n°225, Boulsa, région Centre-Nord, 18 février 2021.
ii Entretien avec un chef traditionnel, répondant n°164a, Pissila, région Centre-Nord, 17 février 2021.
iii Entretien avec un membre de la communauté, répondant n°250, région Centre-Nord, 15 février 2021.

Figure 34 Actions discursives des autorités traditionnelles et religieuses face à une crise majeure (par région)

Comment les autorités traditionnelles ont-elles contribué au débat public après une crise majeure?

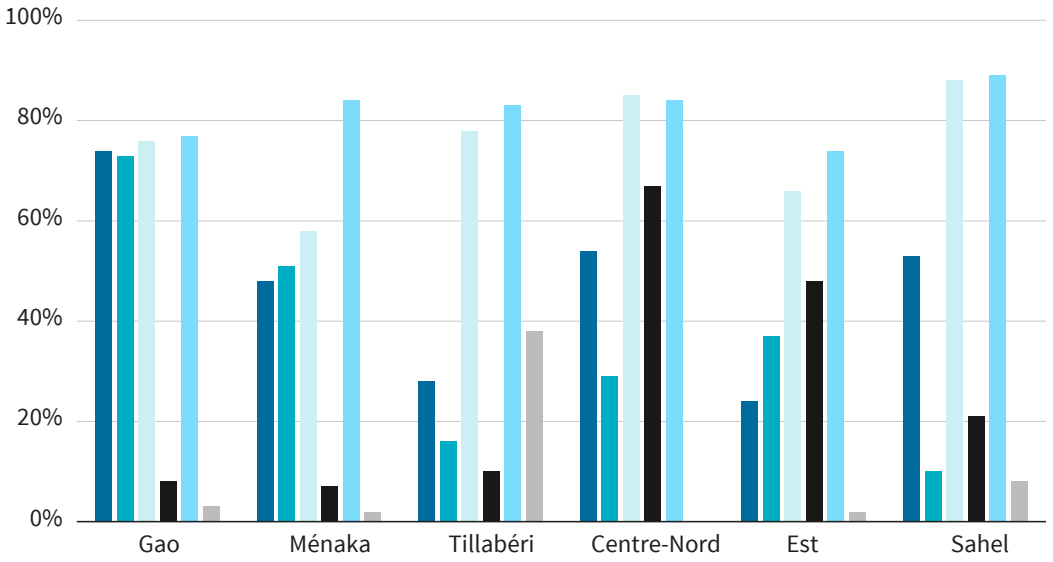

Comment les autorités religieuses ont-ils contribué au débat public après une crise majeure?

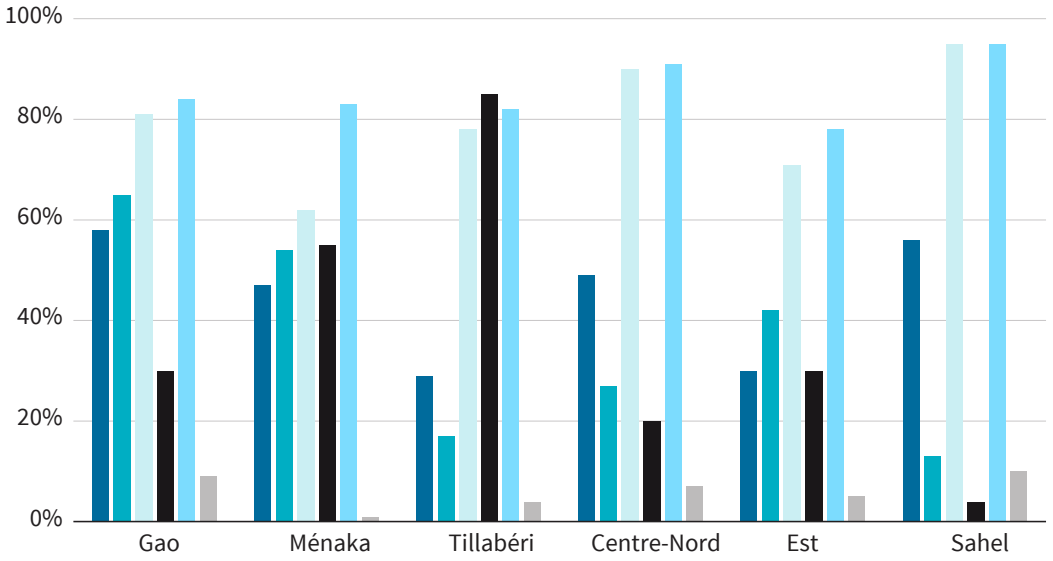

Ont expliqué ce qu'il se passait · Ont organisé un ritual · Ont appelé à la paix · Autre · Ont appelé à l'unité · Ont appelé à la communication/médiation avec la source de la menace

partageant des informations sur la cohésion sociale, la tolérance, le pardon, la compréhension mutuelle et la solidarité. Elles s'élèvent ainsi contre les valeurs qui sous-tendent l'extrémisme violent et, plus généralement, les conflits intercommunautaires. Pour ce faire, les autorités utilisent différents canaux de communication, notamment des réunions régulières avec la population, des campagnes de sensibilisation à la radio[85] et, entre autres, des interventions lors d'événements culturels, tels que les festivals intercommunautaires. Un chef de quartier à Abala (Niger) constate :

> *Les mesures que nous avons prises [pour faire face à l'insécurité] sont la dénonciation, la collaboration avec les autorités et les rencontres entre les différentes communautés de la commune, comme le festival « tchintia », pour discuter, dialoguer et trouver des solutions, dont la mise en œuvre est suivie par un comité. [...] C'est un festival qui a grandement contribué à rapprocher les communautés et à résoudre les conflits intercommunautaires, principalement entre les Peuls et les Touaregs. Elle a également contribué à réduire considérablement les vols de bétail et les attaques armées avant l'arrivée des djihadistes qui ont tout détruit.*[86]

Dans certains cas, notamment dans la région de Ménaka, les autorités traditionnelles ont également initié un dialogue intercommunautaire et des efforts de réconciliation afin d'apaiser les tensions consécutives aux conflits.[87] De même, les autorités religieuses développent des discours, qui prennent souvent la forme de prières et de discours religieux, visant à favoriser les sentiments de cohabitation et à prévenir les divisions, notamment en expliquant que l'extrémisme violent n'est pas une conséquence de l'Islam. Lorsqu'on lui demande par exemple quel événement a été le plus bénéfique pour cette communauté au cours des cinq dernières années, un imam d'Abala (Niger) répond :

> *Pour moi, c'est la tenue d'un discours religieux organisé qui a rassemblé tous les oulémas des différentes communautés de la région, soutenu par Mercy Corps. Les discours des différents oulémas ont été enregistrés et rediffusés sur la radio communautaire. Tous les discours étaient axés sur la paix et la cohésion sociale. Cette rencontre a permis de rapprocher et d'apaiser les tensions entre les fidèles des différents groupes religieux.*[88]

Nos répondants ont toutefois des avis mitigés quant à l'impact réel de ces stratégies de communication. Ils sont nombreux à se montrer critiques quant à l'efficacité de ces efforts de sensibilisation, en particulier lorsqu'il s'agit de dissuader les jeunes de rejoindre les groupes extrémistes violents et autres groupes armés. En effet, nos données qualitatives montrent globalement que le principal – et, dans de nombreux cas, le seul – outil qu'ont les autorités traditionnelles et religieuses pour empêcher les jeunes de rejoindre les groupes armés sont les initiatives de sensibilisation, qui peuvent prendre différentes formes. Outre les actions narratives décrites ci-dessus, les autorités traditionnelles et religieuses peuvent également intervenir dans les écoles et sur les radios locales, et organiser des séances de débat[89], des camps de jeunes et des activités culturelles et récréatives, telles que des compétitions sportives interreligieuses. Certaines autorités s'engagent également auprès des parents pour les conseiller sur la manière d'éduquer leurs enfants et pour s'assurer que les efforts de sensibilisation sont poursuivis à la maison.[90]

Dans la plupart des régions, les autorités traditionnelles encourageraient également les jeunes à chercher un emploi et à se lancer dans des activités génératrices de revenus. Certaines autorités de la région de l'Est affirment en outre organiser des formations professionnelles et des ateliers pratiques pour les jeunes[91], tandis que certaines personnes

Encadré 3 Exemples de citations d'interviews sur les interventions radio

L'imam intervient également sur la radio locale pour clarifier ce qu'est réellement l'Islam, notamment en attirant l'attention des jeunes pour qu'ils ne se laissent pas abuser par ces fausses doctrines.[i]

Ces autorités traditionnelles et religieuses influencent le comportement des jeunes en leur donnant des conseils. A la radio, on peut entendre un chef religieux (imam, pasteur...) conseiller aux jeunes de ne pas céder à la tentation de ces bandits. Même si les temps sont durs à la maison et que des gens armés viennent te proposer une grosse somme d'argent, mais à condition que tu les suives pour tuer des gens, tu dois refuser.[ii]

i Entretien avec un chef religieux, répondant n°328, Kantchari, région Est, 16 décembre 2020.
ii Entretien avec un membre de la communauté, répondant n°373, Gayeri, région Est, 15 décembre 2020..

interrogées à Tillabéri indiquent qu'un moyen de pression supplémentaire des autorités traditionnelles sur les jeunes est leur capacité à influencer leur recrutement dans les forces de sécurité de l'État. Un membre de la communauté de Bankilaré (Niger) note :

> *Le chef de groupe a un certain nombre de places qui lui sont attribuées lors du recrutement dans la police, la garde et la gendarmerie. Il influence les jeunes en leur disant que s'ils restent sous son contrôle, il les désignera pour le recrutement. Ces jeunes étant désœuvrés, ils obéissent aux ordres du chef de groupe.*[92]

En plus de ces initiatives positives de sensibilisation, les autorités du Burkina Faso, notamment au Sahel et au Centre-Nord, semblent également user de menaces pour dissuader les jeunes de rejoindre les groupes terroristes. Dans certaines localités de la région Est, les autorités traditionnelles ont également mis en place un mécanisme de surveillance strict pour détecter les comportements suspects chez les jeunes, ainsi que des sanctions dissuasives.

Les personnes interrogées indiquent toutefois que la perception de l'efficacité de ces initiatives varie selon les régions. À Tillabéri, l'influence des autorités sur les jeunes semble très limitée, tout comme à Gao et Ménaka, où beaucoup – y compris les autorités traditionnelles et religieuses elles-mêmes – admettent que, tant que les jeunes restent sans emploi et sans opportunités économiques, il n'y a pas grand-chose qu'elles puissent faire pour les décourager de trouver un autre moyen de gagner leur vie (c'est-à-dire en rejoignant les acteurs armés). Les personnes interrogées au Burkina Faso, en particulier dans les régions du Sahel et de l'Est, s'avèrent globalement plus confiantes dans la capacité des autorités traditionnelles et religieuses à jouer un rôle efficace et positif pour empêcher les jeunes de rejoindre les organisations extrémistes violentes, principalement en raison de la légitimité, du respect et de l'autorité morale qu'elles exercent. Néanmoins, d'autres répondants soulignent que leur influence est en déclin, soit en raison de l'érosion progressive des croyances et des valeurs traditionnelles chez les jeunes – un facteur culturel qui a également été mentionné à Tillabéri – soit en raison du comportements des autorités traditionnelles.

Les études dans le domaine de la prévention et lutte contre l'extrémisme violent montrent néanmoins que ce n'est pas le manque d'opportunités économiques en soi qui pousse les jeunes dans les bras des groupes extrémistes, mais que cela est plutôt lié au fait d'avoir – ou non – un rôle significatif dans la société.[93] Les jeunes, en particulier les jeunes hommes, constituent le groupe généralement le plus vulnérable à la radicalisation violente. S'ils perçoivent les aînés comme recevant un traitement privilégié, cela est problématique non seulement parce que cela crée généralement une fissure dans les sociétés sahéliennes, mais aussi parce que cela risque de marginaliser davantage les jeunes et de les rendre plus enclins à se radicaliser vers la violence. Les autorités traditionnelles pourraient créer un sentiment d'inclusion et d'utilité en créant un espace pour les voix des jeunes.

Ces résultats ont pour les implications suivantes la programmation :

- Faire prendre conscience que la participation des jeunes aux processus décisionnels locaux peut constituer une mesure clé pour prévenir le recrutement et la radicalisation ;
- Enseigner aux jeunes les compétences nécessaires pour s'engager davantage sur le plan politique, notamment en matière de plaidoyer, de prise de parole en public et de communication ;
- Étant donné que la relation entre ces autorités et les jeunes est souvent de type enseignant-élève, des interactions axées sur le dialogue pourraient également être encouragées pour repenser cette relation.

Encadré 4 Exemples de citations dans les entretiens relatives aux menaces visant à dissuader les jeunes de rejoindre les organisations extrémistes violentes

Pour empêcher la population en général et les jeunes en particulier de rejoindre les terroristes, nous sommes obligés de leur faire peur parfois, car avec les conseils, ceux qui sont bien éduqués suivent, mais ceux qui sont récalcitrants, nous ne pouvons que leur faire peur en leur disant que s'ils vont avec les terroristes, nous allons envoyer les forces de défense et de sécurité pour les traquer et les tuer, parce que celui qui rejoint les terroristes, nous le considérons comme un ennemi.[i]

Nous essayons de faire comprendre aux jeunes que désobéir à leurs parents est une malédiction et que s'ils tuent quelqu'un, ils ne pourront jamais dormir car cela les hantera et Dieu ne leur pardonnera pas.[112]

Les chefs traditionnels et religieux sensibilisent les jeunes aux effets néfastes du terrorisme sur le vivre ensemble. En plus de ces campagnes de sensibilisation, les chefs traditionnels n'hésitent pas à maudire les jeunes qui tentent de rejoindre les groupes terroristes et généralement les jeunes ont peur de subir le sort de leurs ancêtres et écartent l'option terroriste de leur esprit.[ii]

i Entretien avec un chef traditionnel, répondant n°71, Djibo, région du Sahel, 2 mars 2021.
ii Entretien avec un membre de la communauté, répondant n°250b, Kongoussi, région Centre-Nord, 15 février 2021.

LES AUTORITÉS TRADITIONNELLES CONNAISSENT SOUVENT MIEUX LEUR COMMUNAUTÉS QUE LES ACTEURS PRENANT LES DÉCISIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

LA SEULE FAÇON DE DÉVELOPPER UNE APPROCHE EFFICACE POUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT AU SAHEL EST DE COLLABORER AVEC TOUS LES ACTEURS QUI CONTRIBUENT À LA RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS FACE À L'EXTRÉMISME VIOLENT

CONCLUSIONS

Prendre au sérieux l'approche pansociale

L'étude « Acteurs coutumiers dans des circonstances non coutumières » révèle que les représentants de l'État ne sont généralement pas les premiers acteurs que nos répondants contactent pour les fonctions de gouvernance clés, telles que la fourniture de services de base (qui sont pratiquement absents), la sécurité et la justice, et la résolution des conflits. Au contraire, ce sont les autorités traditionnelles et religieuses et les acteurs de la sécurité – y compris les groupes d'autodéfense et les groupes armés non-étatiques qui sont souvent les premiers points de contact dans ces domaines. Cela renforce le rôle vital qu'une approche pansociale, impliquant l'ensemble de la société dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent, joue dans la lutte contre la radicalisation au Sahel. Plutôt que de se concentrer sur des mesures antiterroristes traditionnelles axées sur la sécurité, dans lesquelles les acteurs étatiques sont les principaux interlocuteurs, la programmation doit faire appel à un éventail diversifié d'acteurs locaux si elle veut être efficace. Ces derniers comprennent les autorités traditionnelles et religieuses, qui jouent un rôle clé au sein de leurs communautés respectives. La programmation doit également reconnaître que les exercices de type « case à cocher » ne suffiront pas. La seule façon de développer une approche LCEV efficace au Sahel est de travailler avec tous les acteurs qui contribuent à la résilience des communautés contre l'extrémisme violent.

Dans le même ordre d'idées, l'étude révèle que la sécurité alimentaire est perçue comme une menace plus importante que l'extrémisme violent dans un certain nombre de régions incluses dans cette étude (plus particulièrement dans l'Est, le Centre-Nord et Tillabéri, mais aussi, dans une certaine mesure, à Gao et dans la région du Sahel). La question qui se pose est alors de savoir quels sont les intérêts que la programmation sert, ou devrait servir. Une implication générale pour la programmation est qu'il existe une focalisation excessive sur les mesures antiterroristes « dures » dans cette région (comme ailleurs dans le monde). Les projets axés sur le développement global (satisfaction des besoins fondamentaux des populations), la réduction des tensions interethniques et la promotion de la cohésion sociale sont probablement plus efficaces que les mesures de sécurité « dures » lorsqu'il s'agit de renforcer la resilience à long terme des communautés à l'extrémisme violent. Il faut veiller à ne pas qualifier ces initiatives de projets sur la prévention et lutte contre l'extrémisme violent, non seulement car cela rendrait les participants moins susceptibles de s'impliquer, étant donné les problèmes de stigmatisation associés avec ce label, mais aussi parce que cela peut faire des participants des cibles.

Renforcer les capacités principales des autorités traditionnelles et religieuses

Intégrer les autorités traditionnelles dans les programmes de prévention et lutte contre l'extrémisme violent n'est pas une solution miracle. Les soutenir de manière générale sans adapter les interventions aux domaines dans lesquels elles ont le plus d'impact risque d'être une utilisation inefficace des ressources, compte tenu notamment des différences régionales que nous avons identifiées dans notre étude.

La programmation doit capitaliser sur les principaux atouts des autorités traditionnelles et religieuses, tels qu'identifiés dans cette étude. Il s'agit notamment de contribuer à la fourniture de services de base à Tillabéri et à la résolution des conflits à Gao, Tillabéri et Ménaka. Pour la justice, il est plus logique d'impliquer les autorités religieuses à Ménaka. De même, les programmes de justice dans la région du Sahel seraient bien avisés de ne pas trop se concentrer sur les autorités traditionnelles, car elles ne sont pas un acteur important que les répondants contacteraient à ce propos. Les différences qui existent entre les performances de gouvernance des autorités traditionnelles et religieuses dans les différentes régions – et même dans les différentes municipalités que nous avons étudiées dans ces régions – soulignent la nécessité pour les programmes de s'appuyer sur des évaluations claires de l'économie politique avant de s'engager auprès de ces autorités. Notre tableau de bord de données en ligne, qui permet d'explorer plus avant les données pertinentes pour chaque municipalité incluse dans cette étude, constitue un point de départ.[94]

AFIN D'ASSURER LEUR CRÉDIBILITÉ AUPRÈS DE CEUX QUI CONSTITUENT LEUR JURIDICTION, LES CHEFS DOIVENT RESTER À L'ÉCART DE LA POLITIQUE

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs constituent un domaine spécifique dans lequel les autorités traditionnelles jouent un rôle clé en termes de résolution des conflits et de médiation. Étant donné l'omniprésence de ces conflits dans la région, la programmation pourrait se concentrer sur le développement des capacités des autorités traditionnelles à contribuer à la résolution ou à l'apaisement des tensions entre ces groupes. Cela devrait être basé sur les principes d'égalité de traitement des deux groupes, mais pourrait également inclure des techniques de médiation et des moyens de promotion de la cohésion sociale, la tolérance et le pluralisme. Les chapitres régionaux qui accompagnent ce rapport recensent un certain nombre d'initiatives locales susceptibles de fournir des indications importantes pour la programmation, comme la création de comités de conciliation foncière dans les villages ou l'organisation de dialogues communautaires dans la région de l'Est.[95]

L'une des principales capacités des autorités traditionnelles et religieuses – qui contribue de manière significative à l'efficacité de leurs actions en matière de résolution des conflits – est leur rôle dans la sensibilisation et le partage d'informations sur la cohésion sociale, la tolérance, le pardon, la compréhension mutuelle et la solidarité. De nombreuses autorités utilisent leur pouvoir discursif pour dénoncer les valeurs qui sous-tendent l'extrémisme violent et, plus généralement, les conflits intercommunautaires. Pour ce faire, les autorités utilisent différents canaux de communication, notamment des réunions régulières avec la population, des campagnes de sensibilisation à la radio[96] et, entre autres, des interventions

lors d'événements culturels, tels que les festivals intercommunautaires. Notre étude a montré que, plus les autorités traditionnelles et religieuses sont actives dans ce domaine, plus les répondants perçoivent leurs efforts de résolution des conflits comme efficaces. Pourtant, ce sont également ces activités qui peuvent faire d'elles des cibles privilégiées des groupes terroristes.

Remédier aux principales faiblesses des autorités traditionnelles et religieuses

Légitimité

Dans l'ensemble, il est d'une importance vitale de sensibiliser les autorités traditionnelles et religieuses à la nécessité de servir les intérêts de leurs communautés, car notre étude montre qu'il s'agit de la contribution la plus importante qu'elles peuvent apporter au renforcement de la résilience. De nombreuses personnes interrogées se plaignent du fait que leurs autorités sont trop égoïstes, en particulier lorsqu'il s'agit de distribuer des ressources à leurs communautés. Tout programme qui s'engage auprès des autorités traditionnelles ou religieuses doit donc prendre en compte l'impact de la collaboration avec des acteurs étatiques ou d'autres parties prenantes comme l'USAID sur la confiance que les communautés accordent à ces acteurs. Cet aspect doit être au premier plan de la conception du programme.

À l'heure actuelle, les autorités traditionnelles et religieuses du Centre-Nord et de Tillabéri sont probablement les mieux placées pour soutenir la mise en œuvre de projets visant à améliorer la résilience face à l'extrémisme violent, en raison de leur force relative et de leurs contributions à la résilience de leurs communauté par rapport aux autorités d'autres régions. En revanche, les autorités traditionnelles de Ménaka obtiennent actuellement un score si bas sur plusieurs indicateurs clés de légitimité que l'amélioration de leurs propres capacités devrait constituer en soi l'objectif principal de toute tentative de programmation dans cette région. Il en va de même en partie à Gao, où les autorités traditionnelles sont perçues comme servant principalement leurs propres intérêts plutôt que ceux de leurs communautés, tout comme dans les régions Est et Sahel, où la confiance dans les autorités traditionnelles est relativement faible. Ne pas prendre en compte ces éléments dans la programmation ne ferait probablement que saper davantage la légitimité des autorités et risquerait même d'alimenter les tensions locales.

Egalite de traitement

L'égalité de traitement des hommes et des femmes par les autorités traditionnelles apparaît comme un facteur clé contribuant à la résilience générale de leurs communautés. Comme pour la légitimité, c'est Tillabéri qui obtient les meilleurs résultats en matière d'égalité de traitement, suivi du Centre-Nord.[97] Ménaka arrive à nouveau en dernière position – malgré le fait que des mesures ont été prises pour promouvoir l'inclusion des femmes dans le discours public et la gouvernance dans cette région.[98] Des études supplémentaires sont nécessaires pour explorer les raisons pour lesquelles les initiatives visant à soutenir l'inclusion des femmes ont été couronnées de succès à Tillabéri mais pas à Ménaka, et si ces initiatives pourraient être transposées d'une région à l'autre. A propos de Ménaka, nos résultats suggèrent qu'il se peut qu'au lieu d'être intériorisées, les valeurs externes soient perçues comme étant imposées à la communauté. Les programmes qui cherchent à s'inscrire dans la dynamique internationale visant à inclure les femmes dans les mesures anti-radicalisation, comme l'agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS),[99] devraient prendre en compte ces différences régionales et développer des approches localisées basées sur une bonne compréhension des contextes et valeurs locaux.[100] Il est essentiel que les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'agenda FPS soient perçus comme s'appuyant sur les normes et valeurs locales, plutôt que comme une exigence imposée de l'extérieur.

En ce qui concerne les jeunes et la prévention du recrutement des organisations extrémistes violentes, nous constatons que l'influence des autorités sur les jeunes semble très limitée à Tillabéri. Il en va de même à Gao et Ménaka, où beaucoup – y compris les autorités traditionnelles et religieuses elles-mêmes – admettent que tant que les jeunes n'ont pas d'emplois et d'opportunités économiques, ils ne peuvent pas faire grand-chose pour les décourager de trouver un autre moyen de gagner leur vie (c'est-à-dire de rejoindre les acteurs armés).[101] Les personnes interrogées au Burkina Faso, en particulier dans les régions du Sahel et de l'Est, se montrent globalement plus confiantes dans la capacité des autorités traditionnelles à jouer un rôle positif pour empêcher les jeunes de rejoindre les organisations terroristes, principalement en raison de la légitimité, du respect et de l'autorité morale qu'elles exercent. Néanmoins, d'autres répondants soulignent que leur influence est en déclin, soit en raison de l'érosion progressive des croyances et des valeurs traditionnelles chez les jeunes – un facteur culturel qui a également été mentionné à Tillabéri – soit en raison du comportement des autorités traditionnelles.

La programmation pourrait accorder une attention particulière à la nécessité d'impliquer les jeunes. Il faudrait pour cela travailler avec les autorités traditionnelles et religieuses pour souligner la nécessité d'une égalité de traitement. On observe ici encore des différences régionales. Tillabéri obtient les meilleurs résultats dans ce domaine, suivi du Centre-Nord.[102] L'Est et Ménaka arrivent une nouvelle fois en dernière position. En outre, des initiatives pourraient être développées pour inculquer aux jeunes les compétences nécessaires pour être plus engagés politiquement, y compris les compétences de plaidoyer, la prise de parole en public et la communication. Ces compétences permettraient aux jeunes de s'engager de manière plus productive auprès de divers acteurs, y compris les autorités traditionnelles et religieuses, afin de promouvoir leurs propres besoins. Étant donné que la relation entre ces autorités et les jeunes est souvent de type enseignant-élève, des dialogues pourraient également être encouragés afin de redéfinir cette relation pour qu'elle soit plus égalitaire et inclusive.

Politisation des autorités traditionnelles

L'un des aspects les plus discutables des positions actuelles des chefs est leur politisation et leur manque d'autonomie réelle par rapport à l'État central et aux communautés locales. Afin d'assurer leur crédibilité aux yeux de ceux qui relèvent de leur juridiction, il faut trouver des moyens permettant d'écarter les chefs de la politique. Dans les régions où la réglementation n'existe pas encore, comme au Burkina Faso, les chefs pourraient bénéficier de la réglementation légale de leur position, y compris l'interdiction de se présenter à des fonctions publiques et d'adhérer à des partis politiques (comme c'est le cas au Niger) et la spécification de critères clairs pour les questions de succession. Cependant, la réglementation n'est pas une panacée, étant donné qu'elle peut créer des dysfonctionnements institutionnels susceptibles d'attiser la concurrence inter-élite, et que les partis politiques nationaux font souvent pression sur les chefs pour qu'ils choisissent leur camp électoral. Toute programmation doit donc tenir compte des liens qui existent entre l'arène politique nationale et les structures de gouvernance locales qui impliquent les autorités traditionnelles et religieuses.

Les autorités traditionnelles ont également besoin d'une formation et d'un code de conduite pour les aider à garantir une certaine autonomie par rapport aux intérêts communautaires particuliers et autres influences potentiellement abusives. Mais cela nécessiterait probablement davantage de ressources. Un système de financement – incluant les contributions des ONG – pourrait être mis en place pour leur fournir un budget, ce qui exigerait de leur part à la fois responsabilité et transparence. Ce dernier point est crucial pour éviter de nouvelles allégations de corruption et le comportement égoïste qui sape la légitimité des autorités traditionnelles.

S'abstenir d'instrumentaliser les autorités traditionnelles et religieuses en tant qu'acteurs de la sécurité

Le facteur le plus influent sur la capacité des autorités traditionnelles à faire leur travail est le contexte sécuritaire. Les conflits relatifs aux terres et à l'accès aux ressources deviennent de plus en plus violents, ce qui rend les autorités traditionnelles et leur recours à la conciliation moins aptes à les gérer. L'accroissement du recours à la violence dans les conflits contraint donc les autorités traditionnelles à transmettre la gestion de ces conflits aux forces de sécurité et de défense – qui, comme nous l'avons vu, contribuent elles-mêmes à l'instabilité et à la radicalisation vers la violence en raison des violations des droits humains qu'elles commettent sur les populations locales. En conséquence, leur rôle dans les processus de résolution des conflits diminue, érodant ainsi le socle de légitimité qu'ils en tirent.[103]

De plus, les autorités traditionnelles et religieuses ont très souvent besoin d'être protégées car elles sont actuellement des cibles très vulnérables pour la violence des groupes extrémistes violents. Du point de vue de la programmation, si les parties prenantes (comme l'USAID ou même les gouvernements des états respectifs) vont travailler avec les autorités traditionnelles ou religieuses, cela ne doit pas être rendu public. Au minimum, les projets qui cherchent à s'engager avec les autorités traditionnelles et religieuses ne doivent pas être présentés comme des projets de prévention et lutte contre l'extrémisme violent, car cela augmentera probablement le ciblage dont ils font l'objet. De tels projets doivent évidemment comporter une évaluation des risques locaux dès le départ afin de s'assurer qu'ils ne causent aucun préjudice.

Cette étude a montré que les autorités traditionnelles et religieuses peuvent être des alliés utiles dans le domaine de la sécurité. Leur contribution résulte principalement de leur rôle d'intermédiaires entre la population et l'État et/ou les acteurs armés. Les acteurs étatiques, et plus particulièrement les forces de sécurité, doivent donc inclure les autorités traditionnelles et religieuses dans leurs discussions concernant les dispositions de sécurité. Ces autorités connaissent souvent mieux leurs communautés que les acteurs qui prennent les décisions en matière de sécurité. Leur implication peut participer à garantir que les mesures de sécurité répondent mieux aux besoins réels de la communauté, et augmentera probablement l'adhésion au niveau local (en voyant que les autorités traditionnelles et religieuses ont contribué de manière substantielle aux décisions prises en matière de sécurité). Une suggestion de la région Est consiste à organiser des consultations avec les chefs traditionnels et religieux, l'administration et les forces de sécurité et de défense – afin que les chefs puissent s'exprimer librement sur ce qui se passe réellement dans le village.

Néanmoins, nous insistons à nouveau sur le fait que les responsables de la mise en œuvre doivent être conscients qu'en mettant trop l'accent sur cet aspect des fonctions des autorités traditionnelles, ils risquent de les mettre en danger. En outre, nos résultats suggèrent que les autorités traditionnelles et religieuses ne sont pas nécessairement les acteurs les plus efficaces en termes de sécurité, mais plutôt que la méfiance envers les forces de sécurité de l'État est telle qu'elles deviennent l'option par défaut. C'est probablement une conséquence directe des exécutions extrajudiciaires et autres abus commis par les forces de sécurité dans toute la région. Ainsi, outre l'examen de la manière dont les autorités traditionnelles et religieuses peuvent contribuer à la sécurité locale, il convient de réfléchir à la façon dont les forces de sécurité des trois pays de l'étude peuvent intégrer des notions relatives aux droits humains et à l'État de droit. Les autorités traditionnelles et religieuses peuvent avoir un rôle à jouer ici, car elles sont bien placées pour recueillir des témoignages et des expériences de première main.

En outre, les autorités traditionnelles de certaines régions sont bien placées pour s'attaquer aux violations des droits humains commises par les groupes d'autodéfense. Les efforts pour y remédier sont particulièrement urgents dans la région de l'Est du Burkina Faso, où nous assistons actuellement à un accroissement de la stigmatisation des abus à l'encontre des Peuls. En utilisant les liens étroits des autorités traditionnelles avec les VDP et les Koglweogo, ce que nous constatons également dans le Centre-Nord, des efforts pourraient être déployés pour travailler avec elles dans ces régions afin de lutter contre les violations des droits humains commises par les groupes d'autodéfense et de promouvoir un recrutement plus inclusif des membres des groupes d'autodéfense. Toutefois, si l'on ne s'attaque pas aux problèmes plus vastes de l'irresponsabilité et de l'impunité, de telles actions n'auront probablement qu'un effet limité.[104] Des mesures plus préventives pourraient être prises à Tillabéri, où les initiatives d'autodéfense commence seulement à voir le jour, bien que cela nécessiterait d'abord de clarifier leur statut (car elles ne sont actuellement pas encadrées par la loi).

ANNEXES

ANNEXE 1 – ENQUÊTE D'ÉVALUATION DU KIT D'OUTILS D'ÉTUDE AVANCÉE DE LA RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE (CART)

Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec les affirmations suivantes :

Connexion et attention

- Les membres de ma communauté ont un sentiment d'appartenance à la communauté.
- Les membres de ma communauté s'engagent pour le bien-être de la communauté
- Ma communauté traite les gens équitablement, quelle que soit leur origine

Ressources

- Ma communauté dispose des ressources dont elle a besoin pour résoudre ses problèmes (les ressources comprennent, par exemple, l'argent, l'information, la technologie, les outils, les matières premières et les services).
- Ma communauté a des dirigeants efficaces
- Ma communauté a des dirigeants qui écoutent mon opinion

Potentiel de transformation

- Ma communauté travaille avec des organisations et des agences extérieures à la communauté pour faire avancer les choses.
- Les membres de ma communauté discutent des problèmes afin d'améliorer la communauté
- Ma communauté examine ses réussites et ses échecs afin de tirer des leçons du passé.

Gestion des catastrophes

- Ma communauté essaie de prévenir les catastrophes
- Ma communauté organise une réponse collective lorsqu'il y a une menace pour la sécurité

Réponses

1. Fortement en désaccord
2. En désaccord
3. Ni d'accord, ni en désaccord
4. D'accord
5. Fortement d'accord

ANNEXE 2 – **RÉSILIENCE GÉNÉRALE DES COMMUNAUTÉS DANS LES RÉGIONS**

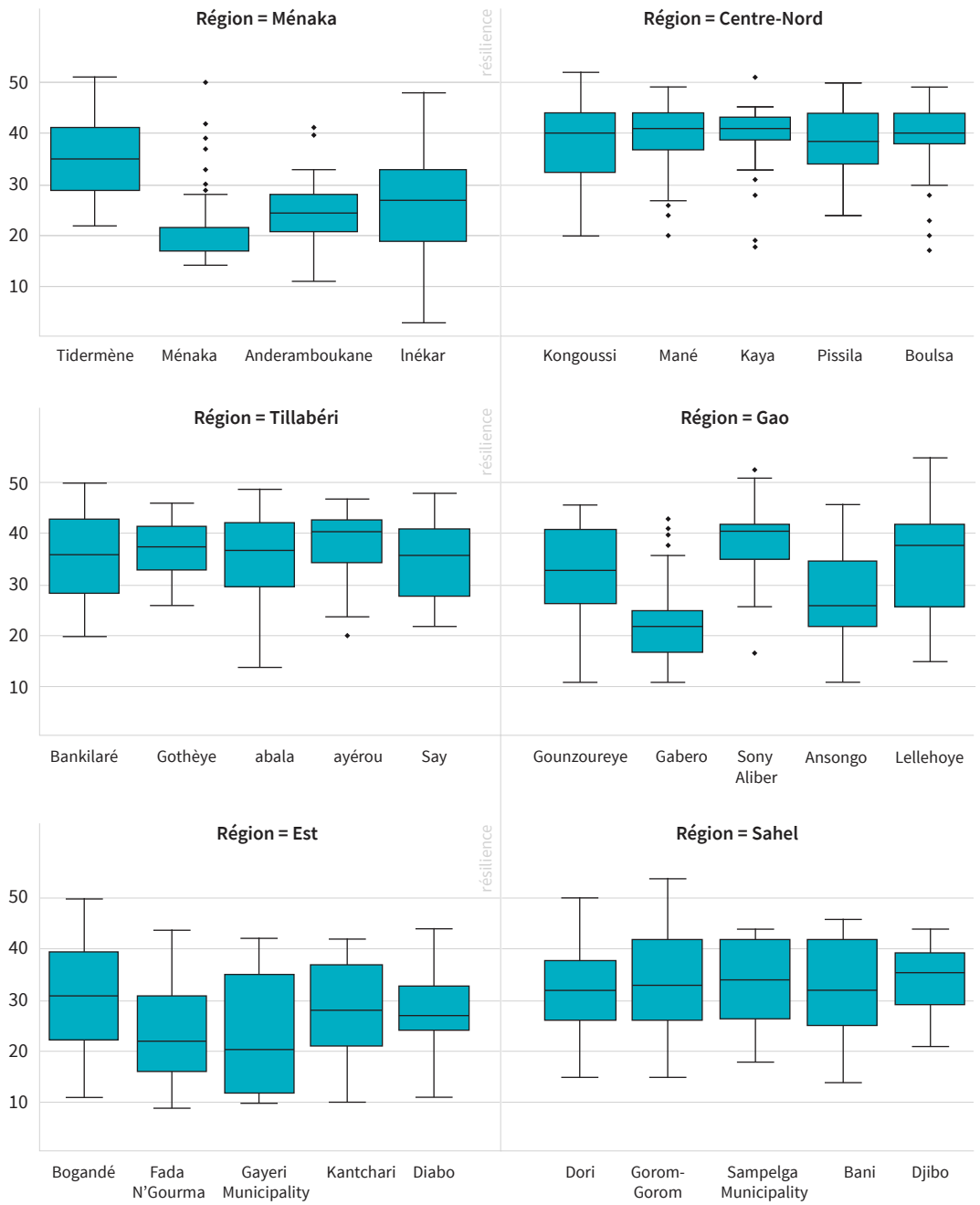

ANNEXE 3 – MODÈLE DE RÉGRESSION : RÔLES DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES ET RÉSILIENCE GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ[105]

Tableau 23 Variable dépendante : résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)

Variable	Indicateur	Estimation	SE	Sig
Interception		28.3924	2.0906	<.001
Fourniture de services de base	AT vs. non AT/AR	4.2944	1.5404	.005
	AR vs. non AT/AR	6.0651	2.5206	.016
Aide d'urgence – AT	Pas du tout vs. beaucoup Un peu vs. beaucoup	-0.7217 1.2449	1.1102 0.7289	Non significatif Non significatif
Aide d'urgence – AR	Pas du tout vs. beaucoup Un peu vs. beaucoup	-4.8748 -2.7016	1.051 0.765	<.001 <.001
Fourniture de la sécurité	AT vs. non AT/AR	2.2798	0.7716	.003
	AR vs. non AT/AR	0.4614	1.4066	Non significatif
Contact face à la violence	AT/AR vs. non AT/AR	-0.6992	0.8590	Non significatif
Ensemble de mesures de sécurité	AT	0.1541	0.2280	Non significatif
	AR	-0.0902	0.2678	Non significatif
Résolution des conflits au sein de la communauté	AT vs non AT/AR	1.9249	0.6547	.003
	AR vs non AT/AR	2.7825	1.0438	.008
Résolution des conflits avec les autres communautés	AT vs non AT/AR	1.5781	0.6124	.01
	AR vs non AT/AR	-0.2149	1.0838	Non significatif
Fourniture de la justice	AT vs non AT/AR	-1.2855	0.8034	Non significatif
	AR vs non AT/AR	-1.9343	0.978	.048
Formation de la narration	AT	0.1927	0.3082	Non significatif
	AR	-0.5545	0.3160	Non significatif
N = 1,042 R^2 = 0.364 p <.001				

Variables de contrôle significatives : âge (p = .025), éducation (p = <.001), région (p = <.001), situation sécuritaire (p = <.001). Variables de contrôle non significatives : sexe, statut majoritaire/minoritaire du répondant, présence de conflits entre éleveurs et agriculteurs, présence de conflits fonciers, accessibilité générale des autorités traditionnelles, accessibilité générale des prêtres, accessibilité générale des imams.

Dans ce modèle et dans tous les modèles suivants, le facteur d'inflation de la variance le plus élevé était de 2,05, tandis que la valeur de tolérance la plus faible était de 0,48, ce qui indique que les problèmes de colinéarité étaient faibles ou nuls. De même, toutes les statistiques de Durbin-Watson observées étaient comprises entre 1,27 et 1,74, ce qui indique que les problèmes d'autocorrélation sont faibles ou nuls. Enfin, pour tous les modèles, les résidus étaient approximativement distribués normalement, comme l'ont montré les graphiques Q-Q.

ANNEXE 4 – MODÈLE DE RÉGRESSION : PERFORMANCE DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES ET RÉSILIENCE GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ[106]

Tableau 24 Autorités traditionnelles – Variable dépendante : Résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)

Variable	Indicateur	Estimation	SE	Sig
Interception		1.13972	0.28039	<.001
1. Légitimité	**Confiance** Pas du tout – Beaucoup Un peu – Beaucoup	 -1.98697 -1.68132	 0.8489 0.4651	 .019 <.001
	Intérêt de la communauté – propre intérêt	-4.99855	0.5328	<.001
2. Égalité de traitement	**Hommes vs. femmes** Hommes un peu plus vs. Femmes beaucoup plus Égalité vs. femmes beaucoup plus	 2.42191 3.79373	 1.1532 1.1921	 .036 .001
	Jeunes vs. ainés Ainés beaucoup plus vs. égalité	-1.95913	0.8066	.015
	Riches vs. pauvres Pauvres beaucoup plus vs. égalité Riches beaucoup plus vs. égalité	 -4.24070 -1.42714	 1.2483 0.7045	 <.001 .043
	Éleveurs vs. agriculteurs Éleveurs beaucoup plus vs. égalité	-2.66523	0.9036	.003
3. Liens avec les fonctionnaires de l'État et les ONG	**Responsables locaux de l'État** Pas du tout – Beaucoup	2.02924	0.9985	.042
	Fonctionnaires nationaux de l'État			Non significatif
	ONG			Non significatif
4. Liens avec des acteurs armés	**Police** Pas du tout – Beaucoup Un peu – Beaucoup	 -2.0017 -2.39034	 0.8086 0.6772	 .013 <.001
	Groupes d'autodéfense Pas du tout – Beaucoup	1.58190	0.7464	.034
	Acteurs armés non-étatiques			Non significatif
5. Multiplicité des institutions	**Résolution de conflit** (AT – Pas AT) **Fourniture de la justice** (AT – Pas AT)	 0.78102 0.27048	 0.4356 0.5291	Non significatif Non significatif
6. Rôle dans la gestion des ressources	Contrôle des ressources Traiter les litiges relatifs aux conflits de ressources	0.27266 0.54799	0.1969 0.1849	Non significatif .003
7. Formation de la narration		0.07130	0.1798	Non significatif
N = 1,437 R^2 = 0.517 p <.001				

Variables de contrôle significatives : sexe (p = .018), âge (p = .010), éducation (p < .001), région (p < .001), situation sécuritaire (p < .001), accessibilité générale des autorités traditionnelles (p < .001).

Variables de contrôle non significatives : statut majoritaire/minoritaire du répondant, présence de conflits entre éleveurs et agriculteurs, présence de conflits fonciers.

Tableau 25 Autorités religieuses – Variable dépendante : Résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)

Variable	Indicateur	Estimation	SE	Sig
Interception				
1. Légitimité	**Confiance** Pas du tout – Beaucoup Un peu – Beaucoup	 -4.1964 -2.6402	 1.095 0.546	 <.001 <.001
	Propre intérêt – Intérêt de la communauté	-3.5188	0.13	<.001
2. Égalité de traitement	**Hommes vs. femmes**			Non significatif
	Jeunes vs. ainés Jeunes beaucoup plus vs. égalité Ainés un peu plus vs. égalité	 -1.9449 -1.7801	 0.876 0.682	 .027 .009
	Riches vs. pauvres Pauvres un peu plus vs. égalité	 2.0427	 0.96	 .033
	Éleveurs vs. agriculteurs Agriculteurs beaucoup plus vs. égalité Éleveurs un peu plus vs. égalité Éleveurs beaucoup plus vs. égalité	 -5.16 -3.1934 -2.5948	 1.163 0.919 1.154	 <.001 <.001 .025
3. Liens avec les fonctionnaires de l'État et les ONG	**Responsables locaux de l'État** Un peu – Beaucoup	 2.791	 1.071	 .009
	ONG Pas du tout – Beaucoup Un peu – Beaucoup	 -2.6602 -1.8486	 1.057 0.903	 .012 .041
	Fonctionnaires nationaux de l'État			Non significatif
4. Liens avec des acteurs armés	**Police** Pas du tout – Beaucoup Un peu – Beaucoup	 -2.9982 -2.6348	 1.014 0.844	 .003 .002
	Groupes d'autodéfense Pas du tout – Beaucoup Un peu – Beaucoup	 2.3869 2.1183	 1.025 1.037	 .02 .041
	Acteurs armés non-étatiques			Non significatif
5. Multiplicité des institutions	**Résolution de conflit** (AR – Pas AR) **Fourniture de la justice** (AR – Pas AR)	 0.3395 -0.6599	 0.788 0.748	 Non significatif Non significatif
6. Rôle dans la gestion des ressources	Contrôle des ressources Traiter les litiges relatifs aux conflits de ressources	2.2012 0.2053	2.325 0.611	Non significatif Non significatif
7. Formation de la narration		0.1962	0.203	Non significatif
N = 1,437 R^2 = 0.452 p <.001				

Variables de contrôle significatives : âge (p = 0,005), éducation (p < 0,001), région (p < 0,001), situation sécuritaire (p < 0,001), accessibilité générale des prêtres (p < 0,001). Variables de contrôle non significatives : sexe, statut majoritaire/minoritaire du répondant, présence de conflits entre éleveurs et agriculteurs, présence de conflits fonciers, accessibilité générale des imams.

ANNEXE 5 – MODÈLE DE RÉGRESSION : EFFICACITÉ DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES ET RÉSILIENCE GÉNÉRALE DE LA COMMUNAUTÉ[107]

Tableau 26 Variable dépendante : résilience générale de la communauté (fourchette 0-55)

Variable	Indicateur	Estimation	SE	Sig
Interception		23.237	2.2491	<.001
Efficacité de la résolution des conflits par les AT		1.227	0.3153	<.001
Efficacité de la résolution des conflits par les AR		-0.152	0.3169	Non significatif
Efficacité de la fourniture de sécurité par les AT/AR	Aucun impact – sécurité renforcée	-1.468	0.6134	0.017
N = 1,066 R^2 = 0.292 p <.001				

Variables de contrôle significatives : âge (p = 0,002), éducation (p < 0,001), région (p < 0,001), situation sécuritaire (p < 0,001), accessibilité générale des autorités traditionnelles (p = 0,011). Variables de contrôle non significatives : sexe, statut majoritaire/minoritaire du répondant, présence de conflits entre éleveurs et agriculteurs, présence de conflits fonciers, accessibilité générale des prêtres, accessibilité générale des imams.

ANNEXE 6 – **RÉSILIENCE GÉNÉRALE DES COMMUNAUTÉS – APPRENTISSAGE PAR ARBRE DE DÉCISION**

Nous avons utilisé l'apprentissage par arbre de décision pour identifier les prédicteurs les plus forts de la résilience communautaire générale – en utilisant les 61 variables de nos modèles de régression (annexes 3, 4, 5). Nous avons ensuite construit un arbre de décision pour classer les participants en trois catégories de résilience : Faible résilience, résilience moyenne et résilience élevée.[108] Nous avons ensuite ajusté une série d'arbres de décision avec une gamme de profondeurs (de 2 à 8) et obtenu les résultats suivants.

La figure 35 ci-dessous représente un arbre de profondeur = 2. Le meilleur classificateur de la résilience est le fait que les autorités traditionnelles soient perçues comme servant les intérêts de la communauté. Il est suivi par le fait que les autorités religieuses et les autorités traditionnelles sont perçues comme assurant un traitement égalitaire pour les hommes et les femmes. La précision de l'arbre est de 59 %, ce qui signifie que le simple fait de connaître les valeurs de ces trois variables (sur 61 variables) pour un répondant permet de prédire correctement s'il perçoit sa communauté comme ayant une résilience faible, moyenne ou élevée dans 59 % des cas.

En lisant l'arbre de haut en bas, cela signifie que les participants qui déclarent à la fois que (a) les autorités traditionnelles ne servent pas les intérêts de la communauté et que (b) les autorités religieuses ne traitent pas les hommes et les femmes de manière égale, sont les plus susceptibles d'obtenir un score de résilience faible. En revanche, les participants qui déclarent à la fois que (a) les autorités traditionnelles servent les intérêts de la communauté et que (b) les autorités traditionnelles traitent les hommes et les femmes de manière égale, sont les plus susceptibles d'obtenir un score élevé en matière de résilience. D'autres combinaisons de variables (par exemple, déclarer que les autorités traditionnelles ne servent pas les intérêts de la communauté mais que les autorités religieuses traitent les hommes et les femmes de manière égale), conduisent à une résilience moyenne.

Figure 35 Classificateur à arbre de décision pour la résilience (profondeur = 2, précision = 0.59)

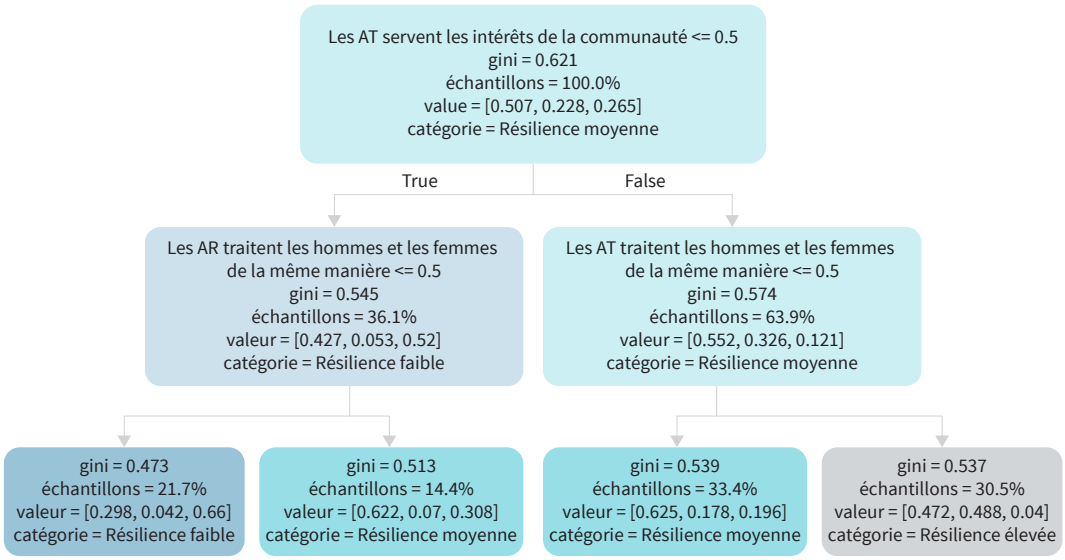

ANNEXE 7 – MODÈLE DE RÉGRESSION : EFFICACITÉ DES MESURES DE SÉCURITÉ DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES ET RELIGIEUSES[109]

Tableau 27 Variable dépendante : efficacité des mesures de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses

	Prévu		
Observé	**Aucun impact**	**Securité renforcée**	**% Correct**
Auncun Impact	347	99	77.8 %
Sécurité renforcée	79	459	85.3 %

Variable	Indicateur	Estimation	SE	Sig
Interception		-6.5656	0.8332	<.001
4. Liens avec des acteurs armés	**Police**			Non significatif
	Groupes d'autodéfense			Non significatif
	Acteurs armés non-étatiques			Non significatif
5. Multiplicité des institutions	**Fourniture de la sécurité** AT ou AR – Pas AT ou AR **Contact en cas de violence** AT ou AR – Pas AT ou AR	 0.1869 -0.0238	 -0.28867 -0.62882	 Non significatif Non significatif
8. Gamme de mesures de sécurité	AT AR	0.3193 0.3381	0.0847 0.096	<.001 <.001
9. Rôle d'intermédiaire	Aucun changement – Meilleure coopération	-0.5908	-0.99168	.004
10. Acceptation Négociations OVE	Ils peuvent négocier – Ils ne peuvent pas négocier	0.749	0.2372	.002
N = 984 pseudo R^2 = 0.410 p <.001 exactitude générale = 81.9 %				

Les estimations représentent les probabilités logarithmiques de « sécurité accrue » par rapport à « aucun impact ».

Variables de contrôle significatives : éducation (p = <.001), région (p = <.001), situation sécuritaire (p = <.001). Variables de contrôle non significatives : âge, sexe, statut majoritaire/minoritaire du répondant, présence de conflits entre éleveurs et agriculteurs, présence de conflits fonciers, résilience générale de la communauté.

ANNEXE 8 – MODÈLE DE RÉGRESSION : EFFICACITÉ DES EFFORTS DE RÉSOLUTION DES CONFLITS DES AUTORITÉS TRADITIONNELLES[110]

Tableau 28 Variable dépendante : efficacité des efforts de résolution des conflits des autorités traditionnelles

Variable	Indicateur	Estimation	SE	Sig
Interception		1.13972	0.28039	<.001
1. Légitimité	**Confiance** Un peu – Beaucoup	0.12490	0.05948	.036
	Intérêt de la communauté – propre intérêt	0.29637	0.0696	<.001
2. Traitement égal	**Jeunes vs. Ainés** Ainés un peu plus vs. égalité	-0.25306	0.08521	.003
	Hommes vs. Femmes			Non significatif
	Riches vs. Pauvres			Non significatif
	Éleveurs vs. Agriculteurs			Non significatif
3. Liens avec les fonctionnaires de l'État et les ONG	**Responsables locaux de l'État**			Non significatif
	Fonctionnaires nationaux de l'État			Non significatif
	ONG			Non significatif
4. Liens avec des acteurs armés	**Police** Pas du tout – Beaucoup	0.25458	0.10258	.013
	Groupes d'autodéfense Pas du tout – Beaucoup	0.1814	0.09432	.055
	Acteurs armés non-étatiques Pas du tout – Beaucoup	-0.20868	0.09193	.023
5. Multiplicité des institutions	**Résolution de conflit** (AT – Pas AT)	0.12363	0.05476	.024
	Fourniture de la justice (AT – Pas AT)	0.00435	0.06647	Non significatif
6. Rôle dans la gestion des ressources	Contrôle des ressources	-0.00650	0.02499	Non significatif
	Traiter les litiges relatifs aux conflits de ressources	-0.01370	0.02359	Non significatif
7. Formation de la narration		0.13619	0.02333	<.001
N = 1,361 R^2 = 0.287 p <.001				

i A la limite du significatif.

Variables de contrôle significatives : âge (p = .001), région (p = <.001), situation sécuritaire (p = <.001), présence de conflits entre éleveurs et agriculteurs (p < .001). Variables de contrôle non significatives : sexe, éducation, statut majoritaire/minoritaire du répondant, présence de conflits fonciers, accessibilité générale des autorités traditionnelles, résilience générale de la communauté.

NOTES

1 Ces régions frontalières sont Gao et Ménaka au Mali, Tillabéri au Niger et Centre-Nord, Sahel et Est au Burkina Faso.

2 Nous suivons la définition de la résilience communautaire donnée par l'OSCE en 2014, à savoir « la capacité d'une communauté à résister, à réagir et à se remettre d'un large éventail d'événements nuisibles et indésirables. « Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2014. » Prévention du terrorisme et lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation qui mènent au terrorisme : Une approche de police communautaire ».

3 Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pas pu préciser davantage nos questions concernant ces acteurs.

4 Institut Clingendael et Centre International de lutte Contre le Terrorisme (ICCT). Data dashboard Customary Legitimacy

5 Première mise en évidence au Conseil de sécurité de l'ONU, 2000. « Résolution 1325 ».

6 International Crisis Group, 2020. Enrayer la communautarisation de la violence au centre du Mali. Report Africa no. 293.

7 Yahaya Ibrahim, I. and Zapata, M. 2018. Regions at Risk: Preventing Mass Atrocities in Mali. Washington: Simon-Skjodt Center for the prevention of genocide.

8 Conseil de sécurité de l'ONU, 2021. « Situation au Mali : Rapport du Secrétaire général », S/2021/519. En conséquence, des milices Fulani ont commencé à émerger et à se livrer à des représailles contre les villages Dogon. Ce cycle sans fin de violence ethnique a été déclenché par la carte ethnique jouée par la brigade Macina du JNIM pour s'établir dans le centre du Mali. En conséquence, les milices Fulani ont commencé à émerger et à exercer des représailles contre les villages Dogon. Ce cycle sans fin de violence ethnique a été déclenché par la carte ethnique jouée par la brigade Macina de la JNIM pour s'établir dans le centre du Mali.

9 International Crisis Group, 2020 *op. cit.*

10 Lyammouri, R. 2021. Tillabéri Region, Niger: Concerning Cycle of Atrocities. Rabat: Policy Center for the New South.

11 Agency for International Development Fact Sheet, « Countering Violent Extremism in West Africa », U.S. West Africa Regional.

12 Assemblée générale des Nations unies, 2015. « Plan d'action pour prévenir l'extrémisme violent Rapport du Secrétaire général », A/70/674.

13 Englebert, P. 2002. « Traditional Political Resurgence in Tropical Africa », *Mondes en développement*, no. 118.

14 Logan, C. 2013. « The roots of resilience: Exploring popular support for African traditional authorities », *African Affairs*, vol. 112/448, pp. 353-376.

15 Ursu, A. 2018. Under the gun: Resource conflicts and embattled traditional authorities in central Mali. CRU report, The Hague: Clingendael Institute.

16 Voir, par exemple: Williams, M. Walsh Taza, R. and Prelis, S. 2016. Working together to address Violent extremism: a strategy for youth-government partnerships. Washington: Search for Common Ground.

17 Molenaar, F., Tossell, J., Schmauder, A., Idrissa, R., and Lyammouri, R. 2019. The Status Quo Defied The legitimacy of traditional authorities in areas of limited statehood in Mali, Niger and Libya, CRU Report, The Hague: Clingendael Institute.

18 Également soutenu par d'autres recherches telles que: Boone, C. 2017. « Sons of the Soil Conflict in Africa: Institutional Determinants of Ethnic Conflict Over Land », *World Development,* vol.96, pp. 276-293.

19 Van Kemenade, E. 2018. Training to strengthen peace initiatives, Academy, negotiation and mediation in conflict resolution, The Hague: Clingendael Institute.

20 Théroux-Bénoni, L. and Dakono, B. « Are terrorist groups stoking local conflicts in the Sahel? », Institute for Security Studies Africa, Octobre 14, 2019.
21 Molenaar, F. et al 2019, *op. cit.*
22 *Ibid.*
23 Données ACLED, voir : Raleigh, C. and de Bruijne, K. 2015. « Where Rebels Dare to Tread: A Study of Conflict Geography and Co-option of Local Power in Sierra Leone », *Journal of Conflict Resolution,* vol. 61, pp. 1230-1260.
24 Pour faciliter la consultation, nous avons combiné notre analyse de Gao et Ménaka dans un seul rapport. Les autres rapports traitent de la situation dans la région de Tillabéri (Niger), du Centre-Nord, de l'Est et du Sahel au Burkina Faso.
25 Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, 2014. « Preventing Terrorism and Countering Violent Extremism and Radicalization that Lead to Terrorism: A Community-Policing Approach ».
26 Pour toutes ces dimensions, nous avons posé à nos répondants des questions sur « l'autorité traditionnelle qui leur est la plus accessible » et sur « l'autorité religieuse qui leur est la plus accessible ». Cela nous a permis de comparer nos résultats sur l'ensemble de l'échantillon.
27 C'est le cas, par exemple, d'Alghabass ag Intalla, l'Amenokal touareg de Kidal. Voir : Molenaar, F. et al 2019, op. cit.
28 Comme le montre la carte 1 ci-dessus, cette stratégie s'est avérée fructueuse, sauf dans le cas du Centre-Nord. En raison de problèmes de sécurité pendant la phase de collecte des données, les cinq municipalités couvertes sont situées dans le sud relativement sûr de la région. L'homogénéité relative des municipalités du Centre-Nord est prise en compte dans la discussion de nos résultats ci-dessous.
29 Des critères d'échantillonnage supplémentaires ont été appliqués au sein du groupe majorité/minorité, afin de garantir un échantillon équilibré et comparable dans toutes les municipalités. Outre ces termes de référence, les chercheurs locaux ont été encouragés à rechercher un échantillon diversifié au sein de chaque municipalité, par exemple en essayant d'atteindre des quartiers et des communautés situés en dehors du centre du village.
30 Pfefferbaum, R. Pfefferbaum, B. Van Horn, R. Klomp, R. Norris, F. and Reissman, D. 2013. « The Communities Advancing Resilience Toolkit (CART): An Intervention to Build Community Resilience to Disasters », Journal of Public Health Management and Practice, no. 19/3.
31 Le Centre-Nord, en revanche, est la région la plus homogène, mais cela peut s'expliquer en partie par le fait que toutes les municipalités incluses sont situées dans la partie sud de la région, laquelle est relativement plus sûre (comme nous l'avons vu plus haut).
32 Les résultats complets de la régression sont disponibles sur demande auprès des auteurs.
33 La partie 2 examinera plus en détail le fait que ce n'est le cas que lorsqu'elles le font d'une manière qui profite à l'ensemble de la communauté, plutôt qu'à leurs propres familles et amis.
34 51,75 % des répondants notent que les autorités traditionnelles sont des acteurs qui soutiennent les efforts de sécurisation des autres acteurs. Face à un choc, 10,09 % des répondants notent que les autorités traditionnelles leur ont apporté la sécurité.
35 Il en va de même pour les personnes vers lesquelles les répondants se tourneraient en cas de violence. Ils s'adresseraient d'abord à la police (52,21 %) et ensuite aux autorités traditionnelles (37,43 %).
36 45,52 % des répondants notent que les autorités religieuses soutiennent les efforts de sécurisation des autres acteurs. Face à un choc, 8,95 % des répondants notent que les autorités religieuses leur ont apporté la sécurité.
37 La seule exception est le rôle des autorités religieuses dans la résolution des conflits avec les autres communautés, qui n'a pas d'effet significatif sur la résilience générale de la communauté.
38 Pour les conflits en dehors de la communauté, 43,98 % des répondants contacteraient les autorités traditionnelles.
39 Données non représentées ici.
40 Pour les conflits en dehors de la communauté, 10,86 % des répondants contacteraient ces acteurs de la sécurité. Plus important encore, 12,46 % des répondants se tourneraient vers les représentants de l'Etat.
41 Pour les conflits en dehors de la communauté, 6,75 % des répondants contacteraient les autorités religieuses.
42 Données non représentées ici.
43 Dans le cas des autorités religieuses, les personnes interrogées qui indiquent se tourner vers les autorités religieuses pour obtenir justice considèrent même que leurs communautés sont moins résilientes que celles qui se tournent vers d'autres acteurs.
44 La mesure dans laquelle les autorités traditionnelles et religieuses contrôlent l'accès aux ressources naturelles, telles que l'eau, les terres, les pâturages et les couloirs de passage des troupeaux, n'affecte pas de manière significative les niveaux de résilience générale, pas plus que l'éventail des actions qu'elles entreprennent pour créer des récits communautaires en lien avec des événements de crise. Nous ne trouvons pas non plus de preuves de l'importance de la multiplicité des institutions. Toutefois, cela peut également incomber à la manière dont nous avons mesuré cette variable, puisque nous n'avons exploré que la multiplicité entre les autorités traditionnelles et religieuses et les autres acteurs. Nos

données qualitatives montrent que les autorités traditionnelles et religieuses peuvent également se faire concurrence entre elles, comme c'est le cas à l'Est (autorités traditionnelles) et à Tillabéri (autorités religieuses), ce qui peut également affaiblir la résilience des communautés.

45 Pour les autorités traditionnelles, nous trouvons un impact significatif de l'égalité de traitement des pauvres par rapport aux riches.

46 Pour les autorités traditionnelles, nous trouvons un impact négatif significatif du traitement préférentiel des femmes, des aînés et des éleveurs. Pour les autorités religieuses, nous trouvons un impact négatif significatif du traitement préférentiel des anciens. Il existe une exception : lorsque les autorités religieuses sont perçues comme accordant un traitement favorable aux pauvres, cela se traduit par des scores de résilience générale plus élevés. La section sur l'égalité de traitement ci-dessous examine ce résultat plus en détail.

47 Les liens perçus entre les autorités traditionnelles et religieuses et les représentants de l'État et des ONG n'ont aucun effet sur la résilience générale des communautés.

48 Molenaar, F. et al 2019, *op. cit.*

49 Selon le modèle de régression en question, l'égalité de traitement correspond à des niveaux de résilience significativement plus élevés, tandis que le traitement préférentiel des femmes, des aînés et des éleveurs amène les répondants à percevoir leurs communautés comme étant significativement moins résilientes. Si cela est logique pour les aînés et les éleveurs, car cela touche à certains des principaux conflits dans les sociétés en question, la raison pour laquelle le traitement préférentiel des femmes serait lié à une moindre résilience est moins claire. Une explication possible est que la relation serait inversée, c'est-à-dire que les femmes bénéficieraient d'un traitement plus favorable dans les communautés qui ne sont pas résilientes et qui dépendent d'un soutien extérieur. L'égalité des sexes et l'inclusion des femmes étant une priorité et un critère essentiel pour les donateurs et les partenaires du développement, les femmes pourraient en conséquence être perçues comme bénéficiant d'un traitement préférentiel par leurs dirigeants locaux. Le traitement préférentiel des hommes, des jeunes et des agriculteurs ne correspond pas à des différences significatives dans la perception de la résilience des communautés.

50 D'autres combinaisons de variables (par exemple, déclarer que les autorités traditionnelles ne servent pas les intérêts de la communauté mais que les autorités religieuses traitent les hommes et les femmes de manière égale), conduisent à une résilience moyenne.

51 Entretien avec un membre de la communauté, Répondant n°380, Ménaka, région de Ménaka, 26 février 2021 : « *Il est vrai que certaines femmes émergent grâce à leur éducation, leur culture ou leur position sociale, mais en réalité elles sont reléguées au second plan. Malgré les lois et les conditions favorables que les législations accordent à la promotion de la femme et à son engagement public, elles restent toujours en marge des grandes décisions. Par exemple, ici, les organisations de femmes ne savent pas qu'elles doivent être présentes lors de la validation du budget de la commune, afin de faire insérer des lignes favorables à l'équité de genre. Pire encore, dans ma commune, la direction régionale de la promotion de la femme, qui est une structure étatique dédiée à la promotion de la femme et de la famille, ne compte aucune femme dans ses rangs. Tout le personnel de la direction de la promotion de la femme est composé d'hommes. Donc, même si personne ne met la main sur la bouche d'une femme lorsqu'elle veut s'exprimer publiquement, il est évident que les femmes ont moins de possibilités et des conditions moins favorables pour s'exprimer et donner leur point de vue que les autorités traditionnelles et certains hommes.* »

52 37,02 % des répondants estiment que les deux groupes reçoivent un traitement similaire.

53 Seuls 2,85 % perçoivent que les jeunes reçoivent un traitement un peu plus favorable et 2,71 % très favorable.

54 Tillabéri se distingue une fois de plus comme une région où les autorités traditionnelles et religieuses sont généralement considérées comme impartiales.

55 Dans notre enquête, la catégorie « fonctionnaires locaux » comprend à la fois les fonctionnaires et les élus.

56 Nos enquêteurs locaux ont tenu à garder cette étiquette relativement vague pour leur propre sécurité – et celle de leurs répondants. Malheureusement, cela rend impossible de distinguer si les répondants se réfèrent à des acteurs armés non étatiques tels que la coalition de la Plateforme et la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA) au Mali ou à des organisations extrémistes violentes.

57 Nous explorons ci-dessous une autre explication, selon laquelle les autorités traditionnelles et religieuses qui sont influencées par la police ou les forces de sécurité sont plus efficaces dans la résolution des conflits (grâce au pouvoir d'exécution potentiel que cela confère à leurs décisions). Nous ne trouvons aucune preuve que cette hypothèse soit juste.

58 Dufka, C. « Sahel: Atrocities by the security forces are fueling recruitment by armed Islamists », Le Monde, 29 Juin 2020 ; Nsaibia, H. 2020. « State atrocities in the Sahel: the impetus for counterinsurgency results in fueling government attacks on civilians », Armed Conflict Location and Event Data Project.

59 La comparaison des données régionales montre que les niveaux de confiance qui leur sont accordés sont le plus élevés à Tillabéri (81 %), au Centre-Nord (68 %), à l'Est (51 %) et au Sahel (50 %). Gao et Ménaka, où les forces de sécurité de l'Etat sont largement absentes, obtiennent respectivement 36 % et 8 %. Une comparaison des données sur la base des ethnies auxquelles appartiennent les répondants montre que la confiance est la plus élevée parmi les répondants Mossi (63 %) et Fulani (57 %) et la plus faible parmi les Bella (35 %) et les Tuareg (31 %). Cela s'explique probablement par le fait que les Touaregs ont été historiquement sous-représentés dans les forces de sécurité de l'État.

60 Caulier, T. and Molenaar, Fr. Acteurs coutumiers dans un contexte singulier: Le cas de la région Est au Burkina Faso. The Hague: Clingendael Institute and ICCT. Schmauder, A. 2021. Acteurs coutumiers dans un contexte singulier: Le cas du nord-est du Mali. The Hague: Clingendael Institute and ICCT.

61 Entretien avec un chef traditionnel, répondant n°429, Tidermène, région de Ménaka, 6 décembre 2020 : « *Au cours des 5 dernières années, nous avons connu un conflit entre les groupes d'autodéfense et la CMA, qui a été très préjudiciable à notre communauté, car notre communauté a rejoint la CMA et a été déplacée par le GATIA dans la commune. Les leaders des deux mouvements étaient tous originaires de la commune de Tidermène, ce qui a engendré beaucoup de haine au sein des communautés.* »

62 Ce dernier résultat s'explique en partie par le fait que nous avons mené nos enquêtes dans la partie sud du Centre-Nord, relativement sûre.

63 La détérioration de la situation sécuritaire en Est, en particulier, montre toutefois que cet ensemble particulier de données d'enquête n'est qu'un instantané de la situation au moment de la collecte des données.

64 Concept islamique d'aumône obligatoire qui a été approprié par des groupes terroristes pour en faire une forme de taxation extrémiste violente. Thurston, A. « Why jihadists are collecting 'zakat' in the Sahel, » Political Violence at a Glance, 12 juillet 2021

65 Les autorités religieuses ne sont pas pertinentes à cet égard, puisque seuls 3,69 % des répondants ont déclaré qu'ils se tourneraient vers ces acteurs pour assurer la sécurité.

66 En raison de la manière dont la question a été formulée, il est impossible de distinguer les autorités traditionnelles et religieuses dans les réponses à cette question.

67 Au début de l'été 2021, des membres de l'ISGS ont arrêté et puni des voleurs armés dans le cercle d'Ansongo.

68 La seule variable qui n'a pas eu d'effet significatif sur l'efficacité des mesures de sécurité des autorités traditionnelles et religieuses est leur lien avec les acteurs armés, tels que les groupes armés et les groupes d'autodéfense et autres initiatives locales de sécurité.

69 Respectivement 12,48 % et 16,99 %

70 Nos EIC déplorent le fait que les autorités traditionnelles et religieuses ne se soient pas opposées à ces mesures – malgré leur effet néfaste sur l'économie locale. Une personne interrogée note en particulier que cela a entraîné une augmentation du chômage des jeunes, ce qui les rend vulnérables au recrutement par les terroristes. Entretien avec un fonctionnaire local, Répondant n°695, Say, région de Tillabéri, 6 décembre 2020.

71 Entretien avec un chef traditionnel, répondant n°71, Djibo, Centre-Nord, 2 mars 2021 : « *Les mesures prises sont le respect des consignes données par les forces de défense et de sécurité, donc nous invitons tout le monde à faire de même. Le discours que nous tenons est de demander à tout le monde d'être vigilant et de collaborer avec les forces de défense et de sécurité afin de faciliter leurs tâches.* »

72 Molenaar, F. et al 2019, *op. cit.*

73 33,96 % indiquent que les autorités traditionnelles et religieuses devraient renforcer leur coopération avec les forces de sécurité et 5,92 % qu'elles devraient informer leurs communautés des menaces pour la sécurité.

74 NB. Le terme « autorités communales » peut être interprété comme incluant d'autres types d'autorités que les autorités traditionnelles et religieuses.

75 En effet, 58,59 % de nos répondants déclarent que la meilleure façon pour les autorités traditionnelles et religieuses de renforcer leur résilience (celle des répondants) à la violence et aux organisation extrémiste violente serait de promouvoir la cohésion sociale dans leurs communautés plutôt que des mesures de type LCEV.

76 Entretien avec un membre de la société civile, Répondant n°744, Abala, région de Tillabéri, 5 janvier 2021 : « *Nous avons deux chefs religieux qui sont écoutés dans le village. Les Izalistes vont chez le chef Izala qui est l'autorité la plus accessible et les Tijanistes vont chez le chef Tijaniste qui est le plus accessible pour eux. Les deux s'entendent bien et se rendent mutuellement visite de temps en temps.* »

77 Entretien avec un membre de la société civile, Répondant n°649, Bankilare, région de Tillabéri, 25 novembre 2020 : « *En ce qui concerne les marabouts, c'est surtout les contradictions dans leurs messages et les divisions. Beaucoup de gens leur reprochent de diviser et d'opposer les gens. A cause de leurs positions et de leurs prêches, certaines personnes considèrent que d'autres ne sont pas de bons musulmans. D'un côté, nous avons les Izalistes et de l'autre, les Tijanistes* ».

78 Entretien avec un fonctionnaire local, répondant n°671, Gotheye, région de Tillabéri, 30 novembre

2020 : « *En ce qui concerne les religieux, ce sont surtout les divisions de ces dernières années qui sont critiquées par la population. Dans certains villages, cela a créé des divisions, des zizanies, et de nombreux problèmes sociaux au sein des communautés. Dans notre région, c'est surtout entre le groupe Izala et le groupe Tidjania que l'on voit beaucoup de rivalité et de haine.* »

79 Entretien avec un représentant local de l'État, répondant n°655, Gotheye, région de Tillabéri, 1er décembre 2020 : « *Parmi les autorités religieuses, ils sont profondément divisés entre Izala et Tijaniyya donc ils veulent entraîner le peuple dans cette division. Par exemple, lors du dernier anniversaire de la naissance du Prophète, je suis intervenu auprès des Izalistes pour permettre aux Tijaniyya d'organiser leur festival*. »

80 Ibid. « *Les désaccords et les rivalités entre groupes religieux constituent une véritable menace pour notre communauté. Si une solution n'est pas trouvée à ce sujet, cela conduira certainement à de graves conflits*. »

81 Nous ne trouvons aucune preuve de l'importance des relations avec les fonctionnaires de l'État/politisation, ni de la mesure dans laquelle les autorités traditionnelles contrôlent l'accès aux ressources naturelles.

82 Molenaar, F. et al 2019, op. cit.

83 Kleinfeld, R. 2019. « A Savage Order: How the World's Deadliest Countries Can Forge a Path to Security », New York, Vintage: 91.

84 Les chefs traditionnels et religieux de l'Est sont moins enclins à appeler à l'unité et à la paix que dans d'autres régions du Burkina Faso, ce qui peut être le résultat de la multiplicité institutionnelle évoquée plus haut.

85 Entretien avec un membre de la communauté, répondant n°660, Gotheye, région de Tillabéri, 4 décembre 2020 : « Le rôle des autorités traditionnelles et religieuses en matière de sécurité dans la commune est de sensibiliser les communautés. Elles interviennent sur la radio communautaire pour appeler à la vigilance et à la paix ». Entretien avec un fonctionnaire, répondant n°11, Dori, région du Sahel, 16 février 2021 : « Ils interviennent aussi souvent à la radio pour appeler les populations à la solidarité et à l'unité afin d'éviter de tomber dans le piège des terroristes. » Entretien avec un chef traditionnel, enquêté n°510, Gounzoureye, région de Gao, 5 janvier 2021 : « La radio est un bon moyen de communication pour nous, autorités traditionnelles et religieuses. Elle nous permet de sensibiliser davantage la communauté. »

86 Entretien avec un chef traditionnel, répondant n°731, Abala, région de Tillabéri, 3 janvier 2021.

87 Entretien avec un chef traditionnel, répondant n°431, Tidermène, région de Ménaka, 3 décembre 2020 : « *Au cours des cinq dernières années, nous avons connu un conflit entre les groupes d'autodéfense et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), ce qui a été très préjudiciable pour notre communauté. Comme mesure prise : l'organisation de rencontres intercommunautaires réunissant toutes les couches de la commune. L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser, rétablir la sécurité et la paix, et favoriser l'entente entre les communautés de la commune. Le message était de sensibiliser la population à la paix et à la cohésion sociale*. »

88 Entretien avec un chef religieux, Répondant n°729, Abala, région de Tillabéri, 4 janvier 2021. Un autre exemple provient d'un entretien avec un chef traditionnel, Répondant n°150f, 17 février 2021 : « *Nous avons également organisé une activité dans le cadre de la cohésion sociale qui a réuni le président de la communauté musulmane, l'évêque qui était représenté par le curé de la ville de Kaya, sa majesté (le chef de Kaya) était également représentée, ce qui a été un succès.* »

89 Entretien avec un chef religieux, répondant n°350, Kantchari, région Est, 17 décembre 2020 : « Très souvent, nous organisons des émissions de radio interactives pour sensibiliser nos jeunes. Parfois, nous organisons des « thé-débats » pour discuter du côté néfaste du terrorisme. Je pense que ces campagnes de sensibilisation sont très efficaces. »

90 Entretien avec un chef religieux, Répondant n°225b, Boulsa, région Centre-Nord, 18 février 2021 : « *Nous avons la chance d'interagir avec toutes les couches sociales, à savoir les enfants, les jeunes, les adultes et les personnes âgées, donc comme message que nous transmettons, c'est déjà un message de paix, de tolérance et de pardon. Pour les plus jeunes, c'est le respect des parents et des aînés. Aux jeunes, le respect des parents, de l'autorité, du prochain, et d'avoir une vie épanouie selon les enseignements de l'Evangile, de suivre les commandements de Dieu, d'éviter les gains faciles. Aussi nous demandons aux adultes de nous aider une fois à la maison, de perpétuer cet exercice une fois à la maison, car ils sont généralement les responsables de la famille, et comme nous ne sommes pas toujours présents, ils servent de relais.* »

91 Entretien avec un représentant d'un chef traditionnel, Répondant n°325f, Bogande, région Est, 7 mars 2021 : « Pour éviter que les membres de notre commune, surtout les jeunes, ne rejoignent les bandits ou les groupes armés, nous avons mis en place des ateliers de formation en activités manuelles pour les jeunes en couture, menuiserie, maçonnerie, mécanique, etc. Et à chaque session de formation, nous leur donnons des conseils pour ne jamais céder à la facilité. Et à chaque session de formation, nous leur donnons des conseils pour ne jamais céder à la facilité. Franchement, cette initiative est vraiment efficace. »

92 Entretien avec un membre de la communauté, répondant n°632, Bankilare, région de Tillabéri, 25 novembre 2020.

93 Krueger, A., and Malečková, J. 2003 « Education, Poverty and Terrorism: Is There a Causal Connection? » The Journal of Economic Perspectives, vol. 17/4.

94 Clingendael Institute and International Centre for Counter-Terrorism (ICCT). 2021. Data dashboard Customary Legitimacy

95 Schmauder, A. 2021. Acteurs coutumiers dans un contexte singulier: Le cas du nord-est du Mali. The Hague: Clingendael Institute and ICCT.

96 Entretien avec un membre de la communauté, répondant n°660, Gotheye, région de Tillabéri, 4 décembre 2020 : « Le rôle des autorités traditionnelles et religieuses en matière de sécurité dans la commune est de sensibiliser les communautés. Elles interviennent sur la radio communautaire pour appeler à la vigilance et à la paix. » Entretien avec un fonctionnaire, #Répondant 11, Dori, région du Sahel, 16 février 2021 : « Ils interviennent aussi souvent à la radio pour appeler les populations à la solidarité et à l'unité afin d'éviter de tomber dans le piège des terroristes. » Entretien avec un chef traditionnel, enquêté n°510, Gounzoureye, région de Gao, 5 janvier 2021 : « La radio est un bon moyen de communication pour nous, autorités traditionnelles et religieuses. Elle nous permet de sensibiliser davantage la communauté. »

97 Les deux régions obtiennent également des résultats relativement bons en matière d'égalité de traitement d'autres sous-groupes, tels que les jeunes par rapport aux aînés, les pauvres par rapport aux riches, et les éleveurs par rapport aux agriculteurs.

98 Ménaka arrive également en dernière position lorsqu'il s'agit de l'égalité de traitement des autres sous-groupes. Les autorités traditionnelles de ces régions ne sont donc pas des partenaires idéaux pour les responsables de la mise en œuvre – ou il faut au moins veiller à ne pas renforcer les lignes de fracture locales en travaillant avec ces acteurs.

99 Souligné pour la premiere fois dans UN Security Council, 2000, « Resolution 1325 », S/Res/1325.

100 Elle devrait également tenir compte du fait que la recherche a montré que les femmes jouent un rôle clé dans les processus de radicalisation au Sahel. Raineri, L. 2020. « Dogmatisme ou pragmatisme ? Violent extremism and gender in the central Sahel », Londres : International Alert.

101 Les rapports régionaux mettent en lumière des exemples intéressants de tels efforts, mais nous estimons qu'il n'est pas nécessairement du ressort des autorités traditionnelles de mettre en place des programmes de création d'emplois.

102 Les deux régions obtiennent également des résultats relativement bons en matière d'égalité de traitement d'autres sous-groupes, tels que les jeunes par rapport aux aînés, les pauvres par rapport aux riches, et les éleveurs par rapport aux agriculteurs.

103 Une opération encourageante pour assurer la sécurité à Ménaka – Ménaka Sans Armes – est discutée plus en détail dans le rapport pays du Mali. Schmauder, A. 2021. Personnages coutumiers dans des circonstances non coutumières : Le cas du nord-est du Mali. La Haye : Institut Clingendael et ICCT.

104 Kleinfeld, R. 2019. *Op. cit.*

105 Pour des raisons de lisibilité, lorsque les prédicteurs contiennent différents niveaux, seuls les niveaux significatifs sont inclus dans le tableau. L'analyse statistique complète est disponible sur demande.

106 Pour des raisons de lisibilité, lorsque les prédicteurs contiennent différents niveaux, seuls les niveaux significatifs sont inclus dans le tableau. L'analyse statistique complète est disponible sur demande.

107 Pour des raisons de lisibilité, lorsque les prédicteurs contiennent différents niveaux, seuls les niveaux significatifs sont inclus dans le tableau. L'analyse statistique complète est disponible sur demande.

108 Total des échantillons : 992, composés de 263 en résilience faible, 503 en résilience moyenne et 226 en résilience élevée. La résilience faible est un score de résilience inférieur ou égal à 24. Une résilience moyenne est un score de résilience supérieur à 24 et inférieur ou égal à 40, et une résilience élevée est un score de résilience supérieur à 40. Nous n'avons pas divisé les données en ensembles de formation et de test car notre objectif était de classer des données existantes, et non des données nouvelles ou inédites, en complément des analyses de régression.

109 Pour des raisons de lisibilité, lorsque les indicateurs contiennent différents niveaux, seuls les niveaux significatifs sont inclus dans le tableau. L'analyse statistique complète est disponible sur demande.

110 Pour des raisons de lisibilité, lorsque les indicteurs contiennent différents niveaux, seuls les niveaux significatifs sont inclus dans le tableau. L'analyse statistique complète est disponible sur demande.

111 Les quatre mesures de sécurité les plus importantes pour Tillabéri sont les suivantes : « imposer des restrictions de mouvement » et « résoudre les conflits par le dialogue », qui ont toutes deux été choisies par 26 % des personnes interrogées.

112 Entretien avec un chef religieux, répondant n°112, Sampelga, région du Sahel, 26 février 2021.

USAID DU PEUPLE AMERICAIN

Clingendael Institute

ICCT International Centre for Counter-Terrorism